



Sosyal Bilimler
Enstitüsü

T.C

MARMARA ÜNİVERSİTESİ

SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ

SİYASET BİLİMİ VE KAMU YÖNETİMİ ANABİLİM DALI

SİYASET, KURUMLAR VE KRİZ YÖNETİMİ TEZLİ YÜKSEK LİSANS PROGRAMI

(FRANSIZCA)

CRISE POLITIQUE ET TERRORISME EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CAS DU MALI

Yüksek Lisans Tezi

BRON SEHE MARIE OLIVE ARMANDE

567922991

İSTANBUL, 2025

T.C.
MARMARA ÜNİVERSİTESİ
SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ
SİYASET BİLİMİ VE KAMU YÖNETİMİ ANABİLİM DALI
SİYASET, KURUMLAR VE KRİZ YÖNETİMİ TEZLİ YÜKSEK LİSANS PROGRAMI
(FRANSIZCA)

CRISE POLITIQUE ET TERRORISME EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CAS DU MALI

Yüksek Lisans Tezi

BRON SEHE MARIE OLIVE ARMANDE

567922991

Tez Savunma Jürisi :

1. Tez Danışmanı : Dr. Öğr. Üyesi Fethi Ufuk ÖZİŞİK
2. Üye : Doç. Dr. Ayşe Sıla ÇEHRELİ
3. Üye : Dr. Öğr. Üyesi Melek Özlem AYAS

İSTANBUL, 2025

TABLE DES MATIERE

DEDICACE	4
REMERCIEMENTS	5
RESUME.....	6
INTRODUCTION	10
PARTIE 1 CRISE POLITIQUE ET TERRORISME	16
CHAPITRE 1 HISTORIQUE DES CRISES POLITIQUES.....	16
SECTION I : UNE ANALYSE DES CRISES POLITIQUES.....	17
A. Genèse et dynamique de la crise malienne	18
B. La crise politique de 2020 à 2022 : instabilité politique persistante	21
SECTION 2 : LES FACTEURS DE LA CRISE POLITIQUE MALIENNE.....	24
A. Les de facteurs internes.....	24
B . Les facteurs externes.....	26
CHAPITRE 2 TERRORISME EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CARACTERE DISTINCTIF DU TERRORISME AU MALI.....	30
SECTION I : ANALYSE DU TERRORISME AU MALI	31
A. La contingence terroriste.....	31
B. L'analyse des attaques terroristes	36
SECTION II : LES FACTEURS FAVORISANT LE TERRORISME.....	41
A. Les facteurs internes	42
B. Les facteurs externes	46
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	51
PARTIE 2 ANALYSE DE L'INCAPACITE DE L'ETAT MALIEN A METTRE FIN A LA CRISE.....	52
CHAPITRE 3 ANALYSE DE L'INCAPACITE DE L'ETAT MALIEN A REpondre EFFICACEMENT A LA CRISE	52
SECTION I : LA MAUVAISE GOUVERNANCE.....	52
A. L'instabilité politique et coefficient de l'incapacité	53
B. L'impact de la mauvaise gouvernance	56
SECTION II : L'INGERANCE ETRANGERE	59
A. L'intervention militaire étrangère.....	60
B. L'ingérence sous-régionale et Africaine	64
CHAPITRE 4 LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	68
SECTION I : ANALYSE DES SOLUTIONS MISES EN PLACE	68
A. Au plan politique et sécuritaire	68
B. Au plan humanitaire	73
SECTION II : COMPARAISON AVEC D'AUTRES CRISES	78
A. Analyse de crise avec quelque pays de la sous-région	78
B. Analyse des crises historiques et actuelles du Mali	82
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	86
CONCLUSION GENERALE	88
BIBLIOGRAPHIE.....	a

DEDICACE

Je dédie ce mémoire au peuple Malien, a ces personnes qui ont perdu leur famille leur bien pendant les attaques. A ces personnes qui malgré les blessures, la souffrance, les douleurs continuent de croire en la paix, la justice ainsi qu'en un meilleur avenir.



REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude a toutes ces personnes de près comme de loin qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. D'abord, je tiens à remercier mon directeur de Mémoire Dr. Öğr. Üyesi Fethi Ufuk ÖZİŞİK pour son encadrement et sa compréhension. Je tiens ensuite à remercier Dr. Ehui Christophe, consultant en droit international, droit de l'Homme et droit de la migration, pour son temps et ses conseils tout au long de mes recherches. Un grand merci à Monsieur Jean Paul Zunon Kipré expert en sécurité défense et consultant en relations internationales pour son temps et les informations fournies qui m'ont permis d'approfondir au mieux mes recherches. Aussi, en tant qu'étudiante étrangère je tiens à remercier ma famille pour leur soutien moral car leur encouragement m'ont permis de tenir debout dans les moments difficiles. Pour terminer de tiens à remercier ma meilleure amie pour son soutien physique et moral tout au long de la rédaction de ce mémoire.



RESUME

Le Mali à l'origine était un royaume avec un système monarchique féodal. C'est un royaume qui a été par la suite colonisée par la France. Après des années de lutte, le Mali obtient son indépendance adoptant le régime démocratique. Cette indépendance au départ était nourri d'espoirs. Malheureusement, les années post-indépendance ont été contraires aux attentes. Crises politiques successives, rébellion Touareg, instabilités sociaux-économiques et terrorisme. Il faut noter que ces évènements ont eu des conséquences. Ce sont des conséquences comme des sanctions de la part des organisations régionales et internationales, l'instabilité politique et sécuritaire permettant aux groupes djihadistes de prendre le contrôle dans le Nord du Pays. Cette étude s'intéresse aux raisons de l'instabilité de l'Etat Malien depuis 2012 ainsi qu'aux raisons de l'incapacité de l'Etat Malien à répondre efficacement aux crises. Cette recherche repose sur l'analyse de documentaires, d'articles, de rapports ainsi qu'un entretien avec un acteur du domaine.

Mot clés : Mali, Crise, Terrorisme, Gouvernance, Charia

ABSTRACT

Mali was originally a kingdom with a feudal monarchical system. This kingdom was later colonized by France. After years of struggle, Mali gained its independence by adopting a democratic regime. This independence was initially fueled by hope. Unfortunately, the post-independence years were contrary to expectations. A series of political crises, a Tuareg rebellion, socio-economic instability, and terrorism ensued. It should be noted that these events had consequences. Consequences such as sanctions from regional and international organizations, political and security instability allowing jihadist groups to take control in the north of the country. This study examines the reasons for the instability of the Malian state since 2012 as well as the reasons for its inability to respond effectively to crises. This research is based on the analysis of documents, articles, reports, and an interview with an actor in the field.

Keywords : Mali, Crisis, Terrorism, Governance, Sharia Law

ÖZET

Mali başlangıçta feodal monarşik sisteme sahip bir krallıktı. Daha sonra Fransa tarafından sömürgeleştirilen bir krallık oldu. Mali, yıllar süren mücadelenin ardından demokratik bir rejimi benimseyerek bağımsızlığını kazandı. Bu bağımsızlık başlangıçta umutla beslendi. Ne yazık ki, bağımsızlık sonrası yıllar, beklentilere aykırıydı. Ardışık siyasi krizler, Tuareg isyanı, sosyo-ekonomik istikrarsızlık ve terörizm yaşandı. Bu olayların sonuçlarının olduğunu belirtmek gerekir. Bölgesel ve uluslararası örgütlerin yaptırımları, cihatçı grupların ülkenin kuzeyinde kontrolü ele geçirmesine izin veren siyasi ve güvenlik istikrarsızlığı gibi sonuçlar meydana geldi. Bu çalışma, Mali devletinin 2012'den bu yana yaşadığı istikrarsızlığın nedenlerine ve Mali devletinin krizlere etkili bir şekilde yanıt verememesinin nedenlerine odaklanmaktadır. Bu araştırma, belgelerin, makalelerin, raporların analizine ve sahadaki bir paydaşla yapılan görüşmeye dayanmaktadır.

Anahtar Kelimeler: Mali, Kriz, Terörizm, Yönetişim, Şeriat Hukuku

SIGLES ET ABREVIATION

AQMI : Al-Qaida au Maghreb islamique

ATT : Amadou Toumani Touré (ancien président du Mali)

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CERF : Central Emergency Response Fund

CNSP : Comité National pour le Salut du Peuple (Mali)

EIGS : État islamique au Grand Sahara

FAO : Food and Agriculture Organization

GATIA : Groupe Autodéfense Touareg Imghad et Alliés

GISIM : Groupe islamique pour le soutien à l'islam et aux musulmans

HCR : Haut-Commissariat des Réfugiés

HCUA : : Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad

HRP : Humanitarian Response Plan

MAA : Mouvement Arabe de l'Azawad

MINUSMA : Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali

MNLA : Mouvement National de Libération de l'Azawad

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian affairs

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

PAM : Programme Alimentaire Mondial

INTRODUCTION

Au cours de cette étude, deux thématiques seront abordées : d'une part les crises politiques et d'autre part le terrorisme. D'abord, la crise politique se définit par des troubles au niveau du système politique d'un Etat, sa stabilité qui se voit affectée, la pertinence ou la capacité des institutions sont ainsi remises en question. Ensuite le terrorisme, l'une des menaces majeures dans ce monde, un sujet inquiétant et à la fois sensible, difficile de le définir exactement. Cependant, il se traduit par des faits violents, de menaces intentionnelles, trafic d'arme, enlèvement, l'utilisation illégale d'arme contre des civils, des violations de ces actes qui portent atteinte aux droits humains fondamentaux mais dont les terroristes font malheureusement usage, tout ceci à des fins politiques, religieuses et/ou idéologiques. Ces deux thématiques sont des sujets stratégiques interconnectés qui depuis des décennies réveillent les consciences en raison de leur ampleur, elles suscitent la curiosité à avoir la connaissance des facteurs qui les ont fait naître et les résolutions applicables. Ce sont en ce moment des sujets stratégiques débattus par les chercheurs, les médias, les diplomates.

Parlant de crise politique et de terrorisme, pourquoi précisément le choix du Mali ? Choisir le Mali comme sujet d'étude se justifie par le fait que d'une part que depuis des décennies ce pays est le spectacle de crise politique, de conflit, de guerre, d'attaque terroriste. Sa position géographique peut être une porte d'ouverture qui pourrait affecter les pays à l'entour. D'autre part, ce choix est peut-être un exemple de cas où les enseignements qui seront déduits pourront servir d'enseignement sur la gestion de crise politique et le combat mené pour la lutte antiterroriste. Ce sujet est d'une importance tant au niveau académique qu'au niveau pratique, dans la mesure où il fait intervenir plusieurs enjeux tels que géopolitique, socioculturelle, humanitaire et le rôle des acteurs internationaux.

Avant d'entrer dans le fond du sujet, il serait nécessaire de présenter le Mali ce qui facilitera une appréhension du sujet.



Source : https://www.liberation.fr/planete/2014/05/21/les-violences-de-kidal-ravivent-les-plaies-anciennes-du-mali_1023397/

Le Mali est un Pays situé en en Afrique de l'Ouest ayant pour pays limitrophe au nord et nord-est l'Algérie, au sud-ouest le Burkina, la Cote d'Ivoire, la Guinée le Niger à l'Est, la Mauritanie à l'ouest et le Sénégal à l'Ouest sud. Avant d'être une république, le Mali était un empire sous le nom d'Empire mandingue. Connu comme l'un des plus grands et vastes empires d'Afrique, il comprenait les pays tels que le Ghana, le Burkina et la Guinée actuelle. L'Empire a été fondé au XIIIeme siècle par Soundiata Keita chef Mandingue qui remporta la bataille de kirina contre Soumaoro Kanté. Un régime politique basé sous un système monarchique, il y avait donc en tête un empereur qui dirigeait et était remplacé à sa mort. Soundiata Keita roi du mandé¹ selon les traditions orales, vers 1230 il fut roi et réunit les clans malinké (groupe ethnique) a Siby (un village) ou il aurait organisé une armée pour entreprendre une guerre contre le roi Sosso (Royaume du Sosso). Les chefferies Mandées soumis au royaume de sossos dominaient la région depuis 1180 sous le règne de Soumahoro Kanté qui contrôlait les régions de Bamako, Ouagadougou et l'ancien Ghana, ceux-ci qui étant animistes s'opposaient à l'Islam et

¹ Mandé était une région mais aussi représente un groupe ethnique

l'esclavage. Soundiata Keita était à la tête de ce soulèvement en 1220 contre Soumahoro Kanté, après plusieurs batailles vers 1335 que Soundiata Keita vainc Soumahoro roi du Sosso a kirina (bataille de kirina). Après cette victoire, il unifie tous les royaumes de la région pour former l'empire du Mali et est surnommé MANSA². Ainsi l'empire fondé, l'organisation politique et social a été attribué à Soundiata. L'islamisation prend une tournure croissante dans le milieu urbain sous son règne. À regret, en raison de son vaste étendu, l'Empire connaît le sort des grands empires, celui de la révolte des peuples assujettis du système du Mansa, les peuples tels que les Mossis, Tekrour et les touarègues. Cette révolte a engendré la libération de l'Empire Songhaï qui était sous l'empire de l'Empire Mandingue et la destruction de la capitale Niani en 1400 par le Roi Soni Ma Dogo. Ensuite, la libération de l'empire songhaï se présente sous la dynastie des Soni sur 300 ans. Leur puissance repose sur la croissance marchande des villes de Tombouctou et Gao dont l'économie est dépendante de l'esclavage, le contrôle des mines de sel de Teghazza ainsi que son organisation politique et son armée. Cet empire a encore prospéré avec l'arrivée de Sonni Ali Ber qui a son tour libéré la ville de Tombouctou de la tutelle des Touarègues et prennent Djene qui représente le pont d'arriver de l'or et du sel du Sahara. Cependant, les Askias (peuple descendant de la dynastie de Soni Ali Ber) ont été fragilisés par les ambitions des marocains qui eux visaient le lieu où l'on fabrique et conserve le sel de Teghazza. Les données ont changé dès la venue de Mulay Ahmade Al Mansur et l'interruption de l'exploitation de sel en 1591 qui engendra la dissolution de l'empire Soni. C'est dès 1592 que les gouverneurs marocains prennent le trône de Tombouctou où ils gouvernent la région en ce moment précis il existait le commerce atlantique sous la conduite des européens qui a fait perdre la fiabilité des échanges transsahariens. Après plusieurs décennies de perte et de pouvoir non requis les Touarègues s'allient aux Marocains et s'installent à Tombouctou. Les marocains juste après avoir affaibli le royaume du Songhaï, s'adonnent aux razzias dans le but d'assurer le commerce d'esclave. Cet acte crée une insécurité au niveau régional. Ces comportements désignés comme irrespectueux, inhumains qui vont dans le sens contraire de l'Islam a suscité des réactions de la part des guides religieux. C'est dans ce contexte que la France va profiter de cette division pour s'imposer. Les colons en Afrique ont marqué leur passage par l'exploitation des ressources naturelles en mettant aussi en place une administration coloniale centralisée par lequel ils domineront. Cette domination s'est faite par la mise en place des postes commerciaux partout dans le pays, oppression du peuple Maliens par leur loi, leur système politique et leur politique économique. Ce pays s'est vu imposé par la France la création d'école et l'enseignement de l'éducation à la française adoptant ainsi la langue française comme la langue nationale au détriment de leur propre langue. Cette époque est marquée par la propagation de la culture occidentale qui aura des répercussions à long terme non seulement sur la communauté Malienne mais aussi avec des effets significatifs sur le territoire. Cependant, l'arrivée de Samory Touré considéré comme l'un des plus grands explorateurs africains à marquer son temps lors de la conquête de la Guinée et de la Côte d'Ivoire d'où la conquête de certains

² Mansa est un mot en Malinké et Mandinka qui signifie Roi des rois

territoires (Afrique ouest). Le Mali a été dénommée « haut-Sénégal-Niger » avant de devenir « Soudan Français » qui fera partie de l'Afrique occidentale Française sans oublier que ces pays ont fourni des hommes en esclavage lors du commerce triangulaire (Afrique -Amérique-Europe), ont donné des hommes pour combattre lors de la première et deuxième guerre mondiale ces combattants connus sous le nom de tirailleurs sénégalais en raison du fait qu'on les rassemblait tous sur les côtes sénégalaises avant d'être déportés sur les autres continents. Après des siècles d'oppressions, le Mali décide de prendre en main son destin en luttant pour devenir un pays indépendant.

Après des années de lutte, le Mali devient un pays souverain et obtient son indépendance le 22 Septembre 1960 adoptant ainsi la démocratie comme régime politique, c'est-à-dire qu'il quitte un régime monarchique pour intégrer un régime dans lequel tous les citoyens participeront aux décisions politiques par le vote. Ça sera un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple³. Le Mali après avoir obtenu son indépendance de la France se voyait libéré des chaînes de l'emprise coloniale, en résumé se voyait renaître. Cependant, ce ne fut qu'une illusion parce que les années postindépendance n'ont pas été roses. Les années qui suivent ont été marquées par des problèmes économiques et sociaux en fusion avec les tensions politiques ont engendré des mécontentements, des manifestations des revendications croissantes. Si dès le premier gouvernement de l'après indépendance est taché de tel problème, on peut en déduire que les bases de ce nouveau gouvernement n'ont pas été solides. La mauvaise compréhension et gestion de la démocratie font fureur dans les prochaines décennies en laissant place à la dictature politique, tension ethnique, rébellion, putsch, répression, transition, corruption, faiblesse institutionnelle, défis économiques, problèmes sociaux et la dépendance face à l'aide internationale. De tels événements rendent la situation territoriale sensible, instable et favorable à l'arrivée du terroriste. Non seulement dans les difficultés de gérer les problèmes internes s'ajoute la présence terroriste qui devient un autre défi majeur à relever.

Face à de tels événements plusieurs hypothèses surgissent à savoir :

Quels sont les fondements historiques, politiques, économiques et sociaux de la crise transnationale que connaît le Mali depuis 2012 ?

Quels sont les préjudices de cette crise sur la pérennité de l'État malien, le mécanisme de ses institutions et les conditions d'existence des citoyens ?

Qui sont les principales organisations terroristes opérationnelles au Mali, et quels sont leurs ambitions en termes de intentions doctrinaires, politiques ou identitaires ?

Qui sont les entités gouvernementales, non étatiques et internationales concernés par la gestion ou l'escalade de la crise au Mali, et quelles sont leurs tactiques opérationnelles ?

Quels sont les entraves structurelles, politiques, sécuritaires et sociales qui entravent la lutte du Mali

³ Définition de la démocratie selon Abraham Lincoln

contre le terrorisme et son aspiration rétablir une paix à long terme et inclusive ?

Quelles sont les politiques nationales, régionales et internationales déployées pour réagir à la crise, et quel a été leur degré d'efficacité ou de restriction ?

Toutes ces hypothèses seront détaillées, expliquées et analysées tout au long de cette étude dans le but d'apporter des éclaircissements sur les zones d'ombre. Comme tout problème, ce sujet présente des limites à prendre en considération afin de mieux les centrer et construire une meilleure analyse. Ces limites seront autour de quelques axes qui sont : Le temps, l'espace géographique, les aspects de la crise, les acteurs impliqués sans oublier les thématiques spécifiques au sujet. D'abord en ce qui concerne le cadre temporel, les problèmes du Mali existent depuis bien des années, elle se sont accentués depuis les indépendances. Néanmoins, au cours de cette étude nous allons nous baser à partir des années 2012 à 2021 en raison de l'actualité cette période qui est marquée dès le début l'année 2012 avec la rébellion Touareg et le coup d'Etat, aussi certaines périodes seront mentionnées tels que l'accord d'Alger en 2015, le coup d'Etat de 2020 et les sanctions internationales en 2021. Ensuite, l'espace géographique tel que mentionné dans le sujet Afrique sub-saharienne qui est vaste mais ayant pour cas précis le Mali. Le sujet même s'il touche les pays voisins sera délimité au niveau du territoire Malien. Même au niveau du Mali l'étude sera centrée sur les régions touchées c'est-à-dire celle du nord (Tombouctou, Kidal et Gao) et du centre (Mopti). En outre, au niveau des aspects de la crise : politico-économique, social et éthique, sécuritaire et humanitaire. En explorant ces volets, les recherches seront limitées sur : l'instabilité du gouvernement, l'ingérence internationale à l'épreuve de la crise ainsi que l'impact économique sur le développement du Mali au niveaux politico-économique. Sur le volet sécuritaire l'accent sera fait sur le conflit entre l'armée du gouvernement, l'armée internationale et les groupes terroristes qui sont responsables des dégâts humanitaires comme le manque de ressource vital, les réfugiées et les déplacés. Et enfin l'analyse des causes profondes et ses conséquences sur le Mali. Il existe de nombreuses recherches qui tente de mettre en évidence la complexité de la crise politique en rapport et son rapport avec le terrorisme. Le résultat de ces recherches mette l'accent sur l'importance des reformes politique, institutionnelles et sécuritaires. Malheureusement, malgré les initiatives mise en place depuis 2012 tant au niveau national qu'international, elle na fait que multiplier les offensives, baisser l'autorité de l'Etat et accroitre la venue terroriste. De ce fait, une question essentielle se pose : **Quels sont les mécanismes politiques, structureaux, et sécuritaires qui rendent compte de l'incapacité persistante de l'État malien à gérer les crises politiques et à répondre à la menace terroriste depuis 2012 ?**

Mon objectif à travers ce sujet sera d'abord d'analyser les causes qui ont suscité cette crise en essayant de faire comprendre par mes écrits les facteurs politiques, sociaux et économiques qui ont mené le Mali a une instabilité territoriale. Ensuite analyser l'impact que créent le terrorisme et les crises politiques qui mettent l'Etat Malien dans une incapacité à résoudre le problème. Aussi, il sera question d'analyser l'intervention étrangère à l'épreuve de la crise Malienne. Enfin, la rédaction de ce travail sera articulée en deux grandes parties. La première partie ayant pour grand titre crise politique et terrorisme, ça sera

le lieu d'expliquer les différentes crises qui se sont succédées à travers l'historique des crises et l'association du terrorisme a ces crises. La deuxième partie traitera de l'incapacité de l'Etat malien à mettre fin aux crises. Cette partie dans laquelle seront exposées les facteurs internes et externes favorisant l'incapacité ainsi que les perspectives d'avenir feront l'objet d'analyse.



PARTIE 1 CRISE POLITIQUE ET TERRORISME

Le Mali, autrefois considéré comme un modèle de stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest, est aujourd'hui le symbole d'une fragilité étatique exacerbée par une crise multidimensionnelle. Depuis 2012, le pays est pris dans un tourbillon d'instabilités politiques, de rébellions armées, d'affrontements intercommunautaires et de menaces terroristes de plus en plus structurées. Cette situation dramatique met à nu les failles profondes de l'État, l'échec des mécanismes traditionnels de régulation sociale, ainsi que l'incapacité des gouvernements successifs à instaurer une paix durable et inclusive.

La présente partie s'attache à explorer les ressorts de cette crise complexe en examinant à la fois les acteurs majeurs du conflit, les logiques violentes de fragmentation sociale, les dynamiques idéologiques et religieuses qui nourrissent l'insécurité, ainsi que le rôle des forces armées nationales et étrangères dans l'évolution du chaos. Elle cherche aussi à comprendre comment, dans un contexte de vide sécuritaire et de gouvernance contestée, le terrorisme s'est enraciné, au point de menacer non seulement l'unité nationale, mais aussi l'équilibre géopolitique de toute la région sahélienne.

Pour cerner au mieux cette première partie, nous ferons l'historique des crises politiques (Chapitre I) avant d'aborder les particularités des crises du Mali (Chapitre II).

CHAPITRE 1 HISTORIQUE DES CRISES POLITIQUES

Dans ce chapitre nous aborderons les différentes crises politiques qui se sont succédées au Mali, jusqu'à nos jours et qui ont bouleversée la région du Sahel.

En 1960, le Mali devient indépendant de la France. Modibo Keïta devient le premier président avec une orientation socialiste ;

En 1968, survint le premier coup d'État ; le général Moussa Traoré renverse Modibo Keïta et instaure une dictature militaire jusqu'en 1991 ;

En 1991, ce fut la révolte populaire où Moussa Traoré fut renversé par Amadou Toumani Touré (ATT). Ce fut le début d'une transition démocratique.

En 1992, un retour à la démocratie avec Alpha Oumar Konaré qui a été élu démocratiquement ; un vent de stabilité et développement du multipartisme souffla à cette époque ;

En 2002, Amadou Toumani Touré est élu. Son mandat a été critiqué pour corruption et mauvaise gestion de la crise au nord.

En 2012, survint une insurrection touarègue ; et c'est la prise du Nord par les djihadistes qui se solda par un coup d'État du capitaine Sanogo ; dans la même veine ce fut l'intervention militaire française (Serval) ;

De 2013 à 2020, IBK est élu, mais son mandat est marqué par l'insécurité, la corruption et la colère populaire.

En août 2020, IBK est renversé par le colonel Assimi Goïta et le CNSP : c'est le début de la transition militaire.

En mai 2021, survint un deuxième coup d'État ; Goïta écarte les civils du gouvernement de transition et devient président de la transition.

De 2021 jusqu'aujourd'hui, c'est une transition prolongée avec un report des élections, des tensions avec la CEDEAO, un partenariat avec la Russie et des soupçons de dérives autoritaires.

Suite à cette chronologie, nous ferons une analyse des crises politiques (Section I) avant de présenter les facteurs des crises politiques maliennes (Section II).

SECTION I : UNE ANALYSE DES CRISES POLITIQUES

En politique, selon Samuel Huntington⁴ la crise c'est : « The transition to democracy is often preceded by a crisis of legitimacy of the authoritarian regime. »⁵ autrement dit la démocratisation est souvent précédée d'une crise de légitimité du régime autoritaire. Ses travaux vont permettre de mener à bien la suite de nos écrits d'identifier et interprétant les causes profondes du Mali sans oublier de les situer dans son contexte historique. Le Mali bien qu'ayant connu des périodes démocratiques, est marqué par une instabilité chronique due à des coups d'État, des rébellions, et une faible gouvernance. Ces crises politiques se sont souvent nourries des tensions ethniques, de la mauvaise gouvernance, de la corruption et de l'insécurité liée au terrorisme. Pour mener à bien notre analyse nous ferons, dans un premier temps, la genèse dynamique de la crise malienne (A) et en deuxième temps nous parlerons de la crise politique de 2020 à 2022 comme la conséquence d'une instabilité politique persistante (B).

⁴ Samuel P. Huntington (1927–2008) était un politologue américain, professeur à l'Université Harvard, principalement connu pour ses travaux sur la démocratisation et les relations internationales, notamment *The Third Wave* (1991).

⁵ Huntington, S. P. (1991). *The third wave: Democratization in the late twentieth century*. University of Oklahoma Press.

A. Genèse et dynamique de la crise malienne

Selon Samuel Hunting, pour parler de crise politique, certains critères font surface dans ce processus de démocratisation, un pays est en considéré en situation de crise lorsqu'il y a perte de légitimité du pouvoir place, s'en suit d'un mouvement social, faiblesse de l'armée, pression international et effondrement du régime. Cette théorie peut être appliquée au cas de crise Malienne actuelle.

Selon La crise actuelle au Mali ne date pas d'hier. Elle résulte d'un enchaînement d'événements historiques, d'un contexte géopolitique régional instable et de facteurs internes structurels mal résolus. Cependant cette crise est multidimensionnelle car elle évolue sur les plans sécuritaire, politique, social et géopolitique. Nous parlerons à cet effet, des fondements historique et sociaux politique (a) et de la crise de 2012 comme un tournant décisif (b) dans l'histoire du Mali.

a) Les fondements historiques et sociaux-politiques de la crise

Selon les fondements historiques, nous notons une marginalisation historique du Nord malien. Dès l'indépendance (1960), l'État malien centralisé à Bamako peine à intégrer les régions sahariennes du Nord Tombouctou, Kidal, Gao Les Touaregs, peuple nomade du Nord, se sentent exclus du processus politique et économique. Cela conduit à une succession de rébellions touarègues (1963, 1990, 2006, 2012)⁷ toutes suivies d'accords mal appliqués ou ignorés. Aussi comme fondement historique, nous notons l'échec de l'unité nationale car le Mali n'a pas réussi à forger une identité nationale forte qui transcende les divisions ethniques, tribales et régionales et l'administration, l'armée, les services publics sont historiquement dominés par les populations du sud.

Également cet historique est marqué par l'héritage de la colonisation française qui a instauré un modèle d'administration centralisée, basé sur la domination d'un centre sur des périphéries ; signifiions aussi que la pacification⁸ du Nord a été militaire et non politique, ce qui a laissé des tensions intactes à l'indépendance.

S'agissant des fondements politiques, nous avons la faiblesse des institutions étatiques ; car depuis l'indépendance, l'État malien peine à exercer son autorité sur l'ensemble du territoire et cela se traduit par l'absence de services publics, une faiblesse de l'armée et un système judiciaire peu crédible ; ce qui a pour conséquence un vide sécuritaire exploité par des acteurs armés. Nous constatons, notamment une instabilité politique chronique qui est marquée par une alternance entre dictatures militaires Moussa

⁶ Région du nord du Mali historiquement, culturellement et géographiquement importante marquées par des enjeux politiques et sécuritaires.

⁷ Kamel, F. (2024). *La problématique de l'intégration des Touaregs dans la construction nationale au Mali* (Thèse de doctorat, Université d'Alger 3, année universitaire 2023/2024, pp. 09–67).

⁸ L'instauration de la paix a été tentée par des moyens militaires, notamment à travers l'opération Serval (2013–2014) et l'opération Barkhane (2014–2022).

Traoré, 1968–1991 et démocraties fragiles ; tout en notant que des élections n’ont pas toujours été synonymes de gouvernance efficace et trois coups d’État récents 2012, 2020, 2021¹⁰ traduisent un manque de confiance structurel envers les élites politiques. Par ailleurs le clientélisme et la corruption traduisent une gouvernance basée sur les réseaux d’intérêts, la distribution de postes et de faveurs. Cependant, les populations rurales et du Nord se sentent délaissées par un pouvoir confisqué¹¹ par les élites de Bamako.

Parlant des fondements sociaux, nous pouvons noter des inégalités régionales et sociales. Le nord du Mali reste structurellement sous-développé cela est perceptible par la pauvreté, l’analphabétisme et le manque d’infrastructures. Ce déséquilibre nourrit la frustration des jeunes et les rend vulnérables aux discours radicaux ou sécessionnistes.

Nous notons également des tensions ethniques et communautaires qui s’illustrent par des conflits entre Peuls, Dogons, Touaregs, Bambaras... attisés par la compétition pour les ressources eau, terres, bétail¹². Ces tensions sont instrumentalisées par les groupes armés pour recruter et diviser.

Au niveau social, nous voyons une jeunesse abandonnée ; dans la mesure où une majorité de la population est jeune, sans emploi et sans éducation adaptée. Le chômage massif alimente les réseaux de trafics, le banditisme et le recrutement par les groupes djihadistes.

Vu ce qui précède, nous pouvons voir que les fondements de la crise malienne sont profondément enracinés dans l’histoire coloniale, les fractures ethno-régionales, l’échec de la gouvernance démocratique, et la marginalisation socio-économique de larges pans du pays.

Nous aborderons à la suite la crise de 2012, comme un tournant décisif

b) La crise de 2012 : un tournant décisif

Une instabilité chronique fut ignorée car, avant 2012, le Mali était souvent cité comme un modèle démocratique en Afrique de l’Ouest. Mais derrière cette image le Nord était en marge de la gouvernance

⁹ Moussa Traoré a été président du Mali de 1968 à 1991 à la suite d’un coup d’Etat contre Modibo Keita.

¹⁰ Le Mali a connu un premier coup d’Etat en 2012 lorsqu’Amadou Toumani Touré a été renversé par la junte. En 2020 un second coup d’Etat contre Ibrahim Boubacar Keita, et un autre en 2021 contre le président de transition Bah N’DAW. Ces faits ont enfoncé le Mali dans une instabilité politique accentuée par les tensions sécuritaires et sociales.

¹¹ Depuis des décennies la communauté nord Malienne dont les Touaregs ont manifesté leur mécontentement face à la marginalisation économique, politique et sociale. Il juge le fait que le pouvoir soit centralisé à Bamako dans le sud en ne prenant pas en compte les réalités des localités nord.

¹² Ressource naturelle et animal.

nationale. Les accords de paix notamment celui d'Alger de 2006¹³ n'étaient pas appliqués sérieusement. Le pays souffrait d'une corruption endémique et d'un affaiblissement des forces armées.

Le retour des ex-combattants de Libye en est un catalyseur de cette crise. En effet, en 2011, la chute de Mouammar Kadhafi a permis à des centaines de Touaregs maliens, lourdement armés, de revenir au Mali. Ces anciens mercenaires ont rejoint ou fondé le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad)¹⁴, avec une capacité militaire redoutable

S'agissant du déroulement de cette crise, notons qu'en janvier 2012, le MNLA lance une offensive armée dans le nord pour revendiquer l'indépendance de l'Azawad ; ce qui affaiblit l'armée malienne qui fut dépassée par les événements (mauvaise logistique, moral bas, abandon des postes). Par la suite survint le coup d'État du 22 mars 2012 car, face à la déroute militaire, des soldats mutinés à Kati renversent le président Amadou Toumani Touré (ATT). Ce coup d'État est mené par le capitaine Amadou Haya Sanogo. Ce putsch désorganise l'État, crée un vide institutionnel, et aggrave la situation sécuritaire.

C'est sans doute ce qui favorisa la prise du Nord par les groupes djihadistes. Ainsi, profitant du chaos, des groupes islamistes armés (Ansar Dine, AQMI, MUJAO)¹⁵ s'allient un temps au MNLA, puis le marginalisent et prennent le contrôle total du Nord. Ce fut l'application stricte de la charia, les violences contre les civils et la destruction de mausolées à Tombouctou.

Cette situation engendra des conséquences majeures ; notamment l'effondrement de l'État dans le Nord. Le Mali perd de facto le contrôle de plus de deux tiers de son territoire et les populations civiles sont abandonnées à elles-mêmes ou soumises aux djihadistes. Elle a pu permettre l'intervention internationale (Opération Serval)¹⁶. En janvier 2013, la France intervient militairement à la demande du président de transition. L'opération Serval permet de reprendre les grandes villes du Nord, mais ne règle pas le problème de fond. Elle favorisa une transition politique fragile avec un gouvernement de transition est mis en place. En 2013, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) est élu avec la promesse de restaurer l'unité nationale.

La crise de 2012 est un tournant décisif avec la naissance d'un conflit hybride car, plus qu'une simple rébellion, la crise devient un mélange explosif incluant terrorisme, criminalité transnationale, rivalités communautaires et enjeux géopolitiques. Elle favorisa une crise de légitimité politique permanente. Les élites civiles sont perçues comme corrompues et inefficaces et l'armée se pose en arbitre du pouvoir, menant à de nouveaux coups d'État en 2020 et 2021.

¹³République du Mali. (2006). *Accord pour la restauration de la paix, de la sécurité et du développement dans la région de Kidal*, signé à Alger le 4 juillet 2006.

¹⁴ Organisation politique et militaire créé en Octobre 2011 composée majoritairement de Touareg Active dans le nord du Mali

¹⁵ Grégoire, E. (2013). Islamistes et rebelles Touaregs maliens : alliances, rivalité et ruptures.

¹⁶ Soumano, M. (2014). *Une approche d'intervention à géométrie variable objet de dynamiques contradictoires. Le Mali : L'intervention internationale à l'épreuve de la crise malienne* (chap. 2, pp. 54–57).

Vu ce qui précède, la crise de 2012 marque le point de basculement du Mali dans une instabilité profonde, durable et complexe. Elle révèle les failles historiques de l'État, met à nu la vulnérabilité du tissu social, et enclenche une restructuration géopolitique du Sahel. Voyons celle de 2020 à 2022.

B. La crise politique de 2020 à 2022 : instabilité politique persistante

Avant la crise de 2020 le mandat d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) est contesté car, élu en 2013, réélu en 2018, IBK incarne au départ l'espoir d'un retour à la stabilité. Son régime est rapidement perçu comme inefficace, corrompu et incapable de juguler l'insécurité croissante. De nombreuses affaires de détournement de fonds, notamment dans l'armée, fragilisent sa légitimité. Par la suite la crise sécuritaire et sociale s'est aggravée ; le terrorisme s'étend du Nord au Centre, les violences communautaires¹⁷ (notamment entre Dogons et Peuls)¹⁸, enlèvements, attaques contre les FAMA (forces armées maliennes) Se sont mêlés les grèves, les pénuries, la crise sanitaire (COVID-19) et le chômage massif des jeunes. Pour mieux percevoir cette partie nous parlerons d'une instabilité persistante (a) et la complexité électorales (b).

a) Une instabilité persistante

Le Mali est un état en crise permanent. Depuis 2012, le Mali est pris dans un cycle d'instabilité chronique, caractérisé par des coups d'État à répétition (2012, 2020, 2021)¹⁹, l'affaiblissement de l'État central, la montée en puissance d'acteurs armés non étatiques (groupes djihadistes, milices communautaires), une perte de confiance des citoyens envers les institutions publiques. Cette instabilité touche tous les niveaux du pays : politique, sécuritaire, institutionnel, économique et social. Cette persistance se traduit par des transitions sans fin.

Le Mali s'est également retrouvé dans le piège des transitions prolongées. En effet, depuis le départ d'IBK en 2020, le Mali est dirigé par une junte militaire, qui reporte les élections sous prétexte de réformes institutionnelles. La transition initialement prévue pour 18 mois est prolongée indéfiniment, sans calendrier clair ni contrôle démocratique. La classe politique est affaiblie, l'opposition muselée, et les voix critiques réprimées. Malgré les discours sur la « refondation²⁰ » du Mali, les initiatives restent

¹⁷ International Crisis Group. (2019,28 Mai) *Parler aux djihadistes au centre du Mali est-il possible ?* (Rapport Afrique N°276, pp.6-8)

¹⁸ Les Peuls, principalement éleveurs de bétail, et les Dogons, agriculteurs, entretiennent des relations marquées par des échanges et un partage des ressources. Toutefois, des tensions sont apparues autour de l'accès à la terre et à l'eau, exacerbées par les effets du changement climatique et la montée des groupes djihadistes dans le nord du Mali.

¹⁹ Depuis 2012, le Mali est plongé dans une instabilité politique marquée par plusieurs coups d'État : en 2012, les militaires renversent Amadou Toumani Touré en raison de l'incapacité à gérer la rébellion touarègue ; en 2020, le colonel Assimi Goïta renverse Ibrahim Boubacar Keïta à la suite de plaintes pour mauvaise gouvernance ; enfin, en 2021, la junte écarte le président de transition Bah N'Daw (Sidibé, 2022).

²⁰Ce discours traduit une volonté de rupture avec les anciennes pratiques de gouvernance, insistant sur la souveraineté nationale, la lutte contre la corruption et la refondation des institutions de la République (Goïta, 2021)

centralisées et peu transparentes. Les communautés, partis politiques et organisations de la société civile sont peu associés aux décisions majeures (réforme constitutionnelle, avenir des élections, orientations sécuritaires)²¹.

Dès lors, le Mali se laisse percevoir comme un pays fragmenté par une division territoriale. Cela se perçoit par le fait que l'État malien ne contrôle plus l'ensemble de son territoire. Le nord et une partie du centre sont dominés ou contestés par le JNIM (lié à Al-Qaïda), l'EIGS (État islamique), des milices d'autodéfense ou séparatistes (GATIA, CMA, MSA). Ces zones sont souvent en dehors du champ de l'administration.

Cette division est aussi institutionnelle par la rupture avec les partenaires internationaux (France, CEDEAO, ONU) qui, affaiblit les structures d'aide et de gouvernance partagée. Ainsi le partenariat militaire avec la Russie modifie profondément les équilibres, mais sans amélioration tangible de la sécurité. Alors comme conséquences de cette instabilité prolongée, nous pouvons noter des conséquences humanitaires avec plus de 400 000 déplacés internes, fuyant les violences, l'insécurité alimentaire et l'effondrement des services sociaux de base.

Au niveau des conséquences économiques nous notons des sanctions régionales, l'isolement financier, la baisse des investissements étrangers, l'économie informelle dominante et les trafics (armes, or, drogues) sont florissants. S'agissant des conséquences diplomatiques l'image du Mali fortement dégradée, le repositionnement géopolitique est risqué avec la sortie du G5 Sahel, l'isolement vis-à-vis de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Vu ce qui précède, l'instabilité persistante du Mali n'est pas une crise passagère, mais un système de désordre durable. Elle s'auto-alimente par l'échec des élites à répondre aux aspirations populaires, la fragmentation du territoire et de l'autorité de l'État, l'influence croissante de forces militaires sur la sphère politique.

Sortir de cette instabilité nécessitera une refondation profonde de l'État, un dialogue sincère avec toutes les composantes de la nation, et une réintégration du pays dans un cadre régional et international constructif. Voyons ce qu'il en est de la complexité électorale et de l'intervention de la CEDEAO.

b) Les complexités électorales et l'intervention de la CEDEAO

Au regard du contexte post-coup d'état (2020–2021) nous notons un processus électoral compromis. En effet, après le coup d'État d'août 2020, les militaires promettent une transition de 18 mois avec des élections présidentielles et législatives prévues en février 2022. Une charte de transition est adoptée, mais sans réel consensus national. Mais en Mai 2021, un second coup d'État (ou « rectification »²²) permet à Assimi Goïta de devenir président de la transition. Depuis lors, les élections sont un sujet

²¹ Goïta. A. (discours 2021), *assises nationales de la Refondation*. Gouvernement de transition du Mali.

²² Terme utilisé par les auteurs pour justifier leurs actions sans parler d'un coup d'Etat mais plutôt d'un réajustement.

politiquement explosif car le pouvoir militaire évoque la nécessité de réformes profondes avant toute élection ; la constitution, le fichier électoral et loi électorale sont concernés. De nombreux partis politiques et groupes de la société civile dénoncent un glissement du calendrier sans justification démocratique. La méfiance grandit et les autorités de transition sont perçues comme désireuses de rester au pouvoir le plus longtemps possible.

Nous notons des complexités électorales internes. Elles sont perceptibles par des réformes institutionnelles controversées ; la junte lance un processus de rédaction d'une nouvelle Constitution, adoptée par référendum en 2023, mais contestée pour son manque d'inclusivité. Ainsi, le nouveau texte renforce les pouvoirs de l'exécutif, ce qui inquiète certains acteurs politiques. Des réformes électorales sont engagées sans validation large du spectre politique national. Les principaux partis politiques sont écartés ou marginalisés du processus décisionnel. Le cadre de concertation nationale mis en place est jugé orienté ou vide de contenu. Des voix s'élèvent pour demander un dialogue national sincère afin de redéfinir le calendrier électoral et les garanties institutionnelles. Nous notons l'inexistence d'un fichier électoral fiable. Des zones entières du pays sont inaccessibles pour les autorités (insécurité, présence djihadiste) et l'insuffisance de ressources pour l'organisation de scrutins crédibles.

Relativement à l'intervention de la CEDEAO, la médiation diplomatique et les sanctions ont été entrepris. Dès septembre 2020, la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) impose des sanctions ciblées après le coup d'État (gel des avoirs, fermeture des frontières, suspension du Mali de ses instances)²³. La CEDEAO réclame un retour rapide à l'ordre constitutionnel. S'instaure alors, un conflit entre la CEDEAO et la junte. Ainsi, en janvier 2022, face au report annoncé des élections à 2026, la CEDEAO impose des sanctions économiques sévères dont la fermeture des frontières, la suspension des transactions commerciales non humanitaires et le gel des avoirs de l'État malien à la BCEAO. Ces sanctions provoquent un soutien populaire à la junte, habilement orchestré sur le thème de la souveraineté nationale contre l'ingérence étrangère.

Par ailleurs un assouplissement progressif des tensions se laisse entrevoir. En juillet 2022, à la suite d'un accord sur un nouveau calendrier électoral (élections fin 2024)²⁴, la CEDEAO lève partiellement les sanctions, mais elle reste vigilante sur le respect des engagements électoraux et de la transition.

Vu ce qui précède, les complexités électorales du Mali sont le reflet d'une crise plus profonde de légitimité politique et institutionnelle. Entre refondation constitutionnelle et méfiance mutuelle, le processus électoral reste fragile.

L'intervention de la CEDEAO, bien qu'utile pour maintenir la pression, a également révélé les limites de la diplomatie régionale face à un pouvoir militaire habile à mobiliser le nationalisme.

²³ Zevounou, L. (2022). Mali, les sanctions de la CEDEAO sont illégales. Bulletin du CODESRIA, (1), pp 21.

²⁴ Soumano, M. (2014). *Émergence et affirmation d'une dynamique souveraine sur fond de crise : s'approprier l'initiative de la gestion de la crise*. Dans le MALI : l'intervention internationale à l'épreuve de la crise Malienne (chap.4, pp187).

En somme, en appliquant la notion de crise dans l'analyse de la crise Malienne on en déduit effectivement que le Mali est un pays en période de crise prolongée. Cette crise n'est pas seulement le résultat de facteurs sociaux économique récent mais aussi de facteur historique et de changement de régime. Le Mali a l'origine était en royaume, passé d'un régime monarchique a un régime démocratique. Ce processus de transition politique nécessite certain aspect à respecter et mettre en application. En parlant d'aspect on peut citer : le changement de mentalité, de culture, d'institution de changement pouvoir. Passer d'un régime ou le pouvoir est détenu par le un seul individu et s'applique de façon héréditaire. Une société ou les droit et liberté sont restreint tel que la participation à la vie sociétale et la liberté d'expression. Contrairement au système démocratique ou le pouvoir est détenu par le peuple mais exercé par le biais des représentants élus par des élections régulières, dans ce pouvoir existe la liberté d'expression les citoyens participe à la vie de la société a travers les votes et décision politique. Cependant, au regard des faits exposés, les Maliens ne se sont pas encore acquis de la notion de la démocratie tant dans le fond que dans la forme. Le régime quant à lui n'est pas la cause de conséquence actuelle, le problème est la manière dont il est instrumentalisé. Abordons, à présent les facteurs de la crise politique Malienne.

SECTION 2 : LES FACTEURS DE LA CRISE POLITIQUE MALIENNE

La crise politique malienne est un phénomène complexe, résultant de plusieurs facteurs interconnectés qui ont exacerbé l'instabilité chronique du pays. Ceux qui retiendront notre attention sont les facteurs internes (A) et les facteurs externes (B).

A. Les facteurs internes

La crise politique au Mali s'explique en grande partie par des facteurs internes variés et profondément enracinés dans les dynamiques historiques, institutionnelles et socio-économiques du pays. Nous verrons les interactions interétatiques (a) et les facteurs socioéconomiques (b).

a) Les interactions intra-étatiques

Les interactions intra-étatiques jouent un rôle central dans la crise politique persistante au Mali, exacerbant les tensions internes et influençant les dynamiques politiques, économiques et sociales du pays. Il s'agit des relations entre le gouvernement central et les régions. Cela se manifeste par la centralisation excessive du pouvoir. Le pouvoir centralisé à Bamako néglige souvent les besoins spécifiques des régions périphériques, provoquant un sentiment d'abandon et d'exclusion parmi les populations régionales, particulièrement au nord. Cependant les tentatives de décentralisation n'ont pas

permis une réelle autonomisation administrative et financière des régions, limitant ainsi leur capacité à gérer leurs propres défis locaux.

S'agissant des rapports entre pouvoir civil et pouvoir militaire, le Mali connaît une influence récurrente de l'armée dans les affaires politiques, caractérisée par plusieurs coups d'État (notamment en 2012, 2020 et 2021). Ce phénomène traduit un déséquilibre dans les relations entre le pouvoir civil et militaire provoquant ainsi, des tensions institutionnelles surtout que les interventions militaires ont souvent interrompu les processus démocratiques, entraînant des périodes prolongées d'instabilité et de transition politique, avec des conséquences négatives sur la gouvernance et la stabilité institutionnelle. Ces interactions ont produit des conflits intercommunautaires dont les rivalités ethniques et communautaires. Elles se traduisent par les tensions et les conflits entre différentes communautés (notamment Peuls, Dogons et Touaregs) qui sont exacerbés par les luttes pour les ressources naturelles, le pouvoir politique et le contrôle territorial et l'instrumentalisation politique qui sont exploitées politiquement par différents acteurs étatiques et non étatiques, aggravant les divisions internes et compliquant les efforts de réconciliation.

Nous notons également des interactions économiques internes ; elles sont perceptibles par des disparités économiques régionales dans les régions du nord, traditionnellement marginalisées qui souffrent d'un manque chronique d'investissements, accentuant les disparités économiques internes et alimentant les frustrations sociales. L'économie informelle prédominante et la corruption généralisée entravent une redistribution équitable des richesses, exacerbant les tensions sociales et politiques internes. Les interactions intra-étatiques constituent un facteur clé de la crise politique malienne. Pour surmonter ces défis, il est essentiel de renforcer la gouvernance inclusive, promouvoir une véritable décentralisation et engager des processus de réconciliation intercommunautaire efficaces. Ces démarches sont cruciales pour établir une paix durable et une stabilité politique au Mali.

b) Les facteurs socioéconomiques

Les facteurs socioéconomiques constituent des éléments essentiels pour comprendre la crise politique persistante au Mali. Ils influencent profondément les dynamiques sociales, économiques et politiques du pays, aggravant les tensions internes et les conflits. Ces facteurs sont perceptibles par la pauvreté et les inégalités sociales, dans un premier temps. La pauvreté généralisée est indéniable dans cet Etat. Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec une grande partie de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Cette précarité économique alimente les frustrations et le mécontentement social. Les disparités économiques entre les régions, particulièrement entre le nord et le sud du pays, exacerbent les tensions et alimentent les revendications autonomistes et séparatistes.

Dans un deuxième temps, nous avons le chômage et le manque d'opportunités dans la mesure où le taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes, crée un terreau fertile pour le recrutement par des groupes extrémistes et armés s'agissant du manque d'opportunités économiques, l'absence de perspectives économiques viables, notamment dans les régions périphériques, pousse de nombreux jeunes vers l'économie informelle ou des activités illégales, augmentant ainsi leur vulnérabilité à l'extrémisme.

Dans un troisième temps, nous avons un accès limité aux services Santé et éducation insuffisantes ; ce qui affecte gravement le développement humain, renforçant le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale et la faiblesse ou l'absence d'infrastructures essentielles (routes, électricité, eau potable) dans les régions éloignées aggrave l'exclusion économique et sociale, contribuant ainsi aux tensions locales et régionales.

Dans un quatrième temps nous notons une sécurité alimentaire précaire. Le Mali fait face régulièrement à des crises alimentaires, dues notamment à des conditions climatiques difficiles et à des pratiques agricoles non durables. Les effets du changement climatique, notamment les sécheresses prolongées, exacerbent l'insécurité alimentaire, augmentant les risques de déplacements de populations et les conflits pour les ressources naturelles. Les facteurs socioéconomiques jouent un rôle déterminant dans la crise politique malienne. Pour surmonter ces défis, il est essentiel de mettre en place des politiques économiques inclusives, de renforcer les services publics essentiels et de créer des opportunités économiques durables pour l'ensemble des populations maliennes, particulièrement dans les régions historiquement marginalisées.

B . Les facteurs externes

Les facteurs externes jouent un rôle significatif dans la crise politique persistante au Mali. Ils exacerbent les tensions internes, influencent la dynamique sécuritaire et politique du pays, et compliquent davantage les efforts de stabilisation. Nous les verrons par le rôle des puissances étrangères (a) et l'échec d'une intervention militaire et diplomatique (b).

a) Le rôle des puissances étrangères

Le rôle des puissances étrangères est un élément crucial dans la crise politique malienne. Ces influences extérieures interviennent de différentes manières et ont des conséquences importantes sur la stabilité du pays.

S'agissant de l'intervention Française avec l'opération Serval (2013), la France est intervenue militairement au Mali en 2013 avec l'opération Serval pour repousser les groupes djihadistes occupant le nord du pays. Bien qu'efficace à court terme pour reprendre les villes clés, cette intervention a aussi engendré des débats sur la souveraineté malienne et le sentiment anti-français chez certaines parties de la population.

Ainsi, l'opération Barkhane, succédant à Serval, l'opération Barkhane visait à stabiliser la région du Sahel. Toutefois, sa présence prolongée a suscité des critiques internes et externes concernant son efficacité à long terme et ses impacts sur l'indépendance nationale.

Par ailleurs, le rôle des Nations Unies (MINUSMA)²⁵ complexifie la situation. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a tenté de stabiliser le pays et soutenir les efforts de paix. Malgré ses efforts, la mission est critiquée pour sa capacité limitée à protéger les civils et à influencer positivement les dynamiques sécuritaires du pays.

En outre, nous avons l'influence régionale de la CEDEAO²⁶ et les Pays Voisins. Cela se manifeste par les pressions diplomatiques et économiques de la CEDEAO. En cela, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a imposé des sanctions²⁷ économiques²⁸ et politiques²⁹ significatives en réponse aux coups d'État successifs, visant à rétablir l'ordre constitutionnel ; ce qui engendra l'instabilité dans la sous-région avec les crises sécuritaires au Burkina Faso et au Niger exacerbent l'insécurité au Mali, favorisant les déplacements transfrontaliers de groupes armés et terroristes.

Également, nous notons la présence russe et l'influence géopolitique. Cela est perceptible par l'intervention du groupe Wagner car l'implication accrue de la Russie, principalement à travers le groupe paramilitaire Wagner, a changé l'équilibre géopolitique au Mali. Cette présence suscite des tensions avec les partenaires occidentaux traditionnels et soulève des questions concernant les droits de l'homme et la transparence. Cela va engendrer la concurrence stratégique ; puisque la Russie cherche à renforcer son influence en Afrique en général et au Mali en particulier, ce qui modifie profondément les dynamiques politiques et sécuritaires locales. Le rôle des puissances étrangères au Mali est complexe et multifacette. Bien que ces interventions puissent parfois apporter une aide immédiate, elles posent des défis majeurs en termes de souveraineté nationale, d'équilibre géopolitique et d'efficacité à long terme. Une stratégie

²⁵ Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali, est une organisation créée par les Etats unis le 23 Avril 2013 ayant pour rôle une opération de maintien de la paix. Elle a fermé ses portes le 30 Juin 2023.

²⁶ La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest créée le 28 Mai 1975, une organisation sous régionale ayant pour but de coordonner les actions entre les pays qu'elle regroupe, le Mali s'est vu sanctionné par la CEDEAO en raison des coups d'Etat successive qui vont à l'encontre du respect des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit.

²⁷ TRAORE, A.O. & al. (2024). *L'analyse de l'incidence des sanctions de la CEDEAO contre le Mali*. Revue Française d'Économie et de Gestion, 5(12), 162-172.

²⁸ SISSOKO. E.F. & K. DEMBELE. (2023) « ANALYSE DES CONSEQUENCES DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES DE LA CEDEAO EN 2022 : Examens de l'endettement et de la stabilité macroéconomique du Mali », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume : 4 Numéro : 12 » pp :165 - 182.

²⁹ Africanews avec AFP. (2024,13 Aout). *Mali : la CEDEAO adopte des sanctions "très dures"*.

inclusive et équilibrée, combinée à une coopération régionale et internationale solide, est essentielle pour garantir une stabilité durable au Mali.

b) L'échec d'une intervention militaire et diplomatique

Malgré de nombreuses interventions militaires et diplomatiques, la crise politique et sécuritaire au Mali demeure complexe et persistante. Cet échec peut être analysé sous différents angles. Commençons par évoquer les limites des interventions Militaires car bien que les opérations françaises (Serval puis Barkhane) aient réussi à repousser temporairement les groupes djihadistes, elles n'ont pas pu éliminer durablement ces menaces ni rétablir une paix stable et malgré l'importante présence internationale, notamment celle de la MINUSMA (ONU), les attaques terroristes et les violences intercommunautaires persistent, révélant une incapacité à sécuriser efficacement l'ensemble du territoire.

Également, nous pouvons noter les difficultés diplomatiques. Plusieurs accords de paix et initiatives diplomatiques, comme l'accord d'Alger (2015), n'ont pas réussi à apporter une stabilité durable en raison du manque d'application réelle et du non-respect des engagements par les parties impliquées ; et les sanctions économiques et diplomatiques imposées par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), bien que destinées à rétablir l'ordre constitutionnel, ont parfois renforcé un sentiment nationaliste et anti-étranger, complexifiant davantage la situation politique.

L'approche principalement sécuritaire a souvent négligé les aspects socio-économiques et politiques essentiels pour résoudre les causes profondes des conflits. Les différentes interventions internationales ont manqué d'une coordination efficace, créant parfois des tensions entre acteurs internationaux et exacerbant les dynamiques internes.

L'instabilité persistante a permis aux groupes extrémistes de se renforcer, d'étendre leur influence et de recruter davantage, profitant des frustrations locales. L'échec à sécuriser durablement le pays a entraîné une augmentation des déplacements forcés, de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

L'échec des interventions militaires et diplomatiques au Mali révèle la complexité d'une crise qui ne peut être résolue uniquement par des approches sécuritaires ou des pressions diplomatiques isolées. Une solution durable nécessitera une approche holistique combinant sécurité, développement économique, gouvernance inclusive et dialogue intercommunautaire.

Au regard de ces écrits, une analyse approfondie nous permettra comprendre aisément le pourquoi et comment des événements présentés précédemment. Premièrement, quelques concepts clé ont été évoqué de manière répétitive tel que crise et conflit. A quel moment parle-t-on de crise ou de conflit ? En matière politique, une crise peut se définir comme une phase dans laquelle un Etat, un gouvernement fait face à

des situations de tendu, des situations de désaccord qui conduit à des mouvements de grève, de manifestation, de mouvement social, politique et diplomatique. Il faut noter qu'une crise peut être évolutive. Cela signifie qu'elle peut tendre vers un conflit et ce conflit peut à son tour tendre aussi vers une guerre. On en déduit qu'une crise n'est donc pas un conflit. Alors qu'est-ce qu'un conflit ? Un conflit, c'est une opposition de deux ou de plusieurs acteurs (individu, groupe, Etats) aux intérêts divergeants. Le conflit peut s'avérer pacifique (dialogue, négociation) ou violent (pouvant mener à une guerre). Tout est une question d'évolution de situation, on peut passer de crise a conflit et de conflit à une guerre.³⁰

Deuxièmement, Pour en revenir au cas pratique, bien que le sujet soit délimité à partir des crises de 2012,2020,2021, on ne manque de notifier quand même que depuis les indépendances le Mali est le spectacle et plusieurs crises qui se sont succédées, marqué par des mouvements tel que décrit dans la définition de la notion de crise. Plusieurs coups d'Etat, plusieurs transitions, pays instable, le Mali est considéré comme un Etat faible ou en faillite. Un Etat faible qu'est-ce que cela signifie ? Politiquement parlant, est considéré comme Etat faible un Etat qui est dans l'incapacité de répondre aux besoins de sa population et de gérer les changements qui vont avec. La faiblesse de l'Etat Malien se constate la succession de plusieurs coups d'Etat, une faiblesse institutionnelle et son incapacité à contenir les groupes armées djihadistes. La question est donc posée, comment un Etat avec un régime démocratique peut être touché par ce handicap politique ? La démocratie se définit comme le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple, un régime dans lequel le peuple a le pouvoir d'élire son représentant par voie du scrutin électoral. En revenant aux sources, le Mali étant à la base un empire qui regroupaient plusieurs royaumes. Sous régime monarchique le Roi avec un pouvoir exclusive et dirigeais jusqu'à sa mort, la gestion du pouvoir était transmise de père en fils. Ce qui est tout le contraire dans un régime démocratique. La transition d'un régime monarchique vers un régime démocratique est un processus délicat marqué par des difficultés tel que le changement de pouvoir, de mentalité, de culture et d'institution. L'exemple du Mali reste l'un des plus concret, le changement de régime c'est fait à travers la colonisation non pas parce que cela faisait l'unanimité mais ceux-ci étaient venus avec leur propre méthode de fonctionnement avec lequel ce peuple a été colonisé. Après la lutte pour l'obtention de l'indépendance le régime démocratie a donc été adopté. Par contre les évènements qui ont suivie ont montré révélé la faiblesse du régime. Le réel problème a été le fait qu'il n'ont pas adapté le nouveau régime en fonction de leur mentalité et leur culture, d'autres sont restés attachés à l'ancien régime ce qui engendre des discordes, la perte de la légitimité, les conflits sociaux-culturels et communautaires.

En troisième lieu, parlant des conflits notamment entre les peuls et dogons. Peuple d'éleveur de bétails et d'agriculteur dont leur histoire fut marquée par des pratiques d'échanges de ressources. Cependant, un conflit est né entre ces communautés en raison de l'accès limité aux ressources tel que l'eau et la

³⁰ Kipré Zunon, consultant en relations internationales et expert en sécurité, entretien personnel, Avril 2025

terre qui ont été exacerbées par le changement climatique un défi a surmonté. Une analyse plus approfondie va nous permettre de comprendre comment on peut passer d'une situation de partage, d'entente à une situation de conflit. Pour cela la théorie du conflit réaliste sera utilisée, précisément la théorie de Muzafer Sherif³¹ à travers l'expérience Robbers Cave³². Son expérience a été la première à étudier le conflit intergroupe sur trois étapes dont : la formation de groupe, le conflit intergroupe et la réduction du conflit. Cette expérience se déroule avec enfants précisément de 22 garçons âgés d'environ onze ans issus d'un milieu social économique identique. L'expérience se déroule en deux phases dont la première consistait en la formation de groupe à travers laquelle les garçons ont été divisé en deux groupes où ils sont invités à faire connaissance, passer du temps ensemble à travers des activités de groupe. Pour faire ressortir la phase compétitive, les chercheurs ont mis les groupes à l'épreuve à travers différents concours dont une récompense pour le gagnant ce qui signifie la perte de l'autre groupe. Cette phase s'est révélée le mouvementée par des injures, les violences physiques et verbales. Pour stopper le conflit les chercheurs ont établi des tâches qui nécessitaient une collaboration ce qui réduit les tensions. En somme on retient que lorsque les ressources sont suffisantes il y a coopérations et objectif commun, mais quand les ressources se trouvent à un niveau limité il y a conflit. Cette expérience explique le problème entre les dogon et l'accès limité aux ressources à instaurer une sphère de tension, de conflit de négativité.

CHAPITRE 2 TERRORISME EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CARACTERE DISTINCTIF DU TERRORISME AU MALI

Le terrorisme constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs de l'Afrique subsaharienne, frappant aussi bien les pays du Sahel que ceux du bassin du lac Tchad, de la Corne de l'Afrique ou de la région des Grands Lacs. Si les modes opératoires, les groupes impliqués et les contextes géopolitiques présentent des similitudes dans plusieurs États, le cas du Mali se distingue par une singularité profonde, à la croisée de plusieurs dynamiques : politiques, ethniques, religieuses et territoriales. Le terrorisme qui s'est enraciné au Mali ne se résume pas à une violence aveugle ou à une logique purement djihadiste : il est imbriqué dans une crise nationale aux ramifications régionales, marqué par une instrumentalisation des fractures internes et une hybridation entre insurrection locale et idéologie transnationale.

Ce chapitre s'attache à mettre en lumière ce caractère distinctif. Il interroge les spécificités maliennes en matière de production, de diffusion et de structuration de la menace terroriste, en les confrontant aux autres foyers d'instabilité du continent. L'objectif est de mieux comprendre pourquoi le Mali, au-delà

³¹ Sherif, M. (1906-1988), Psychologue Américain d'origine Turque, connu pour ses travaux sur la psychologie sociale.

³² Sherif, M. (1954) experiments in group conflict: Robbers cave.

des apparences, représente un épicentre stratégique du terrorisme sahélien, et pourquoi toute réponse globale à cette menace ne saurait faire l'impasse sur une lecture fine de ses singularités internes.

SECTION I : ANALYSE DU TERRORISME AU MALI

Le terrorisme au Mali ne saurait être appréhendé de manière superficielle ou strictement événementielle. Il s'inscrit dans une matrice historique, politique, sociale et géographique complexe, qui en fait bien plus qu'un simple conflit armé ou une menace sécuritaire isolée. Comprendre ce phénomène dans sa profondeur, c'est interroger ses causes structurelles, décrypter les logiques d'enracinement local, analyser la mutation des acteurs impliqués, et évaluer les réponses apportées ou manquées par l'État et la communauté internationale.

Cette section se propose ainsi d'entrer dans une analyse détaillée du terrorisme au Mali, en croisant les approches politiques, idéologiques, sécuritaires et géopolitiques. Elle met en évidence les spécificités de la dynamique terroriste malienne, tout en exposant les facteurs internes et externes qui la nourrissent. L'objectif est de dégager une compréhension globale, nuancée et contextualisée du phénomène, loin des caricatures, afin de mieux en saisir les enjeux et les perspectives de sortie de crise mais aussi analyser les limites de gouvernance étatique face aux menaces complexes. Cette analyse se fera à travers la mise en évidence de la théorie de capacité de l'État.

A. La contingence terroriste

La compréhension du terrorisme au Mali ne peut se limiter à une lecture linéaire ou déterministe des faits. En réalité, ce phénomène s'inscrit dans une logique de contingence, où chaque événement, chaque alliance, chaque rupture dans l'équilibre local ou régional peut redessiner le paysage de la violence. Le terrorisme malien n'est pas figé : il se transforme au gré des mutations politiques, des interventions militaires, des dynamiques communautaires et des opportunités stratégiques. Cette fluidité, propre aux conflits asymétriques et aux guerres irrégulières, rend toute prédiction incertaine et toute réponse rigide inadaptée.

Cette partie du texte s'attache à analyser le caractère contingent du terrorisme au Mali, c'est-à-dire son évolution constante, sa capacité d'adaptation aux circonstances locales et globales, et les effets imprévisibles qu'il engendre dans les rapports de force. À travers cette lecture, il devient possible de saisir pourquoi le terrorisme persiste, se régénère et déjoue les dispositifs classiques de lutte sécuritaire.

a) Acteurs et dynamiques

Depuis plus d'une décennie, le Mali est plongé dans une crise politique et sécuritaire d'une complexité extrême, au croisement de conflits identitaires, de rivalités géopolitiques, de faiblesses institutionnelles et de l'essor du terrorisme transnational. Cette crise, qui trouve ses racines dans une histoire de frustrations sociopolitiques anciennes et de marginalisation territoriale, s'est intensifiée au fil des années pour devenir une question régionale, voire internationale. Plusieurs acteurs y prennent part, de manière directe ou indirecte, avec des objectifs divergents, parfois contradictoires, mais toujours déterminants dans l'évolution de la situation.

Les premiers acteurs sont bien entendu les groupes djihadistes armés³³, dont l'ancrage dans le Nord malien remonte à la chute du régime en Libye en 2011 et au retour de combattants Touaregs lourdement armés. Ces groupes ne sont pas monolithiques. Ils s'articulent autour de deux grandes mouvances : d'un côté, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), lié à Al-Qaïda, et de l'autre, l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), affilié à l'État islamique. Ces organisations opèrent selon des logiques de conquête territoriale, de taxation des populations locales, d'endoctrinement religieux et de sabotage des États centraux. Leur implantation dans des zones périphériques et abandonnées par les services publics leur confère une certaine légitimité, souvent imposée par la terreur mais aussi parfois acceptée en l'absence d'alternative crédible.

À cela s'ajoutent les groupes armés communautaires³⁴, comme les milices d'autodéfense dogons ou peuls, qui prétendent protéger leurs communautés respectives face aux exactions des djihadistes ou à l'inefficacité de l'armée nationale. Ces milices exacerbent les tensions intercommunautaires et participent à la spirale de violence, notamment dans le centre du Mali, devenu un épice de conflit. Il ne s'agit plus seulement de djihadisme mais de guerre entre voisins, entre éleveurs et agriculteurs, entre Peuls, Dogons, Bambaras et d'autres groupes.

L'armée malienne est un autre acteur central, mais dont le rôle est ambivalent. Faiblement formée, sous-équipée, gangrenée par des problèmes structurels, elle a longtemps été incapable de contenir l'expansion des groupes armés. Ses interventions, parfois brutales, ont provoqué de nombreuses exactions contre les civils, créant un ressentiment populaire qui a pu profiter aux groupes terroristes. Pourtant, avec l'arrivée récente de nouveaux partenaires militaires (notamment russes), l'armée malienne a entamé une reconquête violente de certains territoires, mais cela au prix d'un isolement diplomatique et de tensions avec ses anciens alliés occidentaux.

³³ Jeune Afrique, (2012,23 Janvier), Rébellion au nord du Mali : ces « Touaregs de Kadhaï qui soutiennent Bamako »

³⁴ Lyammouri, R. (Mars 2022). *Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono au Mali.*

Justement, l'engagement international constitue une autre dimension majeure de cette dynamique. La France, longtemps considérée comme le partenaire militaire et stratégique privilégié du Mali, a lancé l'opération Serval en 2013 pour contrer l'offensive djihadiste sur Bamako. Cette opération, saluée à ses débuts, s'est transformée en une présence militaire contestée, perçue comme néocoloniale par une partie de la population malienne. L'opération Barkhane, son prolongement régional, a été contrainte de se retirer sous la pression populaire et institutionnelle.

De leur côté, les Nations Unies, à travers la MINUSMA, ont tenté de maintenir une paix relative dans certaines régions. Mais leur mandat limité et leur manque d'agilité militaire les ont souvent rendus impuissants face aux groupes armés. Finalement, sous la pression du gouvernement malien, la MINUSMA a été contrainte de se retirer en 2023, marquant un tournant majeur dans la gestion internationale de la crise.

Le rôle de la Russie et de ses supplétifs, notamment le groupe paramilitaire Wagner, est aujourd'hui une donnée incontournable. En s'installant au Mali à la faveur de la rupture avec la France et les partenaires occidentaux, les Russes ont fourni à la junte au pouvoir un appui militaire décisif, renforçant leur emprise sur le territoire mais suscitant des accusations de violations massives des droits humains. Cette nouvelle orientation stratégique vers Moscou s'inscrit dans une logique plus large de rééquilibrage des alliances africaines, dans un contexte de guerre d'influence mondiale.

En ce qui concerne les dirigeants politiques maliens, qu'ils soient civils ou militaires, jouent également un rôle fondamental dans cette dynamique. Depuis le coup d'État de 2012, le pays a connu plusieurs renversements de pouvoir, dont le dernier en août 2020 avec l'arrivée au pouvoir d'Assimi Goïta. Ce dernier incarne une volonté affichée de souveraineté retrouvée, de refus des diktats occidentaux et de retour de l'autorité de l'État. Mais dans les faits, le pouvoir militaire reste confronté aux mêmes défis : instabilité, pauvreté, défiance populaire, et surtout, une guerre asymétrique impossible à gagner uniquement par la force.

Cette accumulation d'acteurs aux logiques croisées rend la résolution de la crise extrêmement difficile. Chacun agit selon ses intérêts : les djihadistes veulent un califat ou un sanctuaire, les milices veulent la survie communautaire, les militaires veulent asseoir leur pouvoir, les puissances étrangères veulent préserver leur influence, les civils veulent la paix. Et dans ce chaos, c'est le peuple malien, pris en étau, qui paie le prix le plus fort : exil, famine, traumatisme, destruction du tissu social.

La crise malienne n'est donc pas une simple affaire de terrorisme ; elle est le miroir d'effondrement de l'État, d'un abandon des périphéries, d'un système mondial en mutation. Elle illustre l'impasse d'un modèle de gouvernance importé, la fragilité des États postcoloniaux et la résurgence d'identités locales face à l'incapacité des structures centrales à répondre aux besoins essentiels. Le Mali, dans cette tragédie, est à la fois un cas d'école et un avertissement pour toute l'Afrique de l'Ouest.

b) Les conflits intercommunautaires (Peul, Dogon, Touareg)

Au cœur de la crise malienne, trop souvent réduite à l'action des groupes djihadistes ou à la fragilité de l'État, se déploie un drame plus ancien, plus diffus, mais non moins ravageur : celui des conflits intercommunautaires. Le tissu social malien, historiquement composite et traversé de hiérarchies sociales complexes, s'est lentement déchiré sous le poids de frustrations accumulées, de rivalités foncières, de cycles de représailles et d'une instrumentalisation cynique des identités ethniques. Les affrontements entre Peuls, Dogons et Touaregs ne sont ni de simples querelles tribales ni des conflits spontanés : ils sont le produit d'une dynamique territoriale, économique et politique enracinée, que les événements récents ont attisée jusqu'à la conflagration.

Commençons par le centre du Mali, en particulier la région de Mopti, théâtre d'un conflit violent entre Peuls (ou Fulanis) et Dogons. Les Peuls sont majoritairement des éleveurs nomades ou semi-nomades, attachés à la transhumance et à la mobilité, tandis que les Dogons sont en grande majorité des agriculteurs sédentaires, ancrés dans leurs villages aux traditions anciennes. Ces deux modèles de vie, autrefois complémentaires, sont aujourd'hui entrés en concurrence exacerbée par la pression démographique, le changement climatique, la raréfaction des ressources, et l'affaiblissement de l'autorité étatique.

À cette rivalité foncière et économique s'ajoute une stigmatisation sociale croissante. Les Peuls sont souvent accusés d'être proches des groupes djihadistes, en raison du recrutement ciblé de certains éléments de leur jeunesse par les katibas islamistes. À l'inverse, des milices d'autodéfense dogons se sont constituées, notamment la tristement célèbre Dan Na Ambassagou sous prétexte de protéger leurs villages contre les incursions djihadistes, mais qui ont aussi été impliquées dans des massacres de civils peuls, parfois accusés sans preuve d'intelligence avec l'ennemi. Le massacre d'Ogossagou en 2019, où plus de 160 Peuls ont été tués, a marqué un point de non-retour dans l'escalade de la haine intercommunautaire.

Le cycle des représailles est devenu une mécanique infernale : un village peul est attaqué, puis une embuscade est tendue à des civils dogons, et ainsi de suite. Les jeunes sont enrôlés dans des milices, parfois contre leur gré, parfois par vengeance ou désespoir. Le tout dans un contexte où l'État est absent ou jugé complice, et où les services de sécurité, quand ils interviennent, le font souvent au bénéfice d'un camp contre l'autre. Les tentatives de réconciliation sont souvent superficielles, institutionnelles, ou sabotées par la méfiance mutuelle.

Plus au nord du pays, ce sont les Touaregs, peuple nomade du Sahara, qui sont au centre d'une autre configuration intercommunautaire, cette fois-ci teintée de lutte politique et de revendication identitaire. Les Touaregs, notamment issus de l'Adagh, ont longtemps été marginalisés dans l'appareil d'État

malien. Leur insurrection en 2012, à travers le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), visait à obtenir l'indépendance de la région de l'Azawad, une revendication portée depuis les années 1960. Mais cette rébellion a ouvert la voie à l'occupation djihadiste du Nord, puis à une recomposition complexe des forces.

Les Touaregs ne forment pas un bloc homogène. Certains groupes se sont alliés aux djihadistes, d'autres les ont combattus, d'autres encore ont rejoint des accords de paix signés avec Bamako, comme l'Accord d'Alger de 2015, tout en maintenant leurs propres milices. Cette mosaïque de groupes MAA, HCUA, GATIA, etc...se livre à des affrontements réguliers, notamment avec les communautés arabes, les Songhaïs ou les Peuls du nord, autour du contrôle de zones stratégiques, de routes commerciales, ou de trafics de toutes sortes.

Les Peuls du Nord se retrouvent là encore dans une position ambiguë : victimes de la violence de certains groupes touaregs, mais aussi soupçonnés d'entretenir des liens avec les djihadistes. Leurs éleveurs sont parfois rackettés, parfois protégés, selon les alliances du moment. Les lignes communautaires se brouillent dans ce théâtre d'alliances mouvantes, où l'identité sert souvent de prétexte à des luttes de pouvoir, de ressources, ou d'influence.

Le drame malien, au fond, n'est pas simplement un conflit intercommunautaire. C'est une déconstruction du vivre-ensemble, fragilisé par des décennies de gouvernance centralisée incapable de reconnaître les spécificités locales, par l'érosion de la chefferie traditionnelle, par la crise de l'école, par la pauvreté chronique, et enfin par l'intrusion de logiques de guerre importées. Ce sont des communautés qui, autrefois cohabitaient en s'adaptant mutuellement à leurs cycles économiques, qui se retrouvent aujourd'hui transformées en ennemis mortels sous le regard impuissant ou complice de l'État.

Il serait faux de croire que ces haines sont éternelles. Nombreux sont les Maliens qui, au-delà des appartenances ethniques, appellent à la réconciliation, au retour des foires hebdomadaires où Peuls et Dogons commerçaient, à la réparation des crimes passés, à la reconnaissance des injustices subies. Mais ces voix sont souvent étouffées par la violence, le bruit des armes, ou la récupération politique.

Le défi est immense ; celui de reconstruire non seulement l'État, mais aussi le lien social. Cela implique de redonner un sens à la justice, de réinventer un dialogue interculturel, de restaurer les autorités coutumières dans un cadre modernisé, et surtout d'offrir des perspectives économiques aux jeunes pour qu'ils ne deviennent pas des proies faciles pour les milices ou les katibas.

B. L'analyse des attaques terroristes

Pour appréhender la profondeur de la menace terroriste au Mali, il est indispensable d'aller au-delà des grandes tendances idéologiques et des causes générales. Il faut s'attacher à l'étude concrète des attaques terroristes elles-mêmes, dans leur fréquence, leur nature, leurs cibles, leurs zones d'intensité, et les messages qu'elles véhiculent. Chaque attaque, en effet, n'est pas seulement un acte de violence brutale : elle est souvent une opération calculée, symbolique et stratégique, qui s'inscrit dans une logique de communication, de domination ou de dissuasion.

Cette partie du texte propose une analyse fine des modes opératoires des groupes terroristes, de l'évolution des tactiques utilisées (embuscades, attentats-suicides, enlèvements, attaques coordonnées), et des objectifs visés, qu'ils soient militaires, civils, institutionnels ou psychologiques. En décryptant ces actes dans leur matérialité, il devient possible de mieux comprendre la logique d'action des katibas, leur enracinement territorial, et l'impact réel de leurs actions sur les dynamiques sociales et politiques locales.

a) La fragilisation du pouvoir en place

Au Mali, le pouvoir d'État n'a cessé de se fragiliser, au point de devenir aujourd'hui un appareil contesté, contestable et, pour beaucoup, déconnecté des réalités du peuple. Cette fragilisation ne date pas d'hier : elle est le fruit d'un processus lent d'érosion institutionnelle, accéléré par les coups d'État successifs, les logiques clientélistes, la montée de l'insécurité et l'incapacité chronique à restaurer la légitimité politique dans un pays fracturé. Le Mali est devenu le théâtre d'une gouvernance précaire, souvent autoritaire, qui vacille entre quête de souveraineté et isolement diplomatique, entre ambitions populistes et absence de résultats concrets sur le terrain.

Joel Migdal³⁵, à travers sa théorie sur la capacité de l'État, il dévoile une connaissance singulière des faiblesses des États dans les nations du Sud. Selon Lui, la capacité de l'État se définit comme « La capacité de l'État réside dans sa faculté à modeler les comportements sociaux, formuler des politiques, les mettre en œuvre efficacement et dominer les autres forces sociales qui contestent son autorité. »³⁶ cette capacité à certains critères à respecter tel que :

L'aptitude de l'État à imposer des règles

À prélever l'impôt

À monopoliser la violence légitime

³⁵ Selon Migdal (1988), la faiblesse des États s'explique par une compétition avec des forces sociales fragmentées.

³⁶ Migdal, J. S. (1988). *Strong societies and weak states: State-society relations and state capabilities in the Third World*. Princeton University Press.

À mobiliser les ressources

Et à produire des politiques publiques cohérentes.

Cependant, la crise de l'État n'est pas seulement due aux ressources limitées ou de légitimité institutionnelle, mais surtout à l'inaptitude de l'État à surpasser les formes de pouvoir alternatives enraciné dans la société : communautés locales, autorités traditionnelles, groupes armés, réseaux religieux etc. Dans le contexte malien, cette méthode théorique contribue à discerner comment l'État malien, notamment après la révolte touarègue de 2012 et à l'échec de l'armée à Kidal, s'est effondré progressivement de son contrôle exclusif sur la violence légitime dans le Nord et le Centre du pays.

Tout commence véritablement avec la crise de 2012, qui marque une rupture historique. La défaite humiliante de l'armée malienne face aux rebelles Touaregs du MNLA et à leurs alliés djihadistes à Kidal a révélé au grand jour l'incapacité de l'État à exercer son autorité sur l'ensemble du territoire national. Cette crise militaire a provoqué la chute du président Amadou Toumani Touré, renversé par un coup d'État militaire mené par le capitaine Amadou Sanogo. Le coup d'État n'a pas réglé la crise ; il l'a au contraire amplifiée, exposant l'État malien à une perte de contrôle sans précédent sur les régions du nord³⁷.

Depuis, les dirigeants qui se sont succédés à la tête du pays ont tous été confrontés à une double pression : celle de la population qui attend des solutions concrètes à l'insécurité, à la pauvreté, à la corruption... et celle de la communauté internationale, soucieuse de stabilité régionale et de lutte contre le terrorisme. Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), élu en 2013 avec un fort espoir de redressement national, n'a pas su restaurer la confiance. Son régime a été perçu comme lent, inefficace, miné par les scandales financiers et l'enlèvement militaire. La signature de l'Accord d'Alger en 2015, censé réconcilier l'État avec les groupes armés du nord, est restée lettre morte dans de nombreuses régions, faute d'application réelle, faute de volonté politique, et faute d'implication véritable des populations.

Le coup d'État de 2020³⁸, mené par le colonel Assimi Goïta et ses compagnons d'armes du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), a été salué par une partie de la population comme un acte de libération. Ce coup de force se voulait porteur d'un projet de refondation de l'État, d'une restauration de la souveraineté malienne, notamment vis-à-vis des partenaires occidentaux comme la France, accusée d'inefficacité et de double jeu. Le discours anti-impérialiste, anti-français, voire panafricaniste a alors trouvé un écho populaire fort, notamment chez une jeunesse désabusée et dans un contexte de montée du sentiment nationaliste.

Mais très vite, les limites de ce pouvoir militaire se sont fait sentir. Si la rupture diplomatique avec Paris et le retrait de la force Barkhane ont été perçus comme des gestes de souveraineté, ils ont aussi laissé un

³⁷ Wikipédia. (2012). *Rébellion Touareg de 2012*

³⁸ Wikipedia. (2020). *Coup d'Etat de 2020*

vide sécuritaire que l'armée malienne, même renforcée par les paramilitaires russes de Wagner, peine à combler. Les attaques djihadistes se sont poursuivies, voire intensifiées dans certaines zones. L'armée mène des opérations musclées, parfois aveugles, souvent dénoncées par les ONG pour leurs dérives contre les civils. La peur, loin de disparaître, s'est enracinée dans les campagnes maliennes.

Politiquement, le pouvoir de Goïta repose sur une légitimité fragile. S'il bénéficie d'un certain soutien populaire, notamment dans les cercles anti-français et souverainistes, son régime fonctionne de manière fermée, sans opposition réelle, sans presse libre, sans débats démocratiques. La transition, censée durer dix-huit mois, a été prolongée unilatéralement, sans perspectives claires pour un retour à l'ordre constitutionnel. Les voix dissidentes sont muselées, les médias critiques sont suspendus, et les partis politiques marginalisés. Cette dérive autoritaire, justifiée au nom de la stabilité, renforce l'image d'un pouvoir de plus en plus autocratique, coupé des réalités sociales.

Par ailleurs, la fragilité économique du pays accentue l'usure du pouvoir. Le Mali est sous sanctions depuis les tensions avec la CEDEAO, notamment après le non-respect du calendrier électoral. L'isolement financier a pesé lourdement sur l'économie, déjà affaiblie par la guerre, la corruption et la dépendance à l'aide extérieure. Les prix des denrées ont explosé, le chômage est endémique, les infrastructures sont à l'abandon, et les services publics (éducation, santé, justice) s'effondrent peu à peu. Le régime peut bien parler de souveraineté retrouvée, mais dans les faits, le quotidien des Maliens reste dominé par la misère, la peur et la résignation.

La fragilisation du pouvoir en place ne s'exprime donc pas seulement par l'instabilité politique ou les défis militaires. Elle se lit aussi dans la perte de crédibilité des institutions, dans la défiance croissante de la jeunesse, dans le silence des élites intellectuelles, dans l'absence de perspectives claires. Le pouvoir, replié sur lui-même, joue la carte de la force et du nationalisme pour masquer ses échecs structurels. Mais cette stratégie, à long terme, risque de creuser davantage le fossé entre l'État et le peuple.

Au travers de ces faits, analysons la théorie de capacité de Joel Migdal en comparaison avec le cas du Mali. Le terrorisme montant en puissance tandis que l'armée Malienne peine à instaurer la sécurité et la stabilité malgré l'intervention étrangère. En comparaison d'avec les critères de la capacité d'Etat, l'Etat Malien lui n'impose pas ses lois cela est dû en raison de la centralisation du pouvoir dans le sud. Les Régions du Nord et du Centre se retrouvant Marginalisées et sous contrôle des groupe armées djihadiste, se sont donc eux qui impose leurs règles, leurs lois tel que l'imposition de la charia qui va à l'encontre du Droit National, leurs lois. Aussi, l'Etat quant à lui n'ayant plus d'autorité dans ces zones ne prélève plus d'impôt cette tâche est revenue aux groupes armés terroristes dans ses zones ce qui fait perdre à l'Etat sa souveraineté. De plus au niveau de l'armée est constaté un déséquilibre étant mal formée, Mal préparée, mal payée l'opposition au niveau de l'armée provoque un déséquilibre dans les opérations du nord profitant aux groupe djihadistes de disposer d'une autorité militaire autonome.

L'inaptitude de l'Etat à contrôler l'étendue de son territoire rend sa population vulnérable au point où ceux-ci préfèrent se tourner vers ces groupes pour s'assurer d'un minimum de sécurité. Pour terminer, l'Etat Malien étant inapte à éliminer des forces concurrentes sur son territoire malgré son armée et ses alliances fait de lui un Etat faible.

Il est évident que l'État malien ne pourra pas se reconstruire uniquement par des discours martiaux ou des alliances géostratégiques conjoncturelles. La refondation devra passer par une réinvention profonde de la gouvernance, un retour à l'écoute des populations locales, une justice réparatrice, une transparence institutionnelle, et une redistribution équitable des ressources. Sans cela, le pouvoir en place, quel qu'il soit, ne sera qu'un mirage de stabilité sur un volcan de frustrations.

b) L'analyse de l'impact de l'application de la CHARIA

L'application de la charia³⁹ islamique dans certaines régions du Mali, notamment au nord du pays, représente l'un des tournants les plus marquants de la transformation politico-idéologique du conflit malien. Elle ne résulte pas d'une décision prise dans un cadre étatique officiel, mais bien d'une imposition de fait par des groupes djihadistes armés ayant conquis ou infiltré des territoires, dans un contexte d'effondrement de l'autorité centrale. Cette application de la charia, souvent brutale, sélective et instrumentalisée, a eu un impact profond, tant sur les sociétés locales que sur l'équilibre juridique, culturel et politique du pays.

L'origine de cette dynamique remonte à 2012, lorsque, à la faveur du soulèvement touareg et du chaos provoqué par le coup d'État contre le président ATT, le nord du Mali est tombé aux mains d'une coalition composite de rebelles touaregs (MNLA) et de groupes islamistes tels que Ansar Dine, AQMI et le MUJAO. Très rapidement, les islamistes ont écarté les nationalistes touaregs pour imposer leur propre projet : non pas l'autonomie ou l'indépendance de l'Azawad, mais l'instauration d'un État islamique fondé sur la charia.

Dans les villes de Tombouctou, Gao, Kidal, entre autres, les islamistes ont instauré un régime théocratique de facto, imposant des règles très strictes en matière de mœurs, de justice, de religion et de vie sociale. La musique a été interdite, les femmes ont été contraintes de porter le voile intégral, les couples non mariés ont été fouettés, des voleurs ont été amputés, et des adultères ont été lapidés⁴⁰. Cette justice expéditive, appliquée sans appel ni recours, a été menée en public, comme une démonstration de

³⁹ La charia est considérée en islam comme une loi islamique se référant au règle religieuse, social culturelle et relationnelle.

⁴⁰ La barbarie de la charia dans le Nord du Mali. (2012) <https://youtu.be/FpMS-TWx39g?si=hl8EGTTPHq-MUkDd>. (Mai,2025)

force. La charia, dans ce contexte, n'était pas une norme religieuse acceptée par consensus, mais une arme d'intimidation, une forme de domination idéologique, et un outil de contrôle social.

Les conséquences humaines ont été dramatiques. Des milliers de personnes ont fui ces régions vers le sud du Mali ou les pays voisins, créant un afflux de déplacés internes. Les femmes, en particulier, ont été les premières victimes de ce régime de terreur : privées d'autonomie, soumises à une surveillance permanente, exclues des écoles, des espaces publics, et menacées de violences en cas de transgression. Les jeunes, les artistes, les minorités religieuses, les journalistes, les militants des droits humains ont été réduits au silence ou contraints à l'exil. L'impact psychologique de cette répression a laissé des séquelles durables, même après le retrait temporaire des groupes islamistes.

Mais au-delà des violences visibles, la question de l'application de la charia au Mali soulève une problématique plus subtile : celle de la légitimité juridique et spirituelle dans un État laïque, multiculturel et multiethnique. Le Mali, en tant que République, est officiellement un État laïc selon sa Constitution⁴¹. Toutefois, l'islam y est très largement majoritaire et profondément enraciné dans les pratiques sociales. Une partie de la population, notamment dans les zones rurales, est favorable à une justice inspirée de la religion, perçue comme plus moral ou incorruptible que la justice étatique, souvent lente, inaccessible et soupçonnée de corruption.

C'est là que réside une ambivalence dangereuse : certains groupes djihadistes, comme le GSIM, ont su habilement tirer parti de ce désenchantement populaire vis-à-vis de l'État pour proposer un ordre « islamique » présenté comme juste et protecteur. Ils se posent en garants de la sécurité, règlent les litiges, sanctionnent les délits de manière immédiate, et assurent une forme de régulation sociale. Cet ordre alternatif, bien que coercitif, bénéficie dans certaines zones d'une acceptation pragmatique de la population, surtout lorsque l'État est absent ou considéré comme oppresseur. Ainsi, l'impact de la charia n'est pas seulement négatif : il est aussi ambigu dans certaines perceptions locales.

Toutefois, cette perception ne doit pas faire illusion. Il ne s'agit pas d'une charia « consensuelle »⁴² ni adaptée aux réalités maliennes. Elle est appliquée selon une interprétation ultra-rigoriste et importée du wahhabisme ou du salafisme jihadiste, totalement étrangère aux formes historiques de l'islam malien, marqué par le soufisme, la tolérance et la coexistence. Elle nie les droits des femmes, rejette les coutumes locales, et détruit les fondements du pluralisme malien. Elle oppose les communautés, favorise les conversions forcées, et transforme l'espace religieux en champ de bataille idéologique.

Sur le plan politique, l'imposition de la charia par les groupes armés pose un défi majeur à la souveraineté de l'État. Elle crée une fragmentation juridique du territoire : d'un côté, une justice républicaine affaiblie ; de l'autre, une justice islamiste radicale, mais appliquée. Cela mine l'unité

⁴¹ Constitution du Mali. (1992), *Article 25*.

⁴² La charia au Mali a été imposé par les groupes djihadiste qui selon eux est le chemin pour respecter la loi Divine.

nationale, empêche le retour de l'administration dans certaines zones, et rend la réconciliation presque impossible. Les accords de paix, comme celui d'Alger⁴³, n'intègrent pas explicitement cette question, laissant un vide juridique sur le statut des zones où la charia est appliquée.

Enfin, sur le plan régional et international, la présence de zones où s'applique la charia radicale renforce le risque de contagion djihadiste dans le Sahel et même au-delà. Le Mali devient un exemple pour d'autres groupes islamistes en Afrique de l'Ouest, qui y voient la possibilité d'instaurer, par les armes, un ordre religieux. Cela met en péril les efforts de coopération régionale, exacerbe les tensions avec les puissances étrangères, et renforce le cycle de violence dans le Sahel.

En somme, l'application de la charia dans certaines parties du Mali est une conséquence directe de la faillite de l'État, du vide sécuritaire et de la perte de confiance envers les institutions. Si elle peut apparaître comme une solution de substitution dans certains contextes de désespoir, elle constitue en réalité une régression des droits fondamentaux, une attaque contre le modèle républicain, et un obstacle majeur à la paix et à la reconstruction nationale. La question de la charia ne peut donc être abordée uniquement comme une affaire religieuse, mais comme un défi politique, social et humanitaire de premier ordre.

SECTION II : LES FACTEURS FAVORISANT LE TERRORISME

Le terrorisme au Mali ne s'est pas imposé comme un phénomène soudain ou exogène, mais s'est plutôt déployé dans un environnement favorable, façonné par des fragilités internes et des influences externes interconnectées. Pour comprendre son enracinement et sa persistance, il est impératif de s'intéresser aux facteurs multiples et croisés qui en ont permis l'émergence, qu'ils soient politiques, sécuritaires, économiques, sociaux, religieux ou géopolitiques.

Cette section s'attache à identifier et analyser les principaux leviers de vulnérabilité qui ont nourri la dynamique terroriste dans le pays. En distinguant les facteurs internes, tels que la faillite de l'État, les conflits intercommunautaires, l'idéologie islamiste radicale, ou l'absence de sécurité, des facteurs externes, comme l'ingérence étrangère, les rivalités géostratégiques ou les conséquences des conflits régionaux, elle met en évidence le caractère systémique et profondément enraciné de la menace. Comprendre ces facteurs est essentiel pour toute stratégie de sortie de crise réellement efficace, car on ne combat durablement le terrorisme qu'en s'attaquant à ses causes profondes.

⁴³ Accord d'Alger. (2015), *ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION ISSU DU PROCESSUS D'ALGER*. Bamako 15 Mai 2015.

A. Les facteurs internes

L'enracinement du terrorisme au Mali trouve avant tout sa source dans une série de facteurs internes profondément ancrés dans les failles structurelles de l'État malien. Bien avant l'arrivée des groupes armés djihadistes, le pays présentait déjà des signes de désagrégation sociale, d'épuisement institutionnel et de marginalisation territoriale. Ces vulnérabilités locales ont constitué un terreau fertile pour l'émergence de la violence extrémiste, offrant aux groupes terroristes non seulement des opportunités de conquête, mais aussi une forme de légitimité dans certaines communautés.

Cette partie du texte s'attache à explorer en profondeur ces facteurs endogènes, qu'il s'agisse de la faiblesse du pouvoir central, de la fracture entre l'État et les populations périphériques, de la crise du système sécuritaire national, ou encore des conflits intercommunautaires mal réglés. Comprendre ces éléments internes est fondamental pour envisager une réponse cohérente, car tant que ces failles ne seront pas comblées, toute lutte contre le terrorisme restera fragile et incomplète.

a) L'idéologie islamique

Au-delà des armes, des conflits ethniques et des rivalités géopolitiques, la crise malienne s'inscrit aussi dans une guerre d'idées, une lutte pour les âmes, pour les consciences, pour le pouvoir d'influencer les normes sociales et les représentations du juste, du pur, du vrai. C'est dans ce cadre qu'il faut analyser l'idéologie islamique comme facteur interne favorisant le terrorisme, non pas en réduisant l'Islam à la violence ; ce qui serait injuste, caricatural et erroné, en comprenant comment certaines lectures dévoyées de l'Islam ont été instrumentalisées pour légitimer la violence, structurer des groupes djihadistes, recruter des adeptes et justifier l'instauration d'un nouvel ordre politico-religieux dans des régions entières du Mali.

Il est essentiel de rappeler que le Mali est un pays majoritairement musulman, avec plus de 90 % de sa population se réclamant de l'islam⁴⁴. Toutefois, l'islam malien a historiquement été tolérant, mystique et pluraliste, porté par les traditions soufies et les confréries comme la Qadiriyya et la Tidjaniyya. Cet Islam populaire, enraciné dans les pratiques locales, a toujours cohabité avec les cultures traditionnelles, les rites coutumiers et un certain syncrétisme africain. C'est justement cette souplesse, cette diversité, cette ouverture, que les groupes extrémistes considèrent comme une hérésie à combattre.

⁴⁴ Tal Tamari. (2016). *Les religions au Mali, cent vingt ans de regard ethnographique. Version prépublication*. Françoise Le Guennec-Coppens, Marina Lafay & Elisée Coulibaly (Éds.), Regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances (pp. 239–292). Karthala.

Depuis les années 1990, et plus encore après les crises régionales liées à la chute de Kadhafi et l'effondrement de la Libye, le Mali a vu pénétrer progressivement des courants islamistes fondamentalistes, souvent soutenus par des réseaux transnationaux salafistes ou wahhabites⁴⁵. Ces courants ont diffusé une idéologie de rupture avec l'Islam local : ils prônent un retour aux « sources pures »⁴⁶, une purification des croyances, une séparation stricte entre l'Islam et les coutumes africaines, et surtout, une vision politique de la religion, où l'Islam ne se limite pas à la spiritualité mais devient un système global de gouvernance, de justice, et de contrôle social.

Cette idéologie a trouvé un terrain fertile dans certaines régions du Mali pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'État est faible, absent, ou discrédité. Là où il n'y a plus d'école, plus de tribunal, plus de dispensaire, les prédicateurs extrémistes sont souvent les seuls à offrir une structure, un langage d'ordre, une explication du chaos. Ensuite, parce que le désespoir social, chômage des jeunes, pauvreté extrême, injustice quotidienne, rend une partie de la population vulnérable à des discours radicaux promettant dignité, égalité (dans la foi), et vengeance contre les « corrompus ». Enfin, parce que certains cercles religieux ou communautaires, délaissés par l'État et parfois marginalisés, ont pu voir dans l'idéologie islamiste un outil d'affirmation identitaire ou de résistance face à l'élite urbaine.

L'idéologie islamiste radicale s'est ainsi infiltrée par plusieurs canaux : les prêches dans les mosquées, les écoles coraniques, les radios communautaires, les réseaux sociaux, mais aussi par la guerre, à travers les groupes armés comme Ansar Dine, le GSIM, ou l'EIGS. Ces groupes ne sont pas seulement des organisations militaires : ce sont aussi des vecteurs idéologiques, qui imposent leur vision du monde, leur lecture de l'islam, et leur modèle de société à travers la violence, la propagande, l'intimidation et l'endoctrinement.

Le recrutement des jeunes se fait souvent au nom de l'Islam, même si les motivations profondes sont multiples (économiques, sociales, communautaires)⁴⁷. Le djihad est présenté comme un devoir sacré, la mort comme un martyre glorieux, la guerre comme un acte de purification. Cette sacralisation de la violence repose sur une lecture littéraliste et décontextualisée des textes religieux, où le Coran devient un code guerrier et la charia une justification absolue du pouvoir coercitif.

Il serait pourtant simpliste de croire que l'idéologie islamiste pénètre de manière uniforme ou automatique. Dans de nombreuses zones, les populations résistent, dénoncent, fuient ou négocient. L'imposition idéologique rencontre des obstacles culturels, linguistiques, religieux. Mais dans les zones abandonnées par l'État, cette idéologie s'installe comme un ordre alternatif : elle remplace la justice,

⁴⁵ Kipré Zunon, consultant en relation internationale et expert en sécurité, entretien personnel, Avril 2025

⁴⁶ Les islamistes à leur arrivée sur le territoire Malien, en plus des conflits existants ont constaté la présence de bistro, night-club, tenu indécent, des choses mondaines qui selon eux sont contraire à l'Islam ils réclament ainsi un retour à l'ordre en prônant un Etat islamique avec la charia comme règle fondamentale.

⁴⁷ Islamic Military Counter Terrorism Coalition. (2015, mai). Rapport international mix : *faire face à l'exploitation des jeunes par les terroristes*. (Pp.2)

l'école, la police, le droit coutumier. Et une fois qu'elle est installée, elle est difficile à déloger, car elle s'ancre dans les mentalités par la peur, par la répétition, par l'absence d'alternative crédible.

L'impact de cette idéologie va bien au-delà de la guerre : il transforme la manière de penser, de croire, de vivre ensemble. Il divise les communautés entre « bons » et « mécréants », détruit les formes de tolérance interconfessionnelle, interdit les débats religieux, ferme les portes du savoir. Il crée une société de surveillance et de sanction, fondée sur l'obéissance absolue. Il compromet, à long terme, toute possibilité de réconciliation nationale, car il oppose deux visions inconciliables du vivre-ensemble : l'une fondée sur le pluralisme, l'autre sur l'exclusivisme religieux.

Ainsi, l'idéologie islamiste radicale n'est pas un simple discours : c'est une force structurante du terrorisme, une colonne vertébrale doctrinale qui permet aux groupes armés de justifier leurs actes, d'attirer des recrues, d'exercer un pouvoir et de construire une légitimité parallèle. Son enracinement au Mali montre à quel point le facteur religieux peut devenir un levier de déstabilisation, lorsque la religion est instrumentalisée dans un contexte de faillite de l'État, d'injustice sociale et d'absence de régulation.

Lutter contre le terrorisme, dans ce contexte, suppose donc une réponse globale : pas seulement militaire, mais aussi idéologique, éducative, sociale et spirituelle. Il faut réinvestir les espaces religieux, soutenir les courants islamiques modérés et tolérants, renforcer les écoles publiques, former les imams, réconcilier la justice moderne et les droits humains avec les aspirations spirituelles des populations. Il faut, surtout, redonner aux jeunes une raison d'espérer sans avoir à tuer ou mourir pour une cause dévoyée.

b) Les facteurs sécuritaires

Dans l'analyse des causes internes du terrorisme au Mali, le facteur sécuritaire apparaît comme un levier central, un catalyseur discret mais redoutablement efficace de la montée en puissance des groupes armés. Contrairement à une idée simpliste selon laquelle le terrorisme résulterait uniquement de motivations idéologiques ou de frustrations communautaires, il faut reconnaître que c'est d'abord le vide sécuritaire, l'absence de protection, le sentiment d'abandon et la faiblesse des dispositifs de défense qui ont permis à ces groupes de s'installer, de prospérer, et de se présenter comme une alternative crédible à l'État malien. Le terrorisme a grandi dans les brèches d'un système de sécurité défaillant, usé, souvent complice, parfois lui-même générateur de violences.

Le premier élément révélateur est l'effondrement de l'appareil militaire dans les régions du nord et du centre du pays. Depuis les événements de 2012, l'armée malienne a montré ses limites⁴⁸ à plusieurs reprises : mauvaise organisation, équipements vétustes, formations insuffisantes, commandement instable, corruption endémique, et surtout, manque total de stratégie adaptée face à la guerre asymétrique menée par les groupes djihadistes. Lorsqu'un village est attaqué, la population n'attend plus rien de l'armée. Soit elle arrive trop tard, soit elle ne vient pas du tout. Ce sentiment d'impuissance crée un terrain fertile pour que les groupes armés se positionnent en « protecteurs » locaux, même de façon cynique.

Dans de nombreuses zones, les populations ne font plus confiance aux forces de sécurité. La gendarmerie et la police sont absentes, et quand elles sont présentes, elles manquent de moyens, de carburant, d'effectifs, et parfois même de volonté. Pire encore, certains agents de sécurité sont accusés d'exactions, de racket, voire de collusion avec certains groupes armés, dans une logique de survie ou de corruption. La frontière entre protection et oppression devient floue. Dans ce contexte, les civils sont pris en étau : d'un côté, les groupes terroristes ; de l'autre, un État qui, lorsqu'il se manifeste, inspire souvent autant de peur que ses ennemis.

Le déploiement inégal de la sécurité nationale alimente aussi un profond sentiment d'injustice. Alors que certaines zones stratégiques ou urbaines bénéficient d'un minimum de protection, les zones rurales, surtout au nord et au centre, sont laissées à elles-mêmes. Ce déséquilibre territorial dans la couverture sécuritaire est perçu par les habitants comme une forme de mépris, voire de discrimination. Dans certaines localités, les jeunes finissent par rejoindre les rangs djihadistes non par conviction religieuse, mais parce qu'ils y trouvent une forme de pouvoir, de protection, et parfois même de revenu.

Parallèlement, la multiplication des milices d'autodéfense peules, dogons, Touaregs, bambaras s'inscrit aussi dans cette faillite sécuritaire. Face à l'incapacité de l'État à protéger les citoyens, des communautés entières prennent les armes pour se défendre elles-mêmes. Ces milices, initialement créées pour protéger, deviennent à leur tour sources de violences, de représailles et d'exactions. Ce phénomène d'insécurité par la fragmentation sécuritaire nourrit le terrorisme, en créant un climat de guerre civile larvée, d'ethnisation du conflit, et de défiance généralisée vis-à-vis des institutions.

À cette fragilité endogène s'ajoute le manque de coordination entre les forces nationales et les partenaires internationaux. Si les opérations Serval et Barkhane de la France, la MINUSMA des Nations Unies, ou encore la Force conjointe du G5 Sahel ont tenté de combler ce vide sécuritaire, elles n'ont jamais réussi à répondre aux attentes locales. La présence étrangère, perçue tantôt comme un sauvetage, tantôt comme une occupation, n'a pas apporté la paix. Elle a même, parfois, compliqué davantage la

⁴⁸ Revue scientifique de l'École de Maintien de la Paix-Alioune Blondin Bèye. (2024, septembre). *Conflits djihadiste et terroriste dans la bande sahélo-saharienne : Acteurs, enjeux et perspectives*. (Pp 130–141.)

situation, en exacerbant les ressentiments nationalistes, en externalisant les responsabilités et en rendant les populations dépendantes de forces extérieures peu enracinées.

Mais le facteur sécuritaire ne se limite pas aux armes et aux soldats. Il concerne aussi la sécurité humaine au sens large : accès à l'eau, à l'école, à la santé, à l'emploi. Dans les zones abandonnées, les jeunes n'ont pas seulement peur des balles, ils craignent aussi la faim, l'ignorance, le mépris, la solitude. La précarité sociale, aggravée par la peur permanente, crée un climat de désespoir qui rend le recrutement terroriste plus facile. Offrir un fusil à un jeune sans avenir, avec la promesse d'une solde, d'une moto, et d'un rôle dans le « système »⁴⁹, devient un jeu d'enfant pour les groupes extrémistes.

En réalité, l'insécurité au Mali est globale, systémique et auto-entretenu. Chaque attaque terroriste fragilise davantage l'État. Chaque riposte mal préparée crée des bavures. Chaque village abandonné devient un foyer de radicalisation. Chaque abus de l'armée est utilisé comme argument de propagande par les djihadistes. Ainsi, le terrorisme ne prospère pas seulement malgré le système sécuritaire malien, mais à cause de lui, ou plutôt à cause de son absence, de ses failles, et de ses contradictions.

Si l'on veut réellement briser le cycle, il faut revoir en profondeur la doctrine sécuritaire du Mali. Cela suppose de restaurer la confiance entre les forces de l'ordre et les populations, de désarmer les milices tout en réintégrant les jeunes dans des programmes civils, de former les militaires à la guerre asymétrique et au respect des droits humains, de doter les forces de sécurité de moyens adaptés, mais aussi de mettre la sécurité au service du développement. Une école ouverte, un centre de santé fonctionnel, une route praticable, une administration locale présente ; voilà aussi ce qui fait reculer le terrorisme.

B. Les facteurs externes

Si les causes internes du terrorisme au Mali sont indéniables et nombreuses, elles ne suffisent pas à expliquer à elles seules l'ampleur, la persistance et la sophistication du phénomène. En effet, le terrorisme qui sévit au Mali s'inscrit également dans une dynamique régionale et internationale, où des facteurs externes viennent amplifier les déséquilibres déjà présents. Ces influences extérieures – qu'elles soient géopolitiques, militaires, économiques ou idéologiques – ont souvent joué un rôle déterminant dans l'alimentation du conflit, en accentuant les tensions locales ou en créant de nouvelles vulnérabilités.

Ce paragraphe explore donc les mécanismes externes qui ont favorisé l'implantation et l'expansion des groupes terroristes, tels que l'effondrement des États voisins (notamment la Libye), la circulation

⁴⁹ Revue scientifique de l'École de Maintien de la Paix-Alioune Blondin Bèye. (2024, septembre). *Conflits djihadiste et terroriste dans la bande sahélo-saharienne : Acteurs, enjeux et perspectives*. (Pp 147)

transfrontalière des armes et des combattants, l'ingérence stratégique de puissances étrangères, ou encore la mondialisation des réseaux djihadistes. Il s'agit de montrer comment le Mali, loin d'être un îlot isolé, est devenu un carrefour instable dans une reconfiguration plus large des équilibres régionaux, où le terrorisme s'insère comme un outil de guerre, d'influence ou de résistance.

a) Les facteurs géopolitiques

Le terrorisme qui ronge le Mali depuis plus d'une décennie ne peut être compris uniquement à la lumière de ses causes internes. S'il prend racine dans les failles locales – pauvreté, exclusion, marginalisation communautaire, déliquescence sécuritaire ; il prospère aussi sur un terreau géopolitique international et régional complexe, fait de rivalités d'influence, de conflits transfrontaliers non maîtrisés, de logiques militaires globales, et d'un désintérêt parfois cynique des grandes puissances pour la stabilité réelle de la région. Les facteurs géopolitiques agissent ainsi comme des facteurs externes puissants qui favorisent, nourrissent et entretiennent le terrorisme au Mali et dans tout le Sahel.

Le premier grand facteur géopolitique est incontestablement la chute du régime de Mouammar Kadhafi en Libye en 2011, à la suite d'une intervention militaire occidentale. Cette intervention, conduite sans plan de sortie ni vision de reconstruction post-conflit, a provoqué l'effondrement total de l'État libyen et l'ouverture d'un vaste chaos sécuritaire. Les armes de l'armée libyenne, massivement stockées dans les arsenaux de Kadhafi, ont été pillées, redistribuées, et ont largement circulé dans toute la bande sahélo-saharienne. De nombreux combattants touaregs, anciens soldats ou mercenaires du régime libyen, sont revenus au Mali lourdement armés, avec un goût de revanche et une expérience militaire aiguisée. Ce retour a été un élément déclencheur du soulèvement de 2012, qui a ouvert la voie à l'occupation djihadiste du Nord.⁵⁰

Le second facteur externe est l'internationalisation de la lutte contre le terrorisme, à travers des stratégies globales souvent imposées par les grandes puissances. Depuis le 11 septembre 2001, les États-Unis et leurs alliés européens ont inscrit le Sahel dans leur cartographie stratégique du contre-terrorisme mondial. Mais cette lutte a souvent été menée selon une logique militaire, verticale, sans prendre en compte les dynamiques locales. L'installation de bases militaires étrangères, comme celle des Américains à Agadez (Niger) ou des Français à Gao et au Tchad, a été perçue comme une ingérence néocoloniale, surtout lorsque les résultats opérationnels sont restés faibles. Cette présence étrangère, mal expliquée et mal acceptée, a été exploitée par les groupes djihadistes pour renforcer leur propagande, en se présentant comme des résistants à l'envahisseur occidental.

⁵⁰ Kipré Zunon, consultant en relation internationale et expert en sécurité, entretien personnel, Avril 2025

Les rivalités entre puissances étrangères ont également joué un rôle aggravant. La France, ancienne puissance coloniale, a longtemps été perçue comme la gardienne de l'ordre sécuritaire au Mali, notamment à travers les opérations Serval (2013) puis Barkhane (jusqu'en 2022). Mais cette présence militaire prolongée, sans résultats tangibles sur la stabilisation du pays, a fini par susciter un fort ressentiment populaire, manipulé par des discours souverainistes ou panafricanistes. Dans ce vide laissé par le retrait français, la Russie a rapidement pris position, en se présentant comme un nouvel allié « sincère » et désintéressé. Le déploiement du groupe Wagner, en appui à la junte militaire malienne, s'inscrit dans une stratégie d'expansion de l'influence russe en Afrique, mais aussi dans une logique de confrontation indirecte avec l'Occident. Cette guerre d'influence géopolitique transforme le Mali en théâtre de compétition entre puissances étrangères, au détriment de la paix.

Parallèlement, les faiblesses des États voisins, en particulier le Niger, le Burkina Faso, l'Algérie et la Mauritanie, ont contribué à transformer le Sahel en une zone grise transfrontalière. Les frontières, souvent longues, poreuses et peu surveillées, sont devenues des couloirs stratégiques pour les trafics d'armes, de drogue, d'êtres humains, et pour les déplacements de groupes armés. Les terroristes ne connaissent pas de frontières : ils frappent au Mali, se replient au Burkina Faso, se ravitaillent au Niger, négocient en Algérie. Ce jeu régional complexe, où les intérêts sécuritaires, politiques et économiques s'entrelacent, rend la coordination antiterroriste extrêmement difficile. De plus, la crise des relations diplomatiques entre les pays du G5 Sahel, la dissolution récente de la force conjointe, et la suspension du Mali de plusieurs institutions régionales (CEDEAO, UEMOA), ont encore affaibli la coopération régionale.

Enfin, le terrorisme au Mali s'inscrit dans une dynamique globale de réorganisation des groupes djihadistes internationaux. Al-Qaïda et l'État islamique, bien qu'affaiblis au Moyen-Orient, ont fait du Sahel une nouvelle terre de djihad. Ils y testent des stratégies, y établissent des sanctuaires, et y créent des alliances locales. Le Mali n'est pas isolé : il est branché sur une galaxie djihadiste transnationale, qui profite des conflits locaux pour installer durablement son idéologie, ses réseaux et son économie parallèle. Cette mondialisation du terrorisme, mêlée à une géopolitique des puissances rivales, fait du Mali non plus un simple pays en crise, mais un nœud stratégique dans les recompositions sécuritaires du monde contemporain.

Les facteurs géopolitiques agissent comme des moteurs silencieux mais puissants du terrorisme au Mali. L'effondrement des États voisins, la circulation incontrôlée des armes, les rivalités entre puissances étrangères, les échecs des interventions militaires internationales, la compétition pour les ressources et les influences ; tout cela crée un environnement favorable à l'ancrage durable de la violence. C'est pourquoi la réponse ne peut être uniquement nationale : elle doit être régionale, coordonnée, lucide et débarrassée des logiques de puissance, si l'on veut espérer un jour sortir de cette spirale géopolitique mortifère.

b) L'ingérence étrangère

L'un des paradoxes les plus troublants de la crise sécuritaire au Mali réside dans le fait que les interventions étrangères, censées stabiliser le pays, ont parfois contribué, volontairement ou non, à aggraver la situation et à favoriser la montée du terrorisme. Derrière le vocable diplomatique « d'aide internationale »⁵¹ ou de soutien à la paix, l'ingérence étrangère prend souvent la forme de décisions imposées, de stratégies militaires unilatérales, de conditionnalités politiques opaques, voire de manipulation des conflits internes à des fins de contrôle ou d'influence. Cette présence extérieure, multiforme et concurrentielle, a ainsi alimenté une perception de dépossession du peuple malien et renforcé les discours de légitimation des groupes armés extrémistes.

L'ingérence commence, de façon flagrante, avec la gestion militaire du conflit par la France, ancienne puissance coloniale, qui s'est posée depuis 2013 comme acteur principal de la lutte contre le terrorisme au Sahel. L'intervention Serval, puis Barkhane, a certes permis d'éviter la prise de Bamako par les groupes djihadistes en 2012, mais elle s'est progressivement transformée en présence militaire prolongée, sans feuille de route politique claire, ni résultats visibles sur la pacification des zones centrales et septentrionales du pays. Dans l'imaginaire collectif de nombreux Maliens, cette présence française est devenue synonyme de néocolonialisme, de manipulation des groupes armés, voire de complicité tacite dans la prolongation du chaos. Les théories selon lesquelles la France profiterait du désordre pour protéger des intérêts stratégiques ou économiques (notamment l'uranium nigérien, les ressources minières, ou les couloirs commerciaux transsahariens)⁵² se sont multipliées et ont renforcé la défiance populaire.

Cette défiance a été exploitée par les régimes militaires successifs, notamment celui d'Assimi Goïta, pour légitimer une rupture brutale avec la France et ses alliés occidentaux. Mais la sortie du giron français ne s'est pas traduite par une autonomie souveraine renforcée. Elle a ouvert la porte à une nouvelle forme d'ingérence : celle de la Russie, à travers le groupe paramilitaire Wagner. Présenté par les autorités maliennes comme un partenaire respectueux de la souveraineté du Mali, Wagner est en réalité une entité opaque, impliquée dans des opérations de contre-insurrection brutales, sans cadre légal, et accusée de graves violations des droits humains. Cette privatisation de la guerre par des forces étrangères, agissant sans contrôle parlementaire ni transparence, fragilise davantage l'État, ternit son image sur la scène internationale, et alimente les tensions communautaires à l'intérieur du pays.

⁵¹ L'aide internationale avait pour but de d'aider le Mali à repousser les terroristes et un retour à l'ordre politique, cependant les actions menées ont eu des répercussions comme : la multiplication des attaques terroriste. Ceux-ci dénoncent une ingérence dans les affaire interne étatique.

⁵² La France ancienne colonie avait intervenu dans la crise du Mali sous la demande de l'Etat Malien, ayant des bases économiques et aussi stratégiques sur les ressources minières au Mali mais ainsi que l'Uranium au Niger. Les actions mener par la France ont fait comprendre la protection des intérêts personnels et non une aide en vue d'un retour à la paix.

L'ingérence étrangère ne se limite pas aux puissances militaires. Elle concerne aussi les institutions multilatérales, comme la MINUSMA, la CEDEAO, ou certains bailleurs de fonds internationaux. La MINUSMA, malgré un mandat onusien de maintien de la paix, a été critiquée pour son inertie, son manque d'adaptabilité et parfois pour son alignement perçu sur les agendas occidentaux. Les populations locales ont eu le sentiment que les casques bleus, souvent passifs ou inaccessibles, n'assuraient ni la sécurité ni la médiation. Quant à la CEDEAO, sa posture vis-à-vis des transitions militaires (sanctions économiques, pression diplomatique, suspension du Mali des instances régionales) a été interprétée comme une instrumentalisation du droit communautaire pour punir une volonté d'autonomie politique, renforçant ainsi l'idée que le Mali était constamment sous surveillance extérieure.

Dans ce contexte, les groupes terroristes tirent un double avantage de l'ingérence étrangère. D'une part, elle leur offre un discours prêt-à-l'emploi pour se présenter comme des résistants contre l'occupation étrangère, même si leur projet est, en réalité, tout aussi oppressif. D'autre part, elle favorise la fragmentation du territoire, le désengagement de certaines forces étatiques, et la multiplication des conflits locaux, autant de brèches dans lesquelles s'infiltrèrent les katibas islamistes. L'ingérence crée aussi une guerre de narration, où la réalité est constamment brouillée par la propagande : pour beaucoup de jeunes dans les zones rurales, les soldats étrangers ne sont pas là pour les protéger, mais pour les dominer.

Plus insidieuse encore est l'ingérence idéologique et religieuse, notamment via la pénétration de courants salafistes extrémistes soutenus par des réseaux transnationaux originaires du Moyen-Orient ou d'Asie. Ces influences extérieures remettent en question les formes traditionnelles de l'Islam malien (soufi, tolérant, inclusif), et alimentent une radicalisation doctrinale dans certains cercles religieux, particulièrement dans les zones marginalisées. Là aussi, la faille est exploitée par les groupes djihadistes, qui instrumentalisent cette nouvelle religiosité pour recruter, contrôler, imposer leur charia. Cette ingérence doctrinale, subtile mais profonde, contribue à la transformation du paysage religieux du Mali et à l'effritement des repères sociaux.

En définitive, l'ingérence étrangère au Mali, qu'elle soit militaire, politique, économique ou idéologique, agit comme un facteur externe favorisant le terrorisme, en renforçant la crise de légitimité de l'État, en exacerbant les frustrations populaires, et en donnant aux groupes armés des arguments de propagande puissants. Elle empêche souvent une appropriation locale des solutions, car elle impose des réponses exogènes à des problèmes enracinés dans la société malienne. Le terrorisme trouve dans ce déséquilibre une justification, une opportunité, et parfois même une légitimité apparente.

Ainsi, la sortie de crise au Mali ne peut se faire qu'à la condition de réduire l'ingérence étrangère illégitime, de clarifier les rôles des partenaires internationaux, de favoriser une souveraineté maîtrisée et de restaurer la confiance du peuple envers ses propres institutions. L'enjeu est de faire en sorte que

l'aide extérieure soit un appui, et non une substitution, et que les solutions à la crise viennent d'abord du Mali lui-même, dans le respect de sa complexité, de sa dignité, et de son autonomie historique

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

La crise politique et sécuritaire que traverse le Mali depuis plus d'une décennie ne relève pas d'un simple dysfonctionnement conjoncturel, mais bien d'un effondrement systémique de l'État, doublé d'un enchaînement complexe de facteurs internes et externes. À travers l'analyse des acteurs impliqués, des dynamiques intercommunautaires, de la fragilité du pouvoir central, et de la montée en puissance de l'idéologie islamiste radicale, il apparaît que le terrorisme ne prospère pas dans le vide, mais dans un terrain fertile de frustrations sociales, d'injustices historiques et de vide sécuritaire prolongé.

La montée des groupes djihadistes armés, la prolifération des milices communautaires, et l'émergence de zones de non-droit sont autant de symptômes d'un pays en quête de souveraineté réelle, où les populations locales oscillent entre méfiance envers l'État, tentation de l'autodéfense, et résignation face à la violence. Le repli identitaire, la manipulation de la religion, l'instrumentalisation des conflits locaux, ainsi que l'échec des institutions de médiation et de justice, ont contribué à désintégrer le tissu national, en opposant des citoyens que seule la paix devrait réunir.

Dans ce contexte, la question n'est pas seulement de combattre militairement le terrorisme, mais de comprendre les racines profondes de l'instabilité : la pauvreté chronique, le sentiment d'abandon des périphéries, la rupture entre les élites politiques et les réalités locales, la perte de légitimité des institutions républicaines. Face à ces défis, toute solution durable passera par une refondation de l'État malien, une redéfinition du contrat social, et une implication sincère et inclusive de toutes les composantes de la société.

La crise malienne, par son ampleur et sa complexité, dépasse les frontières du pays : elle met à l'épreuve toute l'Afrique de l'Ouest, questionne la cohérence des interventions internationales, et interpelle sur la capacité des États postcoloniaux à faire face aux nouveaux défis sécuritaires. Elle appelle à une réponse intégrée, endogène, et résolument politique, loin des logiques exclusivement militaires qui ont montré leurs limites.

PARTIE 2 ANALYSE DE L'INCAPACITE DE L'ETAT MALIEN A METTRE FIN A LA CRISE

Alors que le Mali fait face, depuis plus d'une décennie, à une crise sécuritaire, politique et sociale d'une ampleur sans précédent, l'attention se porte désormais sur les failles internes de l'État lui-même, devenu à la fois victime, spectateur et acteur impuissant de son propre effondrement. Si les facteurs externes, interventions étrangères, réseaux djihadistes transfrontaliers, instabilité régionale ont souvent été mis en avant, il devient impératif d'interroger les causes endogènes de la paralysie étatique. Cette partie s'attache à démontrer que la persistance de la crise au Mali ne s'explique pas uniquement par la puissance des menaces extérieures, mais bien davantage par l'incapacité structurelle de l'État malien à y répondre efficacement. Faiblesse institutionnelle, gouvernance défailante, réformes inachevées, absence d'autorité légitime, inefficacité des politiques publiques, ingérence étrangère mal gérée : autant de dimensions qui composent le tableau d'un État fragmenté, fragilisé, en quête de redéfinition. L'objectif ici est d'examiner en profondeur les ressorts de cette impuissance, pour en comprendre les racines historiques, les manifestations concrètes, et les implications politiques majeures.

CHAPITRE 3 ANALYSE DE L'INCAPACITE DE L'ETAT MALIEN A REpondre EFFICACEMENT A LA CRISE

Dans un contexte de crise prolongée, multiforme et de plus en plus enracinée, l'État malien peine à incarner une réponse cohérente, lisible et efficace face aux défis qui menacent son existence même. La question de l'incapacité étatique ne relève plus du simple constat, mais s'impose comme un enjeu central d'analyse, tant elle conditionne la pérennité des efforts de pacification, de reconstruction et de gouvernance. Ce chapitre propose d'examiner, sous un angle critique et approfondi, les limites structurelles, fonctionnelles et stratégiques de l'État malien dans la gestion de la crise. Il s'agira de mettre en lumière les failles institutionnelles, les blocages politiques, les défaillances sécuritaires, la mauvaise gouvernance et le manque de légitimité sociale qui entravent toute réponse efficace. Loin d'une simple accumulation d'erreurs, cette incapacité s'inscrit dans une dynamique historique et systémique, où les dysfonctionnements de l'État nourrissent la crise, et où la crise, en retour, accentue l'effondrement de l'État. Ce chapitre ambitionne ainsi d'identifier les causes profondes de cette impuissance et d'en dégager les implications pour l'avenir du pays.

SECTION I : LA MAUVAISE GOUVERNANCE

Au cœur de l'incapacité de l'État malien à répondre efficacement à la crise se trouve un mal profond, récurrent, et largement reconnu tant au niveau national qu'international : la mauvaise gouvernance. Bien

plus qu'un simple dysfonctionnement administratif, elle constitue un système de gestion dévoyée, marqué par la corruption, l'inefficacité des institutions, l'opacité dans la prise de décision, le népotisme, et l'absence de redevabilité. Cette section s'attache à démontrer comment la mauvaise gouvernance, loin d'être un facteur périphérique, se présente comme le socle invisible de l'effondrement étatique, sapant toute tentative de réforme ou de sortie de crise. En analysant ses formes multiples, ses racines historiques et ses manifestations concrètes dans les sphères politique, économique et sociale, il s'agira de comprendre en quoi la mauvaise gouvernance a non seulement affaibli l'autorité de l'État, mais aussi nourri les ressentiments, les frustrations populaires et, in fine, l'essor des contestations violentes. Ainsi, cette section explore le lien intime entre l'échec de la gouvernance publique et la persistance de l'instabilité au Mali.

A. L'instabilité politique et coefficient de l'incapacité

Parmi les multiples facteurs qui expliquent la paralysie de l'État malien face à la crise, l'instabilité politique occupe une place centrale, à la fois comme symptôme et comme catalyseur de l'effondrement de la gouvernance. Le pays, secoué par une succession de régimes contestés, de coups d'État militaires, de transitions fragiles et de conflits institutionnels, peine à instaurer une continuité dans l'action publique, à garantir la légitimité de ses dirigeants et à engager des politiques de long terme. Ce climat de turbulence permanente affaiblit les capacités décisionnelles de l'État, fragilise ses institutions et nourrit un cycle d'improvisation, d'inertie et de méfiance généralisée. Le présent paragraphe s'attache ainsi à démontrer en quoi l'instabilité politique est devenue un véritable coefficient d'incapacité, entravant tout effort de réponse cohérente, structurant une crise de leadership durable et aggravant la désintégration de l'autorité publique au Mali.

a) La corruption

La corruption⁵³, au Mali, ne saurait être simplement réduite à une déviance administrative ou à une pratique marginale d'enrichissement personnel. Elle s'est érigée, au fil des régimes successifs, en système parallèle, en logique de gouvernance déguisée qui traduit moins une défaillance isolée qu'un symptôme profond d'instabilité politique chronique. Elle est la cicatrice visible d'un État dont les fondations institutionnelles vacillent, où le pouvoir est instrumentalisé non pour consolider l'ordre

⁵³ Soumano, M. (2023), MALI, *l'intervention internationale à l'épreuve de la crise malienne : Environnement fragile*, (pp37-41)

républicain mais pour préserver des intérêts privés, ethno-claniques ou clientélistes. La corruption devient alors le miroir d'une incapacité structurelle : celle de faire prévaloir la légitimité sur la compromission, l'autorité sur la connivence, l'intérêt général sur la rapacité personnelle.

Ce fléau s'enracine dans un tissu institutionnel fragilisé, où la séparation des pouvoirs n'est qu'un leurre et où les mécanismes de contrôle sont neutralisés par des alliances d'opportunisme. Lorsque les magistrats eux-mêmes craignent de poursuivre certains dossiers de détournement, lorsque les appels d'offres publics deviennent des marchés négociés en coulisses entre réseaux d'influence, lorsque les hauts fonctionnaires vivent dans une opulence obscène sans que leurs revenus officiels ne le justifient, c'est tout le contrat social qui s'effrite. La confiance populaire s'évapore, l'autorité morale du pouvoir est déçue, et l'idée même de nation comme communauté de destin est vidée de sa substance.

Mais au-delà du scandale éthique, la corruption malienne est aussi un facteur opérationnel de paralysie. Elle ralentit, pervertit ou sabote la mise en œuvre des politiques publiques. Combien de fonds alloués à la sécurité nationale se sont volatilisés dans des contrats fictifs ? Combien d'équipements militaires, pourtant budgétisés, ne sont jamais arrivés sur le terrain, laissant les soldats mal équipés, démoralisés, vulnérables face aux groupes armés ? Le terrorisme prospère aussi sur ces failles, car là où l'État est perçu comme injuste, vénal ou absent, les forces extrémistes apparaissent comme une alternative, fût-elle brutale. La corruption, en ce sens, n'est pas seulement un vol économique, elle est une menace existentielle pour la stabilité du pays. Elle crée des poches de frustration, d'exclusion et de ressentiment dans lesquelles s'enracinent la radicalisation et la violence.

Enfin, l'impunité systémique dont bénéficient les corrupteurs comme les corrompus est un coefficient silencieux mais puissant de l'incapacité de l'État. Elle installe une culture de non-conséquence, un sentiment d'intouchabilité chez les élites, et renforce le cynisme généralisé des citoyens. À quoi bon voter, à quoi bon s'indigner, si les verdicts sont achetés, si les procureurs sont muselés, si les rapports d'audit dorment dans les tiroirs du silence ? Ce cercle vicieux de corruption, d'impunité et d'instabilité nourrit une défiance durable envers l'État et délégitime toute tentative de réforme véritable.

En somme, la corruption n'est pas une conséquence secondaire de l'instabilité malienne : elle en est l'un des moteurs les plus profonds. Elle traduit l'incapacité des gouvernants à se hisser au-dessus des logiques prédatrices et à incarner un État souverain, juste et efficace. Tant que ce mal ne sera pas frontalement combattu, avec courage, transparence et constance, aucune pacification durable ni aucun redressement politique ne seront envisageables.

b) Les inégalités et la gestion inefficace des ressources

Dans l'architecture fragile de l'État malien, les inégalités sociales et la gestion hasardeuse des ressources naturelles et financières forment un couple toxique, emblématique d'une gouvernance profondément

défaillante. Le fossé grandissant entre une élite politico-économique concentrée dans les centres urbains, surtout à Bamako, et une population majoritairement rurale, marginalisée et paupérisée, est une illustration éclatante d'un État qui n'a jamais réellement su, ou voulu, embrasser la nation dans son entièreté. Il y a, dans le silence prolongé autour de ces inégalités structurelles, une forme de violence froide, insidieuse, mais ravageuse, qui prépare le terrain à la colère, au repli identitaire, voire à la radicalisation.

L'abondance relative de ressources naturelles dans certaines régions du Mali, qu'il s'agisse de l'or, du coton, ou du cheptel, aurait pu être une chance historique pour fonder un développement endogène, équitable et durable. Mais au lieu de cela, ces ressources sont devenues des objets de prédation, captées par des intérêts privés ou des réseaux politico-mafieux, souvent avec la complicité ou l'aveuglement volontaire des autorités. Ce qui aurait dû être des leviers d'émancipation collective se transforme en outils d'asservissement économique et de consolidation de l'injustice. Les revenus tirés de l'or malien, qui constitue l'une des premières ressources d'exportation du pays, ne se traduisent que très faiblement en infrastructures publiques, en accès à la santé, en écoles dignes de ce nom ou en politiques agricoles cohérentes. Le citoyen malien, dans sa grande majorité, ne perçoit aucune retombée concrète de ces richesses, et ce décalage alimente un ressentiment profond à l'égard de l'État et de ceux qui le dirigent.

Cette mauvaise gouvernance n'est pas seulement une question de détournement ou d'incompétence technique ; elle traduit une vision à courte vue, un manque flagrant de volonté politique pour construire une société plus juste, plus cohésive. Dans certaines zones du nord et du centre, l'absence d'infrastructures de base, l'insécurité alimentaire chronique, le manque d'eau potable ou d'écoles renforcent un sentiment d'abandon qui devient fertile pour les discours radicaux. Comment croire encore à l'État quand l'équité territoriale est ignorée, quand les zones périphériques sont gérées comme des friches inutiles, et quand les régions les plus vulnérables ne sont sollicitées que comme pourvoyeurs de voix ou de silence stratégique ?

La gestion inefficace des ressources révèle également une absence de planification sérieuse. Les politiques publiques oscillent au rythme des conjonctures internationales, des pressions des bailleurs ou des humeurs du pouvoir en place. Les budgets sont rarement exécutés avec rigueur, les audits sont souvent truqués ou étouffés, et les plans de développement finissent dans les tiroirs poussiéreux de l'administration. L'État malien peine ainsi à incarner une vision de long terme. Il réagit plus qu'il ne planifie, il colmate plus qu'il ne construit, et il improvise là où il devrait anticiper.

Dans ce contexte, les inégalités sociales ne sont pas de simples effets secondaires : elles sont structurées, entretenues, et parfois même instrumentalisées. La mauvaise répartition des richesses devient une stratégie implicite de domination : diviser pour mieux régner, appauvrir pour mieux contrôler. Or, l'histoire montre que lorsqu'un État abandonne ses fonctions redistributives et laisse croître des injustices béantes, il mine lui-même les fondations de sa stabilité.

Ainsi, les inégalités profondes et la gestion inefficace des ressources ne relèvent pas seulement d'un problème économique ; elles traduisent une faillite morale et politique de la gouvernance malienne. Elles sont les révélateurs d'un État qui ne gouverne pas au nom de tous, mais au service de quelques-uns. Et tant que ce déséquilibre persistera, les promesses de paix, de développement et d'unité ne resteront que des slogans creux, balayés par la réalité rugueuse de la frustration populaire.

B. L'impact de la mauvaise gouvernance

L'impact de la mauvaise gouvernance sur la situation du Mali ne se limite pas à une lente érosion de l'efficacité administrative ou à quelques dysfonctionnements isolés : il constitue le terreau même de la crise profonde que traverse le pays. En sapant les fondements de l'État de droit, en affaiblissant la confiance des citoyens dans les institutions, en alimentant l'injustice sociale et en favorisant la captation des ressources par une élite restreinte, la mauvaise gouvernance a gravement compromis la capacité de l'État à anticiper, gérer et résoudre les multiples menaces auxquelles il est confronté. Ce paragraphe propose d'examiner les effets concrets et cumulatifs de cette gouvernance défailante sur le plan politique, sécuritaire et socio-économique, afin de mieux comprendre comment elle a nourri le désordre, encouragé la fragmentation territoriale et renforcé les dynamiques de violence au Mali.

a) Blocage politique

Le blocage politique qui gangrène le Mali depuis plus d'une décennie n'est pas un accident de parcours, ni une simple mésentente entre factions opposées ; il est l'expression organique d'une mauvaise gouvernance devenue systémique, d'un État qui a perdu la maîtrise de sa propre dynamique institutionnelle. En effet, lorsque les rouages politiques se grippent, que les institutions censées garantir la stabilité et l'équilibre se transforment en arènes d'affrontements stériles, cela signifie que le cadre de gouvernance n'est plus adapté aux défis de la nation, ni porté par une légitimité suffisante. Le blocage politique devient alors à la fois le symptôme visible et la conséquence directe d'un pouvoir inapte à organiser le débat démocratique, incapable de traduire les aspirations du peuple en politiques publiques cohérentes.

Au Mali, cette paralysie prend plusieurs formes : crise de confiance entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, instabilité gouvernementale chronique, suspensions répétées des processus électoraux, interférences de l'armée dans les affaires civiles, et surtout, absence de dialogue sincère entre les élites politiques et les forces vives de la nation. Chaque changement de régime, chaque remaniement ou transition, au lieu de relancer une dynamique institutionnelle vertueuse, approfondit les fractures et

enracine la défiance populaire. Cette instabilité constante est nourrie par un mode de gouvernance où l'opacité domine, où les intérêts partisans priment sur l'intérêt national, et où le consensus est sacrifié sur l'autel de calculs égoïstes.

La mauvaise gouvernance se manifeste notamment par le refus d'accepter les règles du jeu démocratique dès lors qu'elles compromettent les intérêts d'un clan au pouvoir. Les institutions deviennent ainsi des outils de verrouillage et non de régulation. L'opposition est muselée ou discréditée, les voix critiques sont taxées d'ennemies de la nation, et les mécanismes de contrôle parlementaires, judiciaires ou médiatiques, sont soit neutralisés, soit cooptés. Dans ce contexte, le dialogue national devient un simulacre, les réformes sont suspendues dans une brume d'annonces sans lendemain, et les textes fondamentaux (comme la Constitution) sont instrumentalisés à des fins de légitimation opportuniste.

Ce blocage n'est pas sans conséquence : il paralyse l'action publique, ralentit les réponses aux urgences sociales, et fragilise encore davantage la cohésion nationale. Il donne l'image d'un État en panne de direction, incapable de décider, de prioriser, de mobiliser. Sur le terrain, cela se traduit par des projets de développement en stand-by, des réformes économiques avortées, une armée mal commandée, et une diplomatie incertaine. La jeunesse malienne, qui devrait être la priorité stratégique de toute gouvernance éclairée, se retrouve désorientée, sans repères, oscillant entre exode, repli identitaire ou adhésion aux discours radicaux.

Mais ce blocage n'est pas seulement structurel, il est aussi psychologique. Il installe dans la société une forme de fatigue politique, une résignation silencieuse, voire un cynisme profond à l'égard des dirigeants. Quand les coalitions se font et se défont sans idéologie, quand les promesses électorales ne sont que des incantations déconnectées de toute volonté réelle, et quand la société civile est systématiquement écartée des processus de décision, la politique devient un théâtre de faux-semblants, une pièce répétée sans conviction dont les spectateurs se détournent progressivement.

Dans ce contexte, le blocage politique n'est plus seulement un échec de leadership, il devient un poison lent qui gangrène toutes les couches de la société. Il rend impossible l'élaboration d'un projet collectif, il affaiblit la culture démocratique, et il mine la légitimité de l'État à agir. Et c'est là que la mauvaise gouvernance révèle sa nature la plus perverse : elle ne se contente pas de produire du chaos administratif ou des retards dans l'exécution budgétaire, elle s'enracine dans les institutions et les habitudes, elle génère un immobilisme fataliste qui rend toute transformation impossible.

Le Mali ne pourra sortir de cette impasse qu'en refondant sa gouvernance sur des principes de transparence, de responsabilité partagée et de participation réelle des citoyens. Il ne s'agit pas simplement de faire fonctionner les institutions, mais de les réenchanter, de leur redonner une âme et une vocation au service du bien commun. Tant que les blocages politiques seront tolérés comme des fatalités, la mauvaise gouvernance perdurera. Et avec elle, l'espoir d'un Mali souverain, stable et prospère continuera de s'éloigner.

b) Limites sociaux-économiques

Les limites socio-économiques qui entravent le développement du Mali ne relèvent pas simplement de la malchance géographique ou d'un quelconque déterminisme historique ; elles sont, dans une large mesure, les conséquences directes d'une mauvaise gouvernance enracinée, prolongée, presque normalisée. La pauvreté massive, l'accès inégal aux services de base, le chômage endémique des jeunes, l'effondrement du système éducatif et les carences criantes du système de santé sont autant de symptômes d'une gouvernance qui a trahi ses promesses, ignoré ses responsabilités et détourné l'État de sa mission première : garantir les conditions minimales d'un vivre ensemble digne.

Dans un pays où plus de 70 % de la population vit en milieu rural⁵⁴, souvent sans routes, sans électricité, sans centres de soins ou sans école en dur, les limites socio-économiques ne sont pas une abstraction : elles sont une réalité quotidienne, une forme de violence lente et silencieuse. Elles enferment les citoyens dans une spirale d'exclusion, d'impuissance et de dépendance. Les gouvernants maliens, au lieu d'utiliser les ressources publiques pour corriger ces déséquilibres, ont bien souvent perpétué un modèle de gestion clientéliste, où les investissements sont décidés non selon les besoins réels des populations, mais en fonction des intérêts politiques du moment, des calculs électoralistes ou des pressions de lobbies locaux.

La croissance économique, lorsqu'elle existe, reste superficielle, inégalitaire, et trop souvent tirée par des secteurs non inclusifs, comme les mines d'or ou l'aide extérieure, sans réelle retombée sur la majorité de la population. Les zones rurales, les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés n'en tirent que peu ou pas de bénéfice. Le secteur informel, devenu le principal pourvoyeur d'emplois, est laissé à lui-même, sans accompagnement ni protection, tandis que l'emploi formel stagne, miné par une bureaucratie lourde, une fiscalité mal pensée et un accès au financement quasi inexistant pour les petites entreprises. Ce n'est pas seulement un dysfonctionnement : c'est l'incarnation même d'un État absent ou inefficace, incapable de structurer l'économie de manière durable.

Les services sociaux, quant à eux, illustrent cruellement la défaillance de l'État dans ses missions régaliennes. Le système éducatif est en lambeaux : manque de salles de classe, grèves à répétition, enseignants mal formés et sous-payés, programmes inadaptés aux réalités du pays. L'école publique, censée être un ascenseur social, est devenue un lieu de reproduction de la précarité. De même, les structures sanitaires manquent de personnel, de médicaments, d'équipements, et ne peuvent répondre aux besoins de base des populations. Les taux de mortalité infantile restent élevés, les maladies évitables

⁵⁴Rapport projet atelier régional UE. (2021). *Résumé des ateliers et études sur l'environnement favorable de l'Ouganda, du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau et du Mali.*

continuent de faire des ravages, et l'espérance de vie stagne, signe d'un échec collectif porté par des décisions politiques inappropriées, souvent guidées par la négligence ou la corruption.

Face à ces limites, la gouvernance malienne donne l'impression de fonctionner en vase clos, comme si les dirigeants évoluaient dans un univers parallèle, où les indicateurs de pauvreté, les cris d'alarme des ONG, ou les statistiques accablantes n'avaient aucune prise sur les décisions prises au sommet. Il ne s'agit pas ici d'une simple absence de résultats, mais d'une déconnexion inquiétante entre le peuple et ses élites. Ce hiatus devient dangereux lorsqu'il nourrit la frustration, la colère, et ouvre la voie à des formes de rejet de l'État, qu'elles soient passives, par la désobéissance silencieuse, ou actives, par la révolte ou l'adhésion aux groupes radicaux.

La mauvaise gouvernance est donc à la racine de ces limites socio-économiques. Elle produit des politiques inadaptées, mal exécutées, mal financées ; elle affaiblit les capacités de l'État à réguler, à redistribuer, à planifier ; elle détourne les fonds publics de leur destination initiale ; elle remplace la vision à long terme par une gestion de crise permanente, désordonnée et improvisée. Et surtout, elle détruit l'espoir. Car les limites économiques ne seraient pas insurmontables si elles étaient affrontées avec courage, sincérité, et méthode. Mais lorsqu'elles se combinent à l'indifférence des dirigeants, elles deviennent une impasse, un mur contre lequel viennent se briser les rêves des générations futures.

Les limites socio-économiques du Mali ne peuvent être comprises ni combattues sans une réforme en profondeur de la gouvernance nationale. Tant que l'État ne se réinventera pas dans la transparence, la rigueur, la justice sociale et la redevabilité, les obstacles au développement continueront de s'accumuler. Et avec eux, la promesse d'un Mali émergent, équitable et souverain demeurera un mirage lointain, inaccessible, tragiquement repoussé à un avenir incertain.

SECTION II : L'INGERANCE ETRANGERE

La crise malienne, bien que profondément enracinée dans des réalités internes, ne peut être pleinement comprise sans l'examen du rôle joué par les acteurs extérieurs. Depuis plus d'une décennie, le Mali est devenu un terrain d'interventions multiples, diplomatiques, militaires, économiques qui, loin de résoudre les problèmes, ont souvent contribué à les complexifier. Présentées comme des formes d'appui ou de coopération, ces interventions étrangères se sont, dans certains cas, révélées intrusives, mal coordonnées, voire contre-productives, alimentant un sentiment de dépendance, de frustration populaire, et de perte de souveraineté. Ce paragraphe s'attache à analyser les différentes formes d'ingérence, qu'elles soient issues des puissances occidentales, d'organisations internationales ou d'acteurs sous-régionaux, et à mettre en lumière leur impact ambivalent sur la gouvernance nationale, la stabilité politique et la légitimité de l'État malien.

A. L'intervention militaire étrangère

Parmi les formes les plus visibles de l'ingérence étrangère au Mali, l'intervention militaire internationale occupe une place centrale, tant par son ampleur que par ses implications politiques, sécuritaires et symboliques. Présentées initialement comme des opérations de soutien à la stabilité et à la lutte contre le terrorisme, ces interventions, qu'elles soient françaises, onusiennes ou régionales, ont progressivement suscité des controverses profondes, cristallisant les tensions entre impératifs de sécurité, souveraineté nationale et perceptions populaires. Ce paragraphe vise à interroger l'efficacité réelle de ces déploiements militaires étrangers, leur impact sur le terrain, et la manière dont ils ont influencé les équilibres internes du Mali, contribuant parfois autant à renforcer la dépendance sécuritaire qu'à accentuer le rejet de l'ordre international dominant.

a) Les actions de la MINUSMA

L'intervention militaire étrangère au Mali, symbolisée principalement par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)⁵⁵, incarne à la fois l'espoir d'un retour à la stabilité et la désillusion d'une solution internationale perçue comme inefficace, voire déconnectée des réalités du terrain. Mise en place en 2013 à la suite de la rébellion touarègue, du coup d'État de 2012 et de l'occupation du nord par des groupes djihadistes, la MINUSMA avait pour mandat de soutenir le processus politique, protéger les civils, surveiller les droits humains, et favoriser la reconstruction de l'État malien. Mais après plus d'une décennie de présence, les bilans restent mitigés, et la mission soulève autant de critiques que de gratitude, révélant les limites structurelles d'une réponse sécuritaire exogène à un mal profondément endogène.

En apparence, la MINUSMA a déployé un effort logistique et humain considérable : des milliers de casques bleus de différentes nationalités, des moyens aériens, des technologies de surveillance, et un maillage territorial étendu, notamment dans les régions du nord et du centre. Elle a permis, dans une certaine mesure, de limiter l'expansion incontrôlée de groupes armés non étatiques et de stabiliser temporairement certaines zones. Elle a également favorisé le dialogue entre certains acteurs locaux, et participé à la réhabilitation de certaines infrastructures civiles. Mais ces acquis restent fragiles, car ils ne s'appuient pas sur une gouvernance malienne cohérente, stable et inclusive. Et c'est bien là que réside le nœud du problème.

⁵⁵ Soumano, M. (2023). LE MALI, L'intervention internationale à l'épreuve de la crise malienne, *L'intervention des Nations Unies (MINUSMA) : ambitieuse mais inadaptée*, (pp. 71–82).

La mauvaise gouvernance malienne a, en effet, réduit l'efficacité de la MINUSMA à un simple rôle de présence symbolique, souvent contestée. Les institutions nationales sont restées faibles, corrompues et infiltrées par des intérêts divergents. Le vide de gouvernance dans certaines régions n'a pas été comblé, et la mission de l'ONU a dû, trop souvent, suppléer un État défaillant sans pour autant pouvoir le remplacer. La MINUSMA n'a pas vocation à être un pouvoir substitutif, mais dans les faits, c'est ce qu'elle est devenue dans certaines localités, faute de relais crédibles au niveau national. Cette situation crée des tensions, voire du rejet, de la part des populations qui y voient une force étrangère inefficace, témoin impuissant des massacres, incapable de protéger les civils, et parfois accusée, à tort ou à raison de passivité complice.

Les critiques envers la MINUSMA s'intensifient aussi en raison de sa doctrine d'engagement, souvent jugée trop prudente, bureaucratique, et déconnectée des urgences sécuritaires locales. Contrairement aux forces françaises de l'opération Barkhane, dont le mandat offensif était clair, la MINUSMA agit sous des règles strictes d'engagement défensif. Elle n'a pas le droit d'initier des offensives directes contre les groupes terroristes, ce qui limite lourdement son action, surtout dans un théâtre aussi mouvant que le Sahel. Les populations maliennes, qui vivent dans la peur quotidienne, comprennent mal ces subtilités diplomatiques et juridiques. Elles jugent la MINUSMA à l'aune de son incapacité apparente à empêcher les tueries, les enlèvements, et les destructions. L'image d'un convoi de casques bleus contournant une zone de conflit sans intervenir reste gravée dans l'imaginaire collectif comme un symbole d'impuissance et d'inadéquation.

Mais cette perception, aussi légitime soit-elle, ne doit pas occulter une vérité fondamentale : une mission de paix ne peut réussir que si elle s'appuie sur un partenaire gouvernemental fiable, visionnaire et opérationnel. Or, la gouvernance malienne, rongée par les luttes intestines, la corruption, l'amateurisme et l'absence de volonté réelle de réforme, a souvent saboté les efforts onusiens, volontairement ou non. Les lenteurs dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation de 2015, l'incapacité à désarmer et réinsérer les combattants, la réticence à organiser des élections transparentes et inclusives, et les querelles autour du redécoupage territorial ont largement contribué à l'échec partiel de la mission. La MINUSMA a été placée dans une position intenable : déployer des efforts colossaux dans un environnement où le politique ne suit pas, où les priorités changent au gré des intérêts, et où le manque de coordination interne affaiblit chaque avancée.

En fin de compte, l'histoire de la MINUSMA au Mali illustre un paradoxe cruel : l'international peut venir en appui, mais ne peut pas suppléer indéfiniment une gouvernance nationale déficiente. Une mission de paix ne peut prospérer que dans un terreau politique fertile, dans un climat de réformes sincères et de coopération loyale. Or, tant que les autorités maliennes refuseront de s'attaquer aux causes profondes de la crise, exclusion sociale, injustice, impunité, gestion clanique de l'État, aucune force étrangère, aussi bien intentionnée soit-elle, ne pourra sauver le pays du chaos. Le retrait progressif de la

MINUSMA, entamé en 2023 à la demande des autorités de transition, témoigne d'ailleurs d'un tournant : celui d'un Mali décidé à reprendre sa souveraineté, mais aussi celui d'un pari risqué sur des institutions encore faibles et une situation sécuritaire loin d'être sous contrôle.

b) Les actions de l'armée française

L'histoire contemporaine du Mali ne saurait être lue sans prendre en compte le rôle ambigu, contrasté et de plus en plus controversé de l'armée française sur son territoire. Si l'intervention française, initiée officiellement en 2013 sous le nom d'Opération Serval, fut au départ saluée comme une action salvatrice face à l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako, elle s'est progressivement muée, dans la perception collective, en une forme d'ingérence mal dissimulée, révélatrice d'un déséquilibre postcolonial toujours actif. À travers cette présence militaire, c'est toute la problématique de la souveraineté malienne qui s'est cristallisée, mettant en lumière l'impact d'une mauvaise gouvernance qui s'est rendue dépendante de forces extérieures pour assurer des fonctions aussi essentielles que la défense du territoire.

Dans un premier temps, l'armée française a bel et bien permis de repousser les groupes islamistes armés qui avaient conquis le Nord malien après la déliquescence de l'État consécutive au coup d'État de 2012. Serval, puis Barkhane (à partir de 2014), ont constitué l'ossature de la réponse militaire internationale, avec des moyens considérables, un appui logistique déterminant et une coordination opérationnelle entre Paris, les chancelleries occidentales et les forces maliennes. Cependant, très vite, des tensions sont apparues entre les objectifs stratégiques français et les attentes du peuple malien. Car la présence française, loin de renforcer durablement la stabilité, a aussi exacerbé les sentiments d'humiliation nationale, de dépendance et d'interférence dans les affaires intérieures.

L'armée française, opérant dans un cadre unilatéral ou en coalition, a progressivement été perçue non comme une force alliée, mais comme une entité agissant selon ses propres intérêts géopolitiques. Des frappes aériennes controversées, des erreurs de ciblage, des bavures non reconnues, et surtout une communication institutionnelle jugée condescendante ont contribué à nourrir une profonde méfiance. Le sentiment anti-français a commencé à se structurer, d'abord sur les réseaux sociaux, puis dans la rue, jusqu'à devenir un moteur politique majeur, alimenté par une jeunesse désabusée, des leaders d'opinion nationalistes, et des autorités de transition soucieuses de redorer leur légitimité. Cette montée en puissance du rejet de l'armée française n'est pas seulement le fruit de manipulations idéologiques ; elle révèle un échec de fond : celui d'une coopération militaire asymétrique, déséquilibrée, et mal ancrée dans les réalités locales.

Mais plus encore, la présence prolongée de l'armée française a mis en lumière l'incapacité de l'État malien à assurer ses fonctions régaliennes, notamment en matière de sécurité. Plutôt que de renforcer

l'autonomie des forces armées maliennes, l'intervention française a involontairement entretenu une forme de dépendance stratégique, où l'armée nationale attendait des initiatives extérieures au lieu de construire ses propres capacités. Cette tutelle sécuritaire, aussi pragmatique qu'elle ait été dans l'urgence, s'est transformée avec le temps en symbole d'un échec politique plus profond : celui de gouvernants successifs qui n'ont pas su ou voulu investir dans une armée républicaine, professionnalisée, et capable de défendre la nation sans appui étranger permanent.

Par ailleurs, les intérêts géopolitiques de la France en Afrique de l'Ouest, qu'ils soient économiques (liés à l'uranium nigérien, aux positions stratégiques au Sahel)⁵⁶ ou diplomatiques (influence sur la CEDEAO, lutte contre le terrorisme transfrontalier), ont fini par apparaître incompatibles avec les aspirations populaires maliennes. La posture française, mélange de paternalisme technocratique et d'obsession sécuritaire, a alimenté l'idée que Paris défendait davantage ses propres priorités que celles du Mali profond. Et dans ce contexte, l'ingérence n'était plus seulement militaire : elle devenait politique, culturelle, symbolique. L'éviction progressive de la France, officialisée par le retrait de Barkhane en 2022 à la demande des autorités de transition, marque donc une rupture historique, douloureuse mais révélatrice.

Ce divorce militaire, aussi spectaculaire soit-il, ne saurait cependant masquer les responsabilités internes. L'ingérence étrangère, qu'elle soit française ou d'un autre ordre, ne prospère que dans les failles laissées béantes par une gouvernance faible, désunie, incohérente. Si le Mali avait disposé d'un État solide, d'institutions crédibles et d'une stratégie nationale claire, jamais une armée étrangère n'aurait pu s'y implanter aussi durablement. L'ingérence est le fruit d'un consentement tacite, souvent habillé de réalisme diplomatique, mais enraciné dans une forme d'impuissance politique. Et c'est bien là que réside le drame malien : avoir laissé à d'autres le soin de faire la guerre, d'administrer la paix, et de définir les priorités de la souveraineté.

Ainsi, les actions de l'armée française au Mali, longtemps présentées comme un soutien fraternel, se sont transformées en révélateur brutal de l'échec de la gouvernance nationale. Ce n'est pas la présence étrangère en elle-même qui pose problème, mais le vide institutionnel qu'elle comble, le manque de vision qu'elle met en lumière, et l'infantilisation politique qu'elle perpétue. Le retrait français ne doit pas être vu comme une victoire idéologique ou une revanche postcoloniale, mais comme un appel urgent à la refondation : refonder l'armée, refonder la gouvernance, refonder le contrat social. Car une souveraineté réelle ne se proclame pas dans les discours ; elle se construit dans la capacité d'un État à se protéger, à se gouverner, et à incarner l'espérance de son peuple.

⁵⁶ Dembélé, FS. *Equivoque de la Souveraineté sur les Ressources Naturelles des Etats Ouest-Africains*. Disiplinlerarası Afrika Çalışmaları Dergisi, 3/Özel Sayı (2025), (pp.101-121)

B. L'ingérence sous-régionale et Africaine

Si les puissances étrangères extra-africaines ont longtemps occupé le devant de la scène dans la gestion de la crise malienne, il ne faut pas sous-estimer le rôle des acteurs africains et sous-régionaux, dont les interventions, tant politiques que militaires, ont façonné les dynamiques récentes du conflit. La CEDEAO, l'Union africaine ou encore le G5 Sahel, en revendiquant une logique de solidarité et de défense de la stabilité régionale, ont parfois adopté des postures qui relèvent d'une véritable ingérence, perçue par une partie de la population malienne comme imposée, déséquilibrée, voire contraire aux aspirations souverainistes. Ce paragraphe explore ainsi la nature, les formes et les effets de cette ingérence intra-africaine, en interrogeant sa légitimité, son efficacité, et les tensions qu'elle a pu provoquer entre les États sahéliens et leurs partenaires continentaux.

a) L'analyse des actions politiques et militaires sous-régionales

L'ingérence sous-régionale et africaine dans la crise malienne ne peut être réduite à une simple solidarité entre États voisins ou à une coopération classique dans le cadre de la sécurité collective. Elle constitue, au contraire, une dynamique plus complexe, plus ambivalente, où les logiques de puissance, les calculs d'influence, les rivalités interétatiques et les pressions politiques se croisent, parfois au détriment de la souveraineté malienne. Loin d'être toujours bienveillantes ou efficaces, les actions politiques et militaires menées par les organisations régionales comme la CEDEAO ou l'Union africaine, ou encore par certains pays influents comme le Niger, le Tchad ou le Burkina Faso, révèlent souvent les failles d'une gouvernance régionale fragmentée, hésitante, instrumentalisée. Et cette ingérence régionale, quoique souvent justifiée par le souci de stabilité collective, agit comme un miroir de la mauvaise gouvernance interne du Mali, en soulignant à quel point l'État a perdu l'initiative dans la gestion de sa propre trajectoire.

Dès les premières heures de la crise de 2012, la CEDEAO s'est positionnée comme médiatrice, avec l'ambition d'empêcher l'éclatement de l'État malien et de garantir un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Toutefois, cette intervention s'est heurtée à une réalité politique intérieure bien plus instable et profonde qu'il n'y paraissait. La suspension du Mali des instances de la CEDEAO, les injonctions à respecter un calendrier électoral, les pressions économiques (embargos bancaires, sanctions ciblées)⁵⁷, et les menaces d'intervention militaire en cas de rupture du processus démocratique ont rapidement été perçues, par une partie de la société malienne, non comme un soutien, mais comme

⁵⁷ Nshimirimana, V. (2022, 14 octobre). Mali : l'embargo de la CEDEAO pénalise les populations vulnérables tandis que la junte reste de marbre.

une forme d'ingérence déguisée. Cette perception s'est accentuée au fil des transitions, des coups d'État successifs, et des négociations tendues entre Bamako et Abuja, Accra ou Lomé.

Car au fond, ce que la CEDEAO mettait en œuvre n'était pas une logique d'accompagnement des peuples, mais un mécanisme de défense des régimes en place, souvent eux-mêmes fragiles, autoritaires ou illégitimes. Les discours sur la démocratie, les droits humains ou la stabilité n'étaient parfois que des paravents dissimulant des stratégies d'influence. Les peuples sahéliens, et le peuple malien en particulier, n'ont pas été dupes. Ils ont vu dans certaines postures de la CEDEAO un double discours : une tolérance implicite envers les dérives de certains chefs d'État en exercice, mais une fermeté presque brutale envers les militaires maliens lorsqu'ils ont voulu réorganiser le pouvoir autrement, en dehors du cadre électoral formel. Cette incohérence a nourri une crise de confiance entre les citoyens et les institutions régionales.

Militairement, l'engagement du G5 Sahel, regroupant le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et la Mauritanie, a été pensé comme une réponse africaine coordonnée à la menace terroriste. Sur le papier, cette initiative devait incarner une souveraineté africaine en matière de sécurité, réduire la dépendance envers les puissances occidentales, et renforcer la coopération militaire entre États confrontés aux mêmes menaces transfrontalières. Mais dans la réalité, le G5 Sahel s'est heurté à des défis structurels : manque de financement autonome, absence d'une doctrine opérationnelle claire, rivalités géopolitiques internes, lourde dépendance aux partenaires européens. Les opérations conjointes se sont avérées limitées, symboliques, sans capacité réelle de projection, et bien souvent paralysées par des divergences politiques entre les membres. L'annonce du retrait du Mali du G5 Sahel en 2022 est ainsi venue acter l'échec d'une tentative régionale de mutualisation sécuritaire, devenue à terme une coquille vide, voire une arène d'intérêts contradictoires.

L'Union africaine elle-même, bien qu'ayant exprimé sa préoccupation à maintes reprises, a brillé par son incapacité à proposer une médiation neutre, forte et structurante. Elle s'est souvent alignée sur les décisions de la CEDEAO, sans autonomie stratégique, sans plan de sortie de crise cohérent, et surtout sans réelle volonté de remettre en cause les modèles de gouvernance défailants qui gangrènent l'espace sahélien. Son silence face aux demandes populaires de réforme, sa frilosité face aux transitions militaires appuyées par une large frange de la population, et sa lenteur à réagir aux violations manifestes des droits fondamentaux ont entamé sa crédibilité.

Au final, l'ingérence politique et militaire sous-régionale a souvent eu un effet paradoxal : prétendant défendre l'ordre constitutionnel, elle a parfois renforcé l'instabilité ; en voulant soutenir l'État malien, elle a contribué à délégitimer ses choix souverains. Et cette contradiction ne peut être comprise sans faire le lien avec la mauvaise gouvernance intérieure : c'est précisément parce que l'État malien n'a pas su incarner un leadership fort, équitable et crédible que d'autres ont pu se mêler de ses affaires, imposer leurs rythmes, leurs calendriers, voire leurs priorités.

L'ingérence africaine, au fond, ne serait qu'un épiphénomène si la gouvernance malienne était fondée sur une base solide de légitimité populaire, de transparence institutionnelle et de cohésion nationale. En l'absence de cela, le Mali devient une arène, un territoire disputé par les intérêts extérieurs, même africains, où les décisions sont souvent prises ailleurs qu'à Bamako. C'est donc moins la présence des autres qui pose problème, que l'absence d'un État réellement capable de faire respecter son cap, ses choix et sa voix.

b) L'impact des sanctions de la CEDEAO sur le Mali

Les sanctions imposées par la CEDEAO au Mali à la suite des différents coups d'État et du non-respect des calendriers de transition n'ont pas seulement constitué un levier diplomatique ou une pression conjoncturelle ; elles ont incarné une forme d'ingérence sous-régionale lourde de conséquences, révélant les limites d'une gouvernance communautaire fondée davantage sur la défense des régimes en place que sur l'écoute des dynamiques populaires. Ces sanctions, dans leur forme comme dans leur timing, ont provoqué une onde de choc politique, économique et symbolique, en fragilisant davantage une population déjà éprouvée par les effets cumulés de la guerre, de la mauvaise gouvernance, de la pauvreté structurelle et de la crise sanitaire mondiale.

Lorsque, en janvier 2022, la CEDEAO décide de frapper fort en réponse au refus des autorités de transition maliennes de respecter le calendrier électoral initialement convenu, elle opte pour une série de mesures particulièrement sévères : fermeture des frontières terrestres et aériennes entre le Mali et les pays membres, suspension des transactions commerciales (hors produits de première nécessité), gel des avoirs financiers de l'État malien à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et interdiction de financement par les institutions sous-régionales. Si l'intention affichée est celle de ramener les militaires à la raison, en les poussant à rétablir rapidement un régime constitutionnel civil, les conséquences de ces sanctions se sont très vite révélées contre-productives sur le plan humain et politique.

Car ce n'est pas le pouvoir en place qui a le plus souffert de ces mesures, mais bien la population malienne, déjà étranglée par une économie informelle précaire, une inflation galopante, un accès aux biens essentiels fragilisé, et une dépendance commerciale régionale structurelle. Les commerçants ont vu leurs activités paralysées, les importateurs ont subi des hausses vertigineuses des prix, les ménages ont été confrontés à une explosion du coût de la vie, et les couches les plus vulnérables – femmes, enfants, agriculteurs, artisans, ont été directement frappées par une crise économique dont ils ne portaient pourtant aucune responsabilité politique. La CEDEAO, en adoptant une posture punitive

collective, a ainsi infligé une double peine au peuple malien, victime à la fois de ses dirigeants défaillants et de ses partenaires régionaux autoritaires.

Mais au-delà de l'impact économique, les sanctions ont eu un effet profondément délétère sur le plan politique et identitaire. Elles ont renforcé le sentiment de rejet vis-à-vis des institutions régionales, perçues comme arrogantes, déconnectées et partiales. Le gouvernement de transition a su habilement capitaliser sur cette vague de mécontentement pour renforcer sa légitimité interne. Les discours patriotiques se sont multipliés, appelant à l'unité contre les « diktats » extérieurs, à la souveraineté pleine et entière, et à la fin de l'assujettissement politique du Mali à des puissances régionales ou internationales. La CEDEAO, au lieu de fragiliser les militaires, a involontairement contribué à renforcer leur assise populaire. Cette réaction en chaîne souligne une vérité profonde : les sanctions, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'un dialogue sincère, nuancé et progressif, produisent des effets inverses à ceux recherchés.

Par ailleurs, ces mesures coercitives ont mis en lumière les contradictions internes de la CEDEAO. L'organisation se montre prompte à sanctionner le Mali pour des violations du calendrier électoral, mais reste silencieuse face à des tripatouillages constitutionnels dans d'autres États membres, à des répressions sanglantes de manifestations populaires, ou à des processus électoraux entachés de fraudes massives. Cette politique du deux poids, deux mesures, fragilise l'autorité morale de la communauté et alimente les thèses de ceux qui dénoncent une CEDEAO au service d'intérêts particuliers, voire d'agendas étrangers. Au lieu de consolider l'intégration régionale, ces postures ont creusé des fractures, fragilisé la solidarité ouest-africaine, et relancé les débats sur la nécessité d'une nouvelle architecture politique plus souveraine, plus panafricaine, et moins soumise aux influences exogènes.

En somme, l'impact des sanctions de la CEDEAO sur le Mali illustre une forme d'ingérence qui, loin de régler les crises, les aggrave. En ciblant un pays sans offrir de solution alternative concrète, sans mécanisme de médiation crédible, et sans réelle écoute des aspirations profondes des Maliens, la CEDEAO a contribué à exacerber les tensions internes, à renforcer les discours souverainistes parfois populistes, et à affaiblir le projet même d'une intégration régionale fondée sur l'égalité, la justice et la coopération. Ce type de sanctions, mal calibrées, mal expliquées, mal vécues, finit par miner la crédibilité de l'ensemble du système régional.

Et derrière cette ingérence régionale, encore une fois, se dessine la trame d'une mauvaise gouvernance nationale : un pouvoir central qui peine à se réformer, une classe politique divisée et peu audacieuse, une société civile marginalisée, et une armée propulsée au-devant de la scène faute de leadership civil structurant. C'est dans ce vide que s'infiltrent les ingérences, même africaines. Le défi du Mali n'est donc pas seulement de se libérer des pressions extérieures, mais de reconstruire une gouvernance forte, légitime, capable de dialoguer d'égal à égal avec ses partenaires régionaux, dans le respect de ses propres réalités, de ses rythmes, et de sa souveraineté.

CHAPITRE 4 LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Après des années d'instabilité, de violences multiformes et d'échecs institutionnels, le Mali se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Si le constat est lourd et sans appel, il laisse néanmoins place à une réflexion sur l'avenir, indispensable pour sortir du cycle des crises répétées. Ce chapitre vise à explorer les perspectives possibles pour une reconstruction nationale durable, à la lumière des enseignements tirés des erreurs du passé. Il s'agira d'identifier les leviers de transformation, les conditions d'un retour à la paix, les mécanismes de refondation de l'État et les formes d'engagement collectif susceptibles de réconcilier les citoyens avec leurs institutions. En mettant l'accent sur la résilience, l'innovation politique et la volonté populaire, ce chapitre n'ambitionne pas de proposer des solutions toutes faites, mais d'ouvrir des pistes concrètes, réalistes et porteuses d'espérance pour un Mali enfin souverain, stable et solidaire.

SECTION I : ANALYSE DES SOLUTIONS MISES EN PLACE

Face à l'enlèvement prolongé de la crise malienne, marquée par l'effondrement de l'autorité de l'État, la montée du terrorisme et l'érosion de la cohésion sociale, les autorités nationales, les acteurs régionaux et les partenaires internationaux ont tenté, à différentes périodes, de formuler et de mettre en œuvre des solutions politiques, sécuritaires, institutionnelles et humanitaires. Cette section propose d'examiner de manière critique ces tentatives de réponse, qu'il s'agisse des accords de paix, des réformes constitutionnelles, des interventions militaires, des actions diplomatiques ou encore des mécanismes d'aide humanitaire. L'objectif est de déterminer dans quelle mesure ces solutions ont contribué ou non, à stabiliser le pays, à reconstruire l'État, et à restaurer la confiance des citoyens. À travers cette analyse, il s'agit de mettre en lumière les avancées réelles, les limites structurelles et les contradictions internes de ces démarches, afin de mieux comprendre pourquoi, malgré les efforts déployés, la crise demeure persistante et profondément enracinée.

A. Au plan politique et sécuritaire

Dans l'espoir de restaurer l'ordre républicain, de préserver l'unité nationale et de répondre à l'insécurité galopante, le Mali a mis en œuvre plusieurs initiatives politiques et sécuritaires depuis le déclenchement de la crise⁵⁸. Ces tentatives, tantôt endogènes, tantôt impulsées sous pression extérieure, se sont

⁵⁸ Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité. *Stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité au Mali*. République du Mali.

matérialisées par des accords de paix, des processus de transition, des réformes institutionnelles, et des efforts pour restructurer les forces de défense. Ce paragraphe se propose d'analyser ces réponses, en évaluant leur portée réelle, leur cohérence stratégique et les limites rencontrées dans leur exécution. Il s'agit de comprendre pourquoi, malgré l'empilement de dispositifs politiques et militaires, l'État malien peine toujours à sortir du cycle de l'instabilité, et en quoi ces solutions, parfois porteuses d'espoir, souvent sources de désillusion, révèlent les paradoxes d'un système en quête de refondation.

a) Analyse des négociations et réforme institutionnelle

Face à l'effondrement de l'ordre constitutionnel, à l'expansion territoriale des groupes terroristes, et à la défiance grandissante du peuple envers les institutions, les autorités maliennes, civiles comme militaires, ont été contraintes, au fil des années, de tenter plusieurs approches politiques et sécuritaires pour restaurer un semblant de stabilité. De la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale en 2015 à l'engagement dans des réformes institutionnelles post-coup d'État, en passant par l'ouverture de certaines négociations locales avec des groupes armés, ces efforts traduisent une volonté affichée de reprise en main. Mais à l'épreuve des faits, ces solutions, aussi stratégiques soient-elles sur le papier, peinent à produire les effets escomptés. Elles sont souvent entravées par des résistances internes, une absence de vision claire et une gouvernance hésitante.

Sur le plan politique, la principale réponse institutionnelle à la crise malienne demeure l'Accord d'Alger, signé en 2015 entre le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Cet accord, censé clore définitivement le cycle de rébellion touarègue, posait les bases d'un processus de décentralisation renforcée, d'intégration des ex-combattants dans l'armée nationale, de développement spécifique des régions du Nord, et de mise en œuvre d'une justice transitionnelle. Toutefois, dix ans après sa signature, la mise en œuvre de l'accord reste incomplète, parfois instrumentalisée, souvent gelée. Les lenteurs administratives, la méfiance mutuelle entre les parties, l'insécurité persistante sur le terrain, et les divisions internes au sein même des mouvements signataires ont transformé le texte en objet de tensions plus que de consensus.

De plus, l'émergence de nouvelles revendications dans le Centre du pays, notamment liées aux violences intercommunautaires et à l'implantation de groupes djihadistes qui ne sont pas concernés par l'accord de 2015, a rendu ce cadre institutionnel partiellement obsolète. Le Sud, quant à lui, s'estime marginalisé dans le processus, tandis que certains acteurs politiques critiquent l'accord comme une porte ouverte à une partition déguisée du pays. En l'absence d'un mécanisme solide d'appropriation nationale, l'Accord d'Alger, au lieu de pacifier le jeu politique, est devenu un facteur de division supplémentaire.

En parallèle, les différentes transitions politiques, qu'elles soient issues du soulèvement populaire de 2020 ou du putsch militaire de 2021, ont tenté de réorganiser l'État à travers une série de réformes

institutionnelles. Parmi elles, la rédaction d'une nouvelle Constitution, promulguée en 2023, visait à refonder les bases de la République, renforcer l'exécutif, clarifier les rapports entre les institutions, et mieux encadrer la décentralisation. Cette réforme constitutionnelle, bien que présentée comme un jalon vers une « refondation » du Mali, suscite encore des interrogations. Si elle semble offrir un cadre plus stable et une meilleure centralisation des leviers de décision dans un contexte d'urgence, elle est aussi perçue par certains comme un outil de concentration du pouvoir entre les mains d'un exécutif militaire peu enclin à la reddition de comptes.

L'autre chantier institutionnel majeur réside dans la réforme du secteur de la sécurité. L'armée malienne, longtemps affaiblie, infiltrée et mal équipée, a été l'objet de multiples efforts de restructuration. Ces réformes ont consisté à réintégrer des ex-combattants, moderniser les équipements, établir des partenariats avec de nouveaux alliés, notamment la Russie, et réorienter la doctrine sécuritaire vers une logique plus offensive. Cette politique de rupture avec les anciennes alliances (notamment françaises) vise à redonner à l'armée malienne une autonomie stratégique et une légitimité nationale. Cependant, cette reconfiguration rapide et hautement politisée de l'appareil militaire soulève de nombreuses inquiétudes : manque de transparence dans les recrutements, personnalisation du commandement, absence de formation républicaine, risque de dérives autoritaires.

Par ailleurs, sur le plan sécuritaire, l'État malien a parfois été contraint de tolérer, voire d'encourager, des négociations locales informelles avec certains groupes armés, notamment djihadistes, dans le but de réduire temporairement la violence dans certaines zones rurales. Ces arrangements pragmatiques, souvent négociés en dehors du cadre institutionnel, reflètent une réalité de terrain complexe : l'État est absent, et la population, livrée à elle-même, est prête à tout compromis pour survivre. Ces négociations, bien qu'ayant parfois produit des accalmies locales, posent un redoutable problème de légitimité. En reconnaissant de facto des entités non étatiques armées, l'État malien s'affaiblit symboliquement et se dépossède de sa souveraineté territoriale.

Enfin, les initiatives de réconciliation nationale, bien qu'affichées comme une priorité, peinent à se concrétiser. Les forums de dialogue sont organisés, mais souvent sans représentativité réelle, et les conclusions restent rarement mises en œuvre. L'impunité persiste, les blessures des conflits communautaires ne sont pas pansées, et les mécanismes de justice transitionnelle tardent à voir le jour. Le discours sur la paix n'est pas aligné sur une politique de réparation, de reconnaissance des victimes, ou de réinsertion sociale des ex-combattants.

En définitive, si l'on observe une volonté de réformes sur les plans politique et sécuritaire, leur efficacité reste compromise par un double écueil : d'un côté, l'absence de coordination et de continuité dans les politiques publiques, et de l'autre, un déficit criant de confiance entre l'État, les élites et le peuple. Ces solutions, parfois courageuses sur le plan théorique, sont trop souvent absorbées par la machine étatique défaillante, ou détournées par des calculs politiques à court terme.

La refondation du Mali ne peut se limiter à des textes, des promesses ou des alliances conjoncturelles. Elle exige une transformation profonde des pratiques politiques, une réinvention de la gouvernance locale, et une capacité à faire émerger un projet collectif porté par la justice, l'équité et la souveraineté populaire. Sans cela, les solutions resteront des cache-misères sur une fracture bien plus profonde.

b) Analyse du retrait du Mali de la CEDEAO

Le retrait du Mali de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), officialisé en janvier 2024, constitue l'un des actes politiques les plus radicaux et symboliques des autorités de transition dirigées par le colonel Assimi Goïta. Cette décision, prise conjointement avec le Burkina Faso et le Niger, scelle une rupture inédite dans l'histoire de l'intégration ouest-africaine. Elle s'inscrit dans un contexte de tensions accrues entre les régimes militaires sahéliens et l'organisation régionale, accusée de partialité, de pression néocoloniale et d'ingérence dans les affaires intérieures. Loin d'être anodine, cette décision illustre à la fois une stratégie de réaffirmation souverainiste et une réponse politique et sécuritaire à l'impasse du dialogue avec les institutions régionales. Toutefois, derrière cette posture de rupture, se cache une réalité plus complexe : celle d'un isolement géopolitique assumé mais risqué, et d'un repositionnement stratégique dont les conséquences restent incertaines.

Sur le plan politique, le retrait de la CEDEAO est présenté par les autorités maliennes comme un acte de libération. Il s'agirait, selon les discours officiels, de reprendre en main le destin national sans subir les diktats de structures jugées inféodées à des puissances extérieures, notamment la France, et trop promptes à sanctionner les transitions militaires tout en fermant les yeux sur les dérives des régimes civils. L'organisation, autrefois perçue comme le moteur de l'unité régionale, est désormais qualifiée de club de chefs d'État complices du statu quo démocratique. Cette critique n'est pas sans fondement : la CEDEAO a souvent été accusée de manquer de cohérence dans ses positions, de réagir avec sévérité aux coups d'État militaires tout en tolérant les manipulations constitutionnelles, les fraudes électorales ou la répression des oppositions dans d'autres pays membres. Le Mali, en se retirant, veut ainsi signifier sa volonté de construire un nouveau modèle de gouvernance régionale, fondé sur des principes d'égalité, de respect mutuel et de souveraineté renforcée.

Mais cette décision s'analyse aussi comme une manœuvre politique interne, visant à renforcer la légitimité du pouvoir militaire auprès de l'opinion publique. Dans un contexte où le sentiment anti-français, anti-occidental et anti-élites est en forte croissance, le retrait de la CEDEAO apparaît comme un acte de bravoure patriotique. Il permet de détourner l'attention des échecs internes, de masquer les lenteurs des réformes et de solidifier une identité nationale construite autour du rejet de l'ingérence.

C'est une stratégie de recentrage, voire de repli, qui séduit une jeunesse désillusionnée par des décennies de promesses non tenues.

Sur le plan sécuritaire, le retrait de la CEDEAO est aussi interprété comme un acte d'indépendance stratégique. La rupture avec les anciens partenariats militaires occidentaux, notamment avec la France et la mission onusienne MINUSMA, s'est accompagnée d'une réorientation vers de nouveaux alliés, comme la Russie et ses structures militaires privées. Ce changement d'axe géopolitique vise à permettre aux autorités maliennes de définir librement leur doctrine de sécurité, sans avoir à rendre compte à une communauté régionale perçue comme trop dépendante des agendas extérieurs. En quittant la CEDEAO, Bamako se libère des exigences de concertation régionale en matière de lutte contre le terrorisme, de formation des forces armées ou d'opérations conjointes, et entend bâtir une architecture sahéenne de sécurité fondée sur des accords bilatéraux ou sur l'Alliance des États du Sahel (AES) récemment formée.

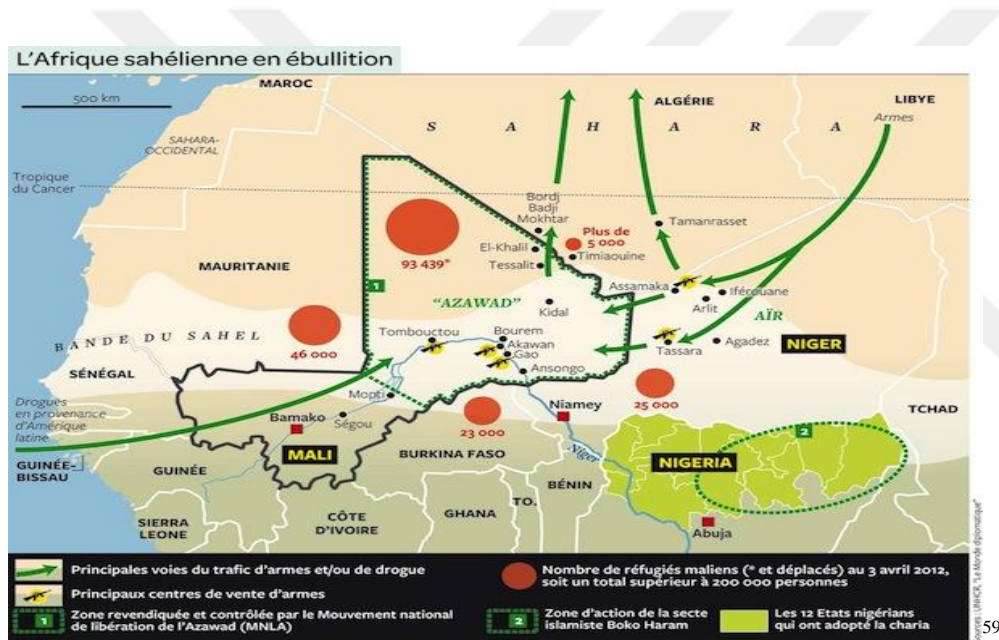
Cependant, ce choix n'est pas sans conséquences ni limites. D'un point de vue institutionnel, le retrait prive le Mali d'un espace important de dialogue politique, de médiation régionale et de coopération économique. Il affaiblit également la position du pays dans les grandes instances continentales et internationales, car l'isolement régional peut être perçu comme un indice d'instabilité ou de dérive autoritaire. Du point de vue économique, la sortie du Mali du giron de la CEDEAO pose des défis majeurs : limitation de la libre circulation des biens et des personnes, fragilisation du commerce intrarégional, incertitudes juridiques sur les traités en cours, et risques pour les investissements. Même si les autorités maliennes ont tenté de rassurer en évoquant la création d'un nouvel espace économique avec le Burkina Faso et le Niger, il reste que le marché de la CEDEAO, avec ses 400 millions d'habitants, représentait un levier incontournable pour l'intégration commerciale et le développement.

En outre, sur le plan symbolique, ce retrait peut apparaître comme une victoire du repli sur soi face à l'exigence de dialogue et de coopération. Si la critique de la CEDEAO est légitime sur bien des points, s'en retirer sans proposer une alternative régionale immédiatement crédible et inclusive expose le Mali à une forme d'isolement qui pourrait, à long terme, nuire à sa stabilité interne et à sa capacité à mobiliser l'appui de ses voisins dans la lutte contre les menaces transfrontalières.

En définitive, l'analyse du retrait du Mali de la CEDEAO met en lumière une dynamique à double tranchant. C'est un geste fort, porteur d'un discours souverainiste puissant, qui tente de redonner au pays la maîtrise de son destin. Mais c'est aussi une décision aux implications profondes, qui illustre l'ambiguïté d'une gouvernance en quête de légitimité, oscillant entre rejet des modèles existants et incapacité à en inventer de nouveaux. Le pari est audacieux. Son succès dépendra non de l'isolement, mais de la capacité à construire, en interne comme en externe, un projet politique, économique et sécuritaire cohérent, assumé et tourné vers l'avenir.

B. Au plan humanitaire

Tandis que les réponses politiques et sécuritaires peinent à enrayer durablement la crise, le plan humanitaire est devenu un champ d'action essentiel face à l'urgence de la situation au Mali. Conflits armés, déplacements massifs de populations, insécurité alimentaire, effondrement des services sociaux de base : autant de drames silencieux qui appellent des réponses immédiates et coordonnées. Ce paragraphe s'attarde sur les interventions humanitaires nationales et internationales, qu'elles émanent de l'État, des ONG, ou des agences des Nations Unies, en examinant leur portée, leurs limites, et leur articulation avec les réalités locales. Il s'agit de mettre en lumière la fragilité de l'action humanitaire dans un contexte d'instabilité prolongée, ainsi que les enjeux d'accès, de neutralité et de pérennité de l'aide, dans un environnement où le besoin humanitaire devient de plus en plus structurel et politique.



DEPLACEMENT MASSIVE DE LA POPULATION LORS DE LA CRISE POLITIQUE ET SECURITAIRE DE 2012

Source : UNCHR

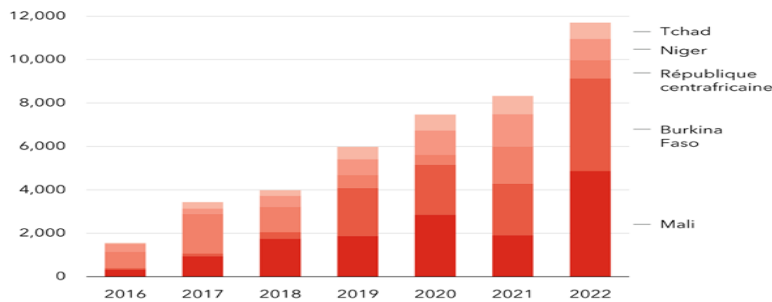
Cette carte montre une crise majeure liée à la situation sécuritaire au Nord du Mali en 2012, les populations fuyant les zones à risque, à la recherche d'abris. Ces réfugiés se répartissent dans les pays voisins tels que le Burkina, le Niger, le Sénégal, la Mauritanie et l'Algérie. Ces déplacements sont les causes de la pauvreté, l'insécurité causée par la guerre, la famine, la déscolarisation.

⁵⁹ Cédric Taurisson et Ibrahima Sidibé Pommier, *Le Mali face à une crise aux enjeux multiples*, EELV / Commission transnationale, 20 juillet 2012.

Intensification des conflits

Les décès liés aux conflits au Sahel et en République centrafricaine ont augmenté de plus de 40 % en 2022 par rapport à 2021.

Nombre total de victimes liées aux conflits



Sources : projet de données sur la localisation et les événements des conflits armés (ACLED) ; calculs des services du FMI.
Note : Les données portent sur le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger, ainsi que sur la République centrafricaine.

IMF

60

INTENSIFICATION DES CONFLITS AU SAHEL ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Source : FMI

Ce graphique met en évidence le nombre total de victimes lié au conflit précisément dans 5 pays d’Afrique subsaharienne. Des pays tel que le Tchad, Niger, République Centrafricaine, le Burkina faso et le Mali. Il souligne la croissance des violences notamment significative depuis 2019. Cette dynamique croissante en 2022 est marquée par une hausse de 40% comparé a celle de 2021.

a) Aide aux populations

Dans le contexte d’une crise multidimensionnelle persistante, où conflits armés, catastrophes climatiques, insécurité alimentaire, déplacements forcés et pauvreté extrême s’entrelacent, l’aide aux populations au Mali constitue un pilier central de la réponse humanitaire. Cette aide, à la fois nationale et internationale, revêt une importance vitale pour des millions de Maliens dont les droits les plus fondamentaux, se nourrir, se soigner, se loger, apprendre, sont quotidiennement mis en péril. Toutefois, cette assistance, aussi massive soit-elle, reste marquée par une fragilité chronique, une inégalité d’accès et une dépendance lourde aux acteurs extérieurs. Elle illustre les failles persistantes de l’État malien, son incapacité à garantir une protection sociale de base et l’urgence d’un renforcement structurel de la gouvernance humanitaire.

L’aide humanitaire au Mali prend diverses formes. Il y a d’abord l’aide alimentaire d’urgence, déployée dans les zones les plus exposées à l’insécurité alimentaire, notamment dans le centre et le nord du pays, où la sécheresse, les conflits et les blocages d’accès paralysent l’agriculture et perturbent les marchés.

⁶⁰ Fonds monétaire international, *Le Sahel et la République centrafricaine font face à des défis complexes qui entravent leurs efforts de développement durable*, 16 novembre 2023.

Des programmes gérés par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), la FAO, ou des ONG telles qu'Action contre la Faim ou Oxfam, permettent la distribution de vivres, de kits nutritionnels, et l'appui aux producteurs agricoles à travers des semences, des outils ou des transferts monétaires. Cette aide est vitale pour des centaines de milliers de personnes, notamment les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées, mais elle reste insuffisante au regard de l'ampleur des besoins. De plus, elle est menacée par des défis logistiques (routes impraticables, attaques de convois), des restrictions administratives et le manque de financement récurrent.

Ensuite, on observe une aide orientée vers les services sociaux de base : soins de santé primaires, éducation d'urgence, approvisionnement en eau potable et assainissement. Dans les camps de déplacés ou les villages sinistrés, des structures de santé mobile, des cliniques communautaires, des tentes-écoles et des forages d'urgence sont mis en place par les partenaires humanitaires. Là encore, cette aide joue un rôle crucial de substitution à l'État, qui ne parvient pas à garantir la continuité de ses services publics. L'éducation, en particulier, souffre gravement : plus de 1 500 écoles sont fermées à cause de l'insécurité, privant des dizaines de milliers d'enfants de leur droit à apprendre. L'aide humanitaire tente de combler ces vides, mais sans capacité de planification de long terme, et souvent dans une logique de survie plus que de transformation.

Un autre axe important de l'aide concerne la protection des populations vulnérables. Des programmes sont spécifiquement destinés aux femmes victimes de violences basées sur le genre, aux enfants séparés de leurs familles, aux personnes handicapées et aux réfugiés. Dans ces domaines, les besoins sont immenses mais les ressources sont limitées. Les dispositifs de prise en charge sont souvent saturés, les services spécialisés rares, et les tabous sociaux rendent difficile l'accès à certains types d'aide, notamment psychologique ou juridique. L'aide humanitaire tente de répondre à ces besoins avec des campagnes de sensibilisation, des centres d'écoute, des relais communautaires, mais la tâche reste titanesque.

En parallèle, de nouveaux modèles d'aide sont en train d'émerger, misant sur l'autonomisation des bénéficiaires plutôt que sur l'assistanat passif. Il s'agit notamment des transferts monétaires directs, permettant aux ménages de choisir eux-mêmes leurs priorités, ou encore des programmes "cash for work", où les bénéficiaires reçoivent une rémunération en échange de services communautaires (reboisement, réhabilitation de pistes rurales, construction de latrines). Ces approches, plus dignes et plus responsabilisantes, méritent d'être amplifiées, mais nécessitent un cadre de régulation clair et une volonté politique forte pour garantir leur équité et leur pérennité.

Néanmoins, malgré ces efforts, l'aide aux populations au Mali reste trop souvent réactive, déséquilibrée géographiquement, et dépendante des bailleurs internationaux. Les régions du Nord et du Centre, les plus exposées, sont aussi les plus difficiles d'accès, et les populations y vivent parfois des mois sans assistance régulière. Dans d'autres zones, l'aide est détournée par des acteurs armés, corrompue ou

accaparée par des réseaux clientélistes. L'absence d'une politique nationale de l'aide humanitaire structurée, inclusive et décentralisée empêche une articulation fluide entre les efforts des partenaires et les stratégies gouvernementales. L'État, en tant que garant de la sécurité et du bien-être, ne peut pas éternellement déléguer cette fonction à des ONG, aussi bienveillantes soient-elles.

Enfin, le véritable enjeu de l'aide humanitaire au Mali est de ne pas se substituer au développement, mais de l'accompagner. Cela exige que les réponses humanitaires intègrent une vision de résilience, de reconstruction, et de sortie de crise. Les populations maliennes n'aspirent pas à survivre sous perfusion ; elles veulent revivre dignement, produire, s'éduquer, se soigner, construire. Il est temps que l'aide cesse d'être pensée comme une urgence perpétuelle, pour devenir un levier de transformation, entre les mains des communautés elles-mêmes, avec l'appui d'un État renforcé, responsable et transparent.

b) Accords nationaux et internationaux

La gravité de la crise humanitaire qui secoue le Mali depuis plus d'une décennie a contraint les autorités maliennes, les partenaires internationaux et les acteurs humanitaires à mettre en place divers accords, cadres de coopération et mécanismes conjoints, tant au niveau national qu'international, pour tenter de coordonner l'aide, mutualiser les efforts et structurer les interventions. Ces accords, bilatéraux, multilatéraux ou interinstitutionnels visent à formaliser un engagement collectif face à une urgence prolongée, tout en cherchant à inscrire la réponse humanitaire dans une logique de durabilité, de souveraineté et d'efficacité. Mais si leur existence traduit une prise de conscience des enjeux, leur impact réel est encore freiné par une gouvernance nationale fragile, une dépendance persistante vis-à-vis des bailleurs, et une absence d'ancrage fort dans les réalités locales.

Sur le plan national, plusieurs accords-cadres de partenariat humanitaire ont été signés entre le gouvernement malien et les principaux acteurs de l'aide. L'un des plus significatifs reste le Cadre de concertation humanitaire, mis en place en collaboration avec le Système des Nations Unies et les ONG internationales, qui vise à renforcer la coordination entre les ministères compétents (Solidarité, Santé, Éducation, Développement rural...) et les intervenants humanitaires. Ce cadre permet, en théorie, d'identifier les priorités, d'éviter les duplications d'efforts, d'assurer la répartition géographique des interventions, et de produire une cartographie des besoins. Il s'appuie notamment sur des mécanismes de suivi comme le Plan de réponse humanitaire annuel (HRP), élaboré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)⁶¹, qui regroupe l'ensemble des partenaires et permet de planifier les besoins budgétaires et opérationnels.

⁶¹ OCHA, (Octobre2024), MALI : suivie de la réponse humanitaire, Janvier à Juin 2024.

Par ailleurs, des accords bilatéraux sont régulièrement signés entre le Mali et certains États partenaires (Canada, Suisse, Norvège, Allemagne, etc.), portant sur l'aide humanitaire ciblée ou le renforcement de la résilience dans des secteurs spécifiques (santé maternelle, nutrition infantile, accès à l'eau)⁶². Ces partenariats, souvent pilotés par les agences de coopération internationale (comme la GIZ ou l'AFD), permettent de financer des projets concrets et de renforcer les capacités locales à gérer les urgences. Cependant, leur efficacité dépend largement de la stabilité institutionnelle du pays et de la capacité de l'État à assurer un minimum de redevabilité.

Au plan international, le Mali est engagé dans plusieurs accords multilatéraux et mécanismes de coordination humanitaires, notamment dans le cadre du Cluster system des Nations Unies. Ce système permet de regrouper les interventions humanitaires par secteur (santé, éducation, sécurité alimentaire, abris, protection, etc.), avec un leadership attribué à une agence chef de file (UNICEF, PAM, OMS, HCR, etc.), en lien avec les ministères nationaux concernés. Cela favorise une certaine spécialisation, une meilleure répartition des responsabilités et une gestion collective des urgences. Le Mali est également bénéficiaire du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations Unies, qui permet un financement rapide et flexible des crises humanitaires.

Dans une logique de coopération Sud-Sud, le Mali participe aussi à des accords humanitaires africains, bien que de manière encore marginale. L'Union africaine, à travers son Département des affaires humanitaires, des réfugiés et des déplacés, a adopté des cadres comme la Convention de Kampala, qui engage les États membres à protéger les personnes déplacées internes. Le Mali a ratifié cette convention, ce qui constitue un pas important, mais son application effective reste entravée par le manque de législation nationale adaptée et de ressources pour la mise en œuvre.

Malgré la multiplicité de ces accords, le véritable défi réside dans la traduction opérationnelle des engagements pris sur le papier. Beaucoup de ces dispositifs fonctionnent en circuit fermé, entre partenaires internationaux, avec une faible appropriation nationale. Le rôle de l'État reste souvent périphérique, limité à des fonctions d'accueil ou de supervision, sans capacité d'impulsion ni de pilotage stratégique. De plus, les autorités locales sont rarement intégrées dans les processus de décision, alors qu'elles sont en première ligne face aux besoins. Il en résulte un décalage permanent entre la planification centrale et la réalité du terrain.

Par ailleurs, la politisation croissante de l'espace humanitaire malien, notamment dans le contexte de tension avec les anciennes puissances partenaires et de réorientation vers d'autres alliés (Russie, Turquie, Chine), risque d'altérer l'esprit même de la coopération humanitaire. Certains accords pourraient être remis en cause, suspendus ou redéfinis en fonction des alignements diplomatiques, ce qui introduit une insécurité juridique et opérationnelle dans un domaine qui devrait rester apolitique.

⁶² Union Européenne, (juillet 2021) Relation avec l'UE, l'Union Européenne et le Mali.

Enfin, la dépendance du Mali à l'égard des financements internationaux pour la mise en œuvre des accords humanitaires interroge sur la durabilité du système d'aide. Tant que les politiques nationales de protection sociale, de santé publique ou de sécurité alimentaire ne seront pas renforcées et budgétisées par l'État lui-même, les accords humanitaires resteront des instruments de gestion de crise, sans pouvoir enclencher une dynamique structurelle de sortie de crise.

En somme, les accords nationaux et internationaux au plan humanitaire traduisent une volonté réelle de réponse collective à la souffrance humaine. Mais leur efficacité dépendra de leur enracinement dans une gouvernance publique rénovée, transparente, et capable de s'appropriier les mécanismes d'aide pour les transformer en leviers de reconstruction, et non en substituts permanents à l'action publique.

SECTION II : COMPARAISON AVEC D'AUTRES CRISES

Pour mieux comprendre la spécificité de la crise malienne, il est pertinent de la situer dans une perspective comparative avec d'autres contextes similaires en Afrique subsaharienne. Le Mali ne constitue en effet ni un cas isolé ni une exception absolue : plusieurs pays de la région, notamment le Niger et le Burkina Faso, sont confrontés à des dynamiques quasi identiques mêlant instabilité politique, violences armées, effondrement institutionnel et pression terroriste. Cette section se propose donc d'examiner les points de convergence et de divergence entre ces crises, afin de faire émerger des constantes régionales, mais aussi des facteurs de différenciation liés aux trajectoires nationales, aux réponses étatiques et à la nature des interventions extérieures. À travers cette comparaison, il s'agit non seulement d'enrichir l'analyse du cas malien, mais aussi de dégager des leçons transversales, utiles à la construction de solutions endogènes adaptées aux réalités du Sahel.

A. Analyse de crise avec quelque pays de la sous-région

Dans une région sahélienne de plus en plus marquée par l'instabilité, le cas du Mali s'inscrit dans une trame régionale plus large, où d'autres pays de la sous-région, tels que le Niger, le Burkina Faso ou encore la Guinée, traversent des crises similaires, tant sur le plan sécuritaire que politique. Ce paragraphe s'attache à comparer la situation malienne à celle de ces États voisins, afin de mettre en lumière les dynamiques communes, comme la fragilité des institutions, l'extension des groupes armés, ou encore les ruptures répétées de l'ordre constitutionnel. Il s'agit également d'identifier les spécificités propres à chaque pays, qui influencent la nature et l'ampleur de la crise ainsi que les réponses envisagées. En croisant les trajectoires, cette analyse vise à enrichir la compréhension des causes profondes de l'instabilité en Afrique de l'Ouest et à esquisser les contours d'une approche régionale plus cohérente, solidaire et adaptée.

a) Analyse des crises au Niger

La crise que traverse le Niger⁶³ ces dernières années présente de nombreuses similitudes avec celle du Mali, tant par ses causes profondes que par ses manifestations politiques, sécuritaires et humanitaires. Mais elle s'en distingue également par certains aspects de sa gestion, par la temporalité des événements et par la nature des rapports entre l'État, les forces sociales et les partenaires internationaux. Ainsi, une analyse de la situation nigérienne permet non seulement de mettre en lumière les dynamiques régionales du Sahel, mais aussi d'identifier des lignes de fracture et des choix politiques qui différencient ces deux pays pourtant voisins, unis par l'histoire, les défis sécuritaires et la fragilité structurelle de leurs institutions.

Au Niger, comme au Mali, la crise est multidimensionnelle : elle mêle insécurité grandissante dans les régions frontalières (Tillabéry, Diffa, Tahoua), pauvreté chronique, tensions communautaires, et instabilité politique. Les incursions de groupes djihadistes affiliés à l'État islamique et à Al-Qaïda, les attaques répétées contre les civils, les forces armées et les symboles de l'État, ainsi que les déplacements forcés de populations, traduisent une perte progressive de contrôle sur certains territoires. La présence de zones grises, où l'État est symbolique ou absent, favorise l'émergence de formes parallèles de pouvoir, basées sur la terreur, le racket, ou des arrangements locaux.

Toutefois, jusqu'au coup d'État du 26 juillet 2023, le Niger était considéré par de nombreux observateurs comme le « bon élève » du Sahel. Sa gestion de la menace terroriste reposait sur une alliance stratégique avec la France, les États-Unis et l'Union européenne, qui y avaient installé des bases militaires et des dispositifs de formation pour les forces de défense et de sécurité nigériennes. L'ancien président Mohamed Bazoum avait misé sur une coopération renforcée avec l'Occident, tout en engageant certaines politiques de développement dans les zones sensibles. Mais cette stratégie s'est heurtée à plusieurs limites : la dépendance excessive aux partenaires étrangers, la lenteur des réformes structurelles, la persistance des inégalités sociales, et un rejet croissant de la présence militaire étrangère dans l'opinion publique.

Le coup d'État militaire de 2023, dirigé par le général Abdourahamane Tiani, a profondément changé la donne. En renversant un pouvoir civil démocratiquement élu, les putschistes ont réactivé les dynamiques de rupture déjà observées au Mali et au Burkina Faso. Les nouvelles autorités ont dénoncé l'échec des politiques de sécurité « importées », suspendu les accords militaires avec la France, expulsé les troupes étrangères, et appelé à une réorganisation des alliances. Le discours souverainiste, centré sur la

⁶³ Le RUBICON (Fevrier2024), *D'un pôle de stabilité à une zone de crise : contexte et conséquence du Coup d'Etat militaire au Niger*.

restauration de la dignité nationale et la reconquête du territoire, a trouvé un écho fort au sein d'une population exaspérée par les violences, la pauvreté et l'inefficacité de l'aide internationale.

Comparée à la crise malienne, la trajectoire nigérienne présente une forme de mimétisme géopolitique, mais avec quelques différences notables. D'un côté, on observe une convergence : rejet de la CEDEAO, rapprochement stratégique avec la Russie, création de l'Alliance des États du Sahel (AES), volonté d'affirmer une indépendance sécuritaire. De l'autre, des spécificités : le Niger avait jusque-là maintenu une façade institutionnelle relativement stable, avec des élections organisées dans un cadre constitutionnel, une armée plus disciplinée, et une centralisation plus efficace du pouvoir d'État.

Sur le plan humanitaire, les défis du Niger sont comparables à ceux du Mali : déplacements massifs, accès limité aux soins et à l'éducation, vulnérabilité alimentaire accrue par les sécheresses successives. Toutefois, l'organisation de l'aide humanitaire au Niger reste plus structurée et mieux articulée avec les agences onusiennes, du moins jusqu'au coup d'État. Depuis la rupture diplomatique avec plusieurs bailleurs, les programmes d'aide sont ralentis, suspendus ou redéployés. Cela fragilise encore davantage les communautés vivant dans les zones rurales et accentue la dépendance à une réponse humanitaire fragmentée, exposée à l'insécurité et aux pressions politiques.

Enfin, sur le plan institutionnel, le Niger, tout comme le Mali, doit faire face à une faible culture de redevabilité, une administration fragilisée par la corruption, et une difficulté chronique à traduire les stratégies nationales en actions concrètes sur le terrain. Toutefois, la transition nigérienne reste plus récente, et son avenir plus incertain : l'enjeu sera de savoir si le nouveau pouvoir militaire suivra le chemin d'une militarisation autoritaire ou s'il sera capable de poser les jalons d'un retour crédible à un ordre politique négocié.

En somme, la crise au Niger constitue une variation du même schéma d'effondrement étatique que celui observé au Mali, avec ses propres dynamiques et temporalités. Elle révèle la profondeur du malaise sahélien : insécurité généralisée, faillite des élites, fatigue des populations, disqualification des modèles occidentaux de coopération. Mais elle rappelle aussi que chaque pays conserve sa singularité, et que la solution ne saurait être calquée, importée ou improvisée. Elle devra venir d'une relecture profonde de la souveraineté, du lien social, et de la légitimité du pouvoir, au Niger comme au Mali.

b) Analyses des crises au Burkina Faso

La crise burkinabè⁶⁴, comme celles du Mali et du Niger, s'inscrit dans la profonde instabilité qui secoue le Sahel depuis plus d'une décennie. Toutefois, le Burkina Faso présente des spécificités historiques,

⁶⁴ Valérie Rouamba-Ouédraogo, *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel : Comprendre pour agir* (Paris : L'Harmattan, 2021).

sociales et politiques qui lui confèrent un visage particulier dans le panorama des États en crise de la sous-région. Longtemps considéré comme une démocratie émergente en Afrique de l'Ouest, notamment après la chute du régime de Blaise Compaoré en 2014, le pays a progressivement basculé dans une spirale de violence et d'instabilité politique, jusqu'à connaître deux coups d'État successifs en 2022. À l'image du Mali, mais dans une temporalité accélérée, le Burkina Faso illustre la montée d'une contestation souverainiste, le rejet des partenaires traditionnels, et l'émergence d'un pouvoir militaire porté par un discours de reconquête territoriale et de réaffirmation identitaire.

La crise sécuritaire au Burkina Faso est aujourd'hui l'une des plus graves du continent. Les attaques armées de groupes djihadistes affiliés à l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) ou au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) se multiplient, frappant indistinctement civils, militaires, élus locaux, enseignants, et leaders religieux. Plus de 40 % du territoire est considéré comme hors du contrôle effectif de l'État. Le centre-nord, l'est et le Sahel burkinabè sont devenus des zones d'insécurité permanente, où les écoles sont fermées, les marchés vides, et les populations déplacées par centaines de milliers. Les groupes armés y imposent leurs lois, interdisent l'éducation des filles, taxent les récoltes, et recrutent de force. Le pays compte désormais près de deux millions de déplacés internes, un chiffre effarant pour une population estimée à un peu plus de 20 millions d'habitants.

Politiquement, la crise burkinabè s'est traduite par l'implosion de la gouvernance civile. Le président Roch Marc Christian Kaboré, élu démocratiquement en 2015 et réélu en 2020, a été renversé en janvier 2022 par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, lui-même renversé huit mois plus tard par le capitaine Ibrahim Traoré, désormais à la tête de l'État. Cette instabilité au sommet du pouvoir illustre la profondeur du désespoir national face à la montée de la violence, mais elle traduit aussi l'incapacité des élites politiques à proposer un cadre de sortie de crise viable. Le pouvoir actuel, militaire et jeune, a adopté une posture radicale : rupture avec la France, retrait du G5 Sahel, expulsion de plusieurs ONG, limitation de la liberté de la presse, et mobilisation de la population par le biais de la création de brigades populaires de défense appelées Volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Cette stratégie, largement axée sur une logique de guerre totale contre le terrorisme, s'inscrit dans une rhétorique de souveraineté nationale assumée, très populaire auprès d'une jeunesse désillusionnée par les promesses non tenues de la démocratie libérale. Mais elle soulève aussi des inquiétudes majeures. La militarisation croissante de la société, le flou autour du calendrier de transition, l'absence de débat politique structuré, et la montée du culte de la personnalité autour du capitaine Traoré font craindre une dérive autoritaire durable. De plus, la mobilisation des civils armés, souvent sans formation adéquate, et dans un contexte de tensions intercommunautaires, accroît le risque d'exactions, de vengeances locales et de violations massives des droits humains.

Sur le plan humanitaire, le Burkina Faso vit une catastrophe silencieuse. En plus des déplacés, des centaines de localités sont sous blocus, privées d'accès aux vivres, aux soins, à l'eau potable. Des

milliers d'écoles sont fermées, des services sociaux inexistant, et les humanitaires peinent à accéder aux zones les plus affectées. La situation est rendue encore plus complexe par les restrictions imposées aux organisations internationales et la volonté des autorités de contrôler étroitement le narratif autour de la crise. L'aide humanitaire devient ainsi un terrain de tension entre État et partenaires, alors qu'elle devrait constituer un axe de coopération prioritaire pour sauver des vies.

Comparativement au Mali, la trajectoire du Burkina Faso est plus brutale, plus soudaine, mais elle révèle les mêmes symptômes : crise de confiance envers les institutions, délitement de l'autorité de l'État, contestation des modèles de gouvernance importés, et aspiration à une souveraineté plus affirmée. Toutefois, le Burkina Faso se distingue par une dynamique de mobilisation populaire directe, une politisation plus aiguë des masses rurales, et un recours massif aux stratégies de guerre populaire, à la manière des insurrections révolutionnaires africaines du XXe siècle. Là où le Mali a opté pour des réformes institutionnelles progressives et des alliances diplomatiques alternatives, le Burkina Faso avance dans une voie plus frontale, plus radicale, et potentiellement plus instable.

En somme, la crise au Burkina Faso illustre l'état de rupture profonde entre gouvernés et gouvernants dans les sociétés sahéliennes, l'effondrement de la gouvernance civile sous le poids du chaos sécuritaire, et l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants qui prétendent incarner la colère du peuple contre les échecs du passé. Si cette colère est légitime, elle devra cependant se traduire en vision, en institutions refondées, et en justice pour tous, faute de quoi la révolution populaire tant proclamée risque de déboucher sur un nouveau cycle de violences et de désillusions.

B. Analyse des crises historiques et actuelles du Mali

Pour saisir toute la profondeur et la complexité de la crise que traverse aujourd'hui le Mali, il est essentiel de replacer celle-ci dans une perspective historique. L'instabilité actuelle ne surgit pas ex nihilo ; elle s'inscrit dans une longue trajectoire de crises politiques, sociales et institutionnelles qui ont jalonné l'histoire du pays depuis son accession à l'indépendance en 1960. De la fragilité des premières expériences démocratiques aux régimes militaires autoritaires, en passant par les rébellions récurrentes dans le Nord, les transitions contestées et les promesses non tenues de refondation nationale, le Mali semble pris dans une cyclicité de ruptures et de recompositions inachevées. Ce paragraphe se propose ainsi de revisiter les grandes phases de crise ayant marqué l'histoire malienne, afin de mieux comprendre les racines de l'effondrement actuel, mais aussi les continuités structurelles entre le passé et le présent. À travers cette analyse, il s'agit de montrer que la crise contemporaine ne peut être pensée sans mémoire, et que toute solution durable devra nécessairement s'appuyer sur une lecture lucide des héritages politiques et institutionnels du pays.

a) Les crises postindépendances du Mali

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Mali est un pays dont le destin politique a été marqué par une succession de crises profondes, tantôt politiques, tantôt sociales, économiques, militaires ou identitaires. Ces crises postindépendance ne sont pas de simples épisodes isolés : elles traduisent une fragilité structurelle de l'État malien, une difficulté chronique à stabiliser ses institutions, à intégrer sa diversité et à instaurer une gouvernance légitime et efficace. Comprendre ces crises historiques permet non seulement de mettre en perspective la situation actuelle, mais aussi de saisir les lignes de continuité et de rupture dans les dynamiques de l'instabilité malienne.

Dès les premières années de l'indépendance, sous la présidence de Modibo Keïta, le Mali opte pour un régime socialiste radical, marqué par un parti unique (l'Union soudanaise-RDA), la centralisation autoritaire du pouvoir, la collectivisation économique et la mise à l'écart de l'opposition politique. Ce choix idéologique, dans un contexte régional encore fébrile, place le Mali dans une posture de rupture avec les anciennes puissances coloniales, mais se heurte rapidement à la réalité : inefficacité économique, pénurie, mécontentement croissant des élites et des classes populaires. En 1968, un premier coup d'État militaire, mené par le lieutenant Moussa Traoré, met fin à cette première expérience républicaine, inaugurant une longue période de dictature militaire.

Sous Moussa Traoré, le pays s'engage dans un régime autoritaire de près de 23 ans (1968–1991), jalonné de répression politique, de crise économique, de favoritisme ethnique et régional, et de mécontentement social croissant. Plusieurs tentatives de soulèvement sont violemment réprimées, et la vie politique reste verrouillée jusqu'au soulèvement populaire de mars 1991, conduit par les étudiants, les syndicats et les forces démocratiques, qui aboutit à la chute du régime. Ce tournant marque l'ouverture vers un processus démocratique, avec l'élection d'Alpha Oumar Konaré en 1992, premier président démocratiquement élu du Mali. Cette période est souvent présentée comme une parenthèse d'espoir, mais elle n'a pas échappé aux crises, notamment à cause des défis de la décentralisation, de la pauvreté persistante et des tensions nord-sud mal maîtrisées.

En effet, l'un des traits récurrents des crises maliennes postindépendance réside dans les rébellions touarègues, qui apparaissent comme un fil rouge de l'instabilité nationale. Dès 1963, une première révolte armée éclate dans le Nord, dénonçant la marginalisation des communautés nomades par l'État central. D'autres cycles de rébellion émergent en 1990, 2006 et surtout en 2012, avec à chaque fois des revendications de reconnaissance culturelle, d'autonomie politique ou de développement régional. Ces rébellions traduisent un échec de l'intégration nationale et une incapacité de l'État à construire un projet inclusif. Elles s'accompagnent souvent de réponses militaires disproportionnées, de promesses non tenues, et de cycles de négociation suivis de retours à la violence.

À ces tensions identitaires s'ajoutent des crises institutionnelles régulières. Le multipartisme instauré après 1992 a souvent été dévoyé en une démocratie de façade, dominée par des partis-clientèles, une

élite politique fermée et des élections contestées. Le régime d'Amadou Toumani Touré (ATT), bien que salué pour sa stabilité apparente, a été miné par une gouvernance basée sur la cooptation, le compromis mou, et une dégradation progressive des institutions. Sa chute brutale en mars 2012, à la suite d'un coup d'État militaire en pleine offensive djihadiste dans le nord du pays, ouvre la porte à une crise sécuritaire d'une ampleur inédite.

Depuis lors, le Mali vit dans une situation de crise permanente, marquée par l'effondrement de l'autorité de l'État dans plusieurs régions, la montée en puissance des groupes armés terroristes, l'éclatement du tissu social, la multiplication des coups d'État (2020, 2021) et la défiance vis-à-vis des partenaires internationaux. Cette dernière phase de crise, la plus prolongée et la plus complexe, est souvent analysée comme le fruit de la mauvaise gouvernance post-transition, mais elle puise ses racines dans les déséquilibres structurels hérités des décennies précédentes : centralisation excessive du pouvoir, gestion clientéliste des conflits, faiblesse des services publics, et fracture entre le sud politisé et le nord marginalisé.

Ainsi, les crises postindépendance du Mali dessinent un cycle où les alternances politiques n'ont pas su instaurer un ordre durable, où les réformes n'ont pas permis de refonder le contrat social, et où la stabilité n'a jamais été consolidée sur des bases institutionnelles solides. À chaque moment charnière, 1968, 1991, 2012, 2020, le pays a semblé basculer non pas vers un nouvel équilibre, mais dans une nouvelle forme de turbulence. Cette instabilité chronique suggère une question centrale : le Mali a-t-il réellement connu un moment de consolidation nationale depuis son indépendance ? Ou vit-il depuis toujours dans un processus inachevé de formation de l'État ?

La réponse réside peut-être dans une refondation profonde, fondée non plus seulement sur des ajustements constitutionnels ou des alternances militaires, mais sur une réinvention complète des bases de la gouvernance, du vivre-ensemble et de la légitimité populaire. C'est à ce prix que les crises historiques, aujourd'hui accumulées dans la mémoire collective, pourront être dépassées pour donner naissance à une stabilité véritable.

b) L'association du terrorisme aux crises politiques du Mali

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Mali est un pays dont le destin politique a été marqué par une succession de crises profondes, tantôt politiques, tantôt sociales, économiques, militaires ou identitaires. Ces crises postindépendance ne sont pas de simples épisodes isolés : elles traduisent une fragilité structurelle de l'État malien, une difficulté chronique à stabiliser ses institutions, à intégrer sa diversité et à instaurer une gouvernance légitime et efficace. Comprendre ces crises historiques permet

non seulement de mettre en perspective la situation actuelle, mais aussi de saisir les lignes de continuité et de rupture dans les dynamiques de l'instabilité malienne.

Dès les premières années de l'indépendance, sous la présidence de Modibo Keita, le Mali opte pour un régime socialiste radical, marqué par un parti unique (l'Union soudanaise-RDA), la centralisation autoritaire du pouvoir, la collectivisation économique et la mise à l'écart de l'opposition politique. Ce choix idéologique, dans un contexte régional encore fébrile, place le Mali dans une posture de rupture avec les anciennes puissances coloniales, mais se heurte rapidement à la réalité : inefficacité économique, pénurie, mécontentement croissant des élites et des classes populaires. En 1968, un premier coup d'État militaire, mené par le lieutenant Moussa Traoré, met fin à cette première expérience républicaine, inaugurant une longue période de dictature militaire.

Sous Moussa Traoré, le pays s'engage dans un régime autoritaire de près de 23 ans (1968–1991), jalonné de répression politique, de crise économique, de favoritisme ethnique et régional, et de mécontentement social croissant. Plusieurs tentatives de soulèvement sont violemment réprimées, et la vie politique reste verrouillée jusqu'au soulèvement populaire de mars 1991, conduit par les étudiants, les syndicats et les forces démocratiques, qui aboutit à la chute du régime. Ce tournant marque l'ouverture vers un processus démocratique, avec l'élection d'Alpha Oumar Konaré en 1992, premier président démocratiquement élu du Mali. Cette période est souvent présentée comme une parenthèse d'espoir, mais elle n'a pas échappé aux crises, notamment à cause des défis de la décentralisation, de la pauvreté persistante et des tensions nord-sud mal maîtrisées.

En effet, l'un des traits récurrents des crises maliennes postindépendance réside dans les rébellions touarègues, qui apparaissent comme un fil rouge de l'instabilité nationale. Dès 1963, une première révolte armée éclate dans le Nord, dénonçant la marginalisation des communautés nomades par l'État central. D'autres cycles de rébellion émergent en 1990, 2006 et surtout en 2012, avec à chaque fois des revendications de reconnaissance culturelle, d'autonomie politique ou de développement régional. Ces rébellions traduisent un échec de l'intégration nationale et une incapacité de l'État à construire un projet inclusif. Elles s'accompagnent souvent de réponses militaires disproportionnées, de promesses non tenues, et de cycles de négociation suivis de retours à la violence.

À ces tensions identitaires s'ajoutent des crises institutionnelles régulières. Le multipartisme instauré après 1992 a souvent été dévoyé en une démocratie de façade, dominée par des partis-clientèles, une élite politique fermée et des élections contestées. Le régime d'Amadou Toumani Touré (ATT), bien que salué pour sa stabilité apparente, a été miné par une gouvernance basée sur la cooptation, le compromis mou, et une dégradation progressive des institutions. Sa chute brutale en mars 2012, à la suite d'un coup d'État militaire en pleine offensive djihadiste dans le nord du pays, ouvre la porte à une crise sécuritaire d'une ampleur inédite.

Depuis lors, le Mali vit dans une situation de crise permanente, marquée par l'effondrement de l'autorité de l'État dans plusieurs régions, la montée en puissance des groupes armés terroristes, l'éclatement du tissu social, la multiplication des coups d'État (2020, 2021) et la défiance vis-à-vis des partenaires internationaux. Cette dernière phase de crise, la plus prolongée et la plus complexe, est souvent analysée comme le fruit de la mauvaise gouvernance post-transition, mais elle puise ses racines dans les déséquilibres structurels hérités des décennies précédentes : centralisation excessive du pouvoir, gestion clientéliste des conflits, faiblesse des services publics, et fracture entre le sud politisé et le nord marginalisé.

Ainsi, les crises postindépendance du Mali dessinent un cycle où les alternances politiques n'ont pas su instaurer un ordre durable, où les réformes n'ont pas permis de refonder le contrat social, et où la stabilité n'a jamais été consolidée sur des bases institutionnelles solides. À chaque moment charnière, 1968, 1991, 2012, 2020, le pays a semblé basculer non pas vers un nouvel équilibre, mais dans une nouvelle forme de turbulence. Cette instabilité chronique suggère une question centrale : le Mali a-t-il réellement connu un moment de consolidation nationale depuis son indépendance ? Ou vit-il depuis toujours dans un processus inachevé de formation de l'État ?

La réponse réside peut-être dans une refondation profonde, fondée non plus seulement sur des ajustements constitutionnels ou des alternances militaires, mais sur une réinvention complète des bases de la gouvernance, du vivre-ensemble et de la légitimité populaire. C'est à ce prix que les crises historiques, aujourd'hui accumulées dans la mémoire collective, pourront être dépassées pour donner naissance à une stabilité véritable.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Au terme de cette analyse, l'incapacité de l'État malien à mettre fin à la crise apparaît non comme une faiblesse conjoncturelle ou une simple erreur stratégique, mais comme le reflet d'un dysfonctionnement structurel et systémique, profondément ancré dans les fondations mêmes de l'appareil étatique. Loin de se réduire à une absence de moyens matériels ou de coopération internationale, cette incapacité révèle un effondrement plus grave encore : celui de la légitimité, de la vision, et de la cohérence politique au sommet de l'État. Le Mali, pris dans une spirale de violences, de méfiances et d'improvisations successives, s'est montré incapable de porter une réponse globale, lucide et durable à une crise qui touche autant l'intégrité territoriale que la cohésion sociale, la gouvernance, et l'espérance citoyenne.

Les solutions politiques, institutionnelles, militaires et humanitaires déployées jusqu'ici, bien que nombreuses et souvent bien intentionnées, ont échoué à enrayer durablement l'instabilité. Cela s'explique autant par l'absence de leadership stable que par le manque d'appropriation populaire des processus enclenchés. Réformes sans vision partagée, accords sans suite, transitions prolongées,

ingérences étrangères mal maîtrisées, et discours souverainistes coupés de la réalité des populations, ont fini par faire de l'État un acteur marginal dans sa propre crise. La verticalité du pouvoir, l'absence d'État dans les zones rurales, la lenteur des réformes judiciaires et sécuritaires, et l'absence de justice pour les victimes ont installé un climat d'abandon et de résignation, dans lequel les groupes armés, communautaires ou djihadistes, s'érigent en alternatives.

Ainsi, l'État malien semble avoir perdu simultanément le monopole de la violence légitime, la confiance de ses citoyens et la maîtrise de son territoire. Sa réaction face à la crise est devenue autant une gestion de l'urgence qu'un aveu d'impuissance. La multiplication des coups d'État, la remise en cause des alliances internationales, et l'instabilité institutionnelle chronique n'ont pas permis une reconstruction cohérente de la gouvernance. Pire, ils ont contribué à élargir le fossé entre l'État et la société, en donnant l'image d'un pouvoir plus préoccupé par sa survie que par le salut national.

Dès lors, comprendre l'incapacité de l'État malien à mettre fin à la crise revient à reconnaître que ce n'est pas l'État en tant qu'institution administrative qui fait défaut, mais l'État en tant que projet collectif, inclusif, porteur de justice et garant d'un avenir commun. Tant que cette refondation ne sera pas engagée avec courage, humilité et vérité, toute tentative de sortie de crise restera un simulacre, condamné à l'échec ou à la répétition du chaos.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse, il apparaît avec clarté que le cas du Mali illustre de manière tragiquement exemplaire l'intrication profonde entre crise politique et terrorisme dans l'espace subsaharien. Loin d'être deux phénomènes disjoints, la déstabilisation institutionnelle et l'expansion des violences extrémistes s'alimentent mutuellement dans un cercle vicieux dont l'issue semble toujours repoussée. Le Mali, depuis son indépendance, n'a jamais véritablement réussi à asseoir un État solide, légitime et inclusif. Les alternances de régime, les réformes avortées, les coups d'État à répétition, et l'absence d'un contrat social enraciné ont fragilisé les institutions au point de les rendre incapables de résister à la poussée d'un terrorisme qui n'est pas seulement militaire, mais profondément politique, social et symbolique.

Le pays vit aujourd'hui non pas une simple crise passagère, mais une crise systémique, multidimensionnelle, révélatrice d'une profonde désarticulation entre l'État et la société. Les territoires échappent à l'autorité publique, les populations sont abandonnées à elles-mêmes, la parole politique est discréditée, et le monopole légitime de la violence se dilue dans un chaos où se confondent groupes djihadistes, milices communautaires, armées privées et forces étatiques parfois elles-mêmes accusées d'exactions. Dans ce désert institutionnel, le terrorisme prospère comme un cancer dans un corps affaibli, trouvant ses relais non seulement dans les kalachnikovs, mais aussi dans les frustrations, les humiliations et les inégalités.

La situation malienne doit donc nous conduire à dépasser les grilles de lecture traditionnelles, qui cloisonnent les analyses entre sécurité et politique. La montée du terrorisme est d'abord la conséquence directe de décennies de mauvaise gouvernance, de centralisation autoritaire, de corruption, de fractures identitaires mal gérées et de promesses démocratiques non tenues. À cela s'ajoute l'effet aggravant des interventions extérieures, mal coordonnées, parfois mal perçues, et qui ont fini par alimenter un rejet de l'Occident plutôt que de rétablir la paix. L'échec de l'Accord d'Alger, l'inefficacité de la MINUSMA, les limites de la CEDEAO et le retrait de la France sont autant de symptômes d'une crise dont les racines sont locales mais les ramifications régionales et internationales.

Dans cette perspective, le Mali n'est pas un cas isolé, mais le révélateur d'un mal plus large qui touche une grande partie de l'Afrique subsaharienne : un déficit chronique de légitimité politique, une souveraineté incomplète, des élites coupées des réalités sociales, et des populations livrées à la précarité, à la peur et à l'oubli. Le Mali incarne ainsi la fêlure du modèle postcolonial africain, incapable de générer une gouvernance endogène forte, stable et juste.

Et pourtant, malgré l'ampleur des défis, l'espoir n'est pas vain. Il réside dans la capacité du Mali et de ses voisins, à se refonder, non pas autour d'alliances militaires passagères ou de discours souverainistes sans vision, mais autour d'un projet politique porté par les peuples eux-mêmes. Un projet qui assume

les douleurs du passé, qui écoute les voix du Nord comme du Sud, qui remet la dignité au cœur de l'action publique, et qui ose imaginer une gouvernance à la fois enracinée dans les réalités locales et ouverte sur le monde.

Si le Mali est aujourd'hui le théâtre d'une crise politique et terroriste majeure, il peut aussi devenir le laboratoire d'une reconstruction ambitieuse. Car là où l'effondrement est total, la renaissance devient non seulement nécessaire, mais possible. À condition que le courage, la lucidité et la justice guident les pas de ceux qui auront la charge d'écrire les prochaines pages de cette histoire tourment



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Mamadou BAMBA, *les menaces émergentes a la paix et a la sécurité en Afrique de l'Ouest et du centre : de 1990 à nos jours*. Préface du Pr Ismaila Madior Fall, Edition l'Harmattan 2015.

Hugues MOUCKAGA, Jean-François OWAYE & Virginie Wanyaka Bomgouen. OYONGMEN, *Democratie et/ou démocratie en Afrique Noire ?* Edition l'Harmattan 2015.

Valérie Rouamba-Ouédraogo, *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel : Comprendre pour agir* (Paris : L'Harmattan, 2021).

Ouvrages spécifiques

Abel DEMBELE, *préface de Julien Zarifian, la politique étrangère Américaine au Mali*, Edition L'Harmattan, 30 Aout 2023.

Aboubakar DOLO, *LA CRISE MALIENNE ET LES MUTATIONS GEOPOLITIQUE DANS LE G5 SAHEL, les enjeux d'un nouveau partenariat dans la lutte contre le terrorisme*, Edition L'Harmattan, 26 Juillet 2023.

Aly TOUNKARA, *LE MALI, DES REBELIONS AUX ACCORDS DE PAIX, les enjeux, enseignement et Résilience des populations*, Edition L'Harmattan, 14 Juin 2023.

Aly TOUNKARA, MALI, *ANALYSE SOCIAUX DES CONFLITS (NORD ET CENTRE), l'Etat entre recherche de légitimité et calomnies*, Edition L'Harmattan, 10 Septembre 2020.

Chéibane COULIBALY, *CRISE POLITICO-INSTITUTIONNEL AU MALI, essai de philosophie mandingue*, Edition l' Harmattan, 01 Septembre 2016.

Colonel Sekou DOUMBIA, *TERRORISME AU SAHEL, le dialogue avec les djihadistes Comme paradigme de sortie durable de crise au Mali*, Edition L'Harmattan, 06 Octobre 2022.

Dr. Etienne Fakaba SISSOKO, *PROPAGANDE, AGITATION, HARCELEMENT, la*

Communication gouvernementale pendant la transition du Mali, Edition L'Harmattan 4 Octobre 2023.

Huntington, S. P. (1991). *The third wave: Democratization in the late twentieth century*. University of Oklahoma Press.

Migdal, J. S. (1988). *Strong societies and weak states: State-society relations and state capabilities in the Third World*. Princeton University Press.

Moumounie SOUMANO, *MALI, l'intervention internationale à l'épreuve de la crise Malienne*, Edition L'Harmattan, 02 Mars 2023.

Muzafer Şerif, *experiments in group conflict: Robbers cave*.
<https://www.csc2.ncsu.edu/faculty/mpsingh/local/Social/f16/wrap/readings/Sherif-robbers-cave-1956.pdf>

Oumar KEITA, *COMPRENDRE LA CRISE MALIENNE, cause, défis,*

Chantiers, interrogations, Edition L'Harmattan, 09 Novembre 2021.

Articles

Emmanuel Grégoire, « *Islamistes et rebelles Touaregs maliens : alliances, rivalité et ruptures* ». EchoGéo (en ligne), sur le Vif, mis en ligne le 03 Juillet 2013, consulté le 9 Avril 2025.
<https://journals.openedition.org/echogeo/13466>

Yvan GUICHAOUA ET Mathieu PELLERIN, *faire la paix et construire l'Etat : les relations entre le pouvoir les périphéries sahélienne au Niger et au Mali*, Etude de L'IRSEM n51, juillet 2017.

Lionel Zevounou. *Mali, les sanctions de la CEDEAO sont illégales*. Bulletin du CODESRIA, 2022, 2022 (1), pp.19-38.

Tal Tamari. *Les religions au Mali, cent vingt ans de regard ethnographique. Version prepublication.* Françoise Le Guennec-Coppens, Marina Lafay, Elisée Coulibaly, éd. Regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances, Karthala, pp.239-292, 2016, 9782811115593. halshs-03816535

Jeune Afrique, (2012,23 Janvier), Rébellion au nord du Mali : ces « Touaregs de Kadhafi qui soutiennent Bamako » <https://www.jeuneafrique.com/177626/politique/r-bellion-au-nord-mali-ces-touaregs-de-kadhafi-qui-soutiennent-bamako/>

Nshimirimana Vital. (2022, 14 octobre). Mali : *l'embargo de la CEDEAO pénalise les populations vulnérables tandis que la junte reste de marbre.* <https://www.cncd.be/Mali-l-embargo-de-la-CEDEAO>

Le RUBICON(Fevrier2024), *D'un pôle de stabilité à une zone de crise :*

contexte et conséquences du coup d'État militaire

au Niger; consulté sur https://lerubicon.org/wp-content/uploads/2024/02/Dun-pole-de-stabilite-a-une-zone-de-crise-_contexte-et-consequences-du-coup-dEtat-militaire-au-Niger-Le-Rubicon.pdf

Taurisson, C., & Sidibé Pommier, I. (2012, juillet 20). *Le Mali face à une crise aux enjeux multiples.* EELV – Commission transnationale. https://transnationale.eelv.fr/files/2012/07/Note-Transnat-n%C2%B01_Mali.pdf

Législation

La constitution du Mali 1992

Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité. *Stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité au Mali.* République du Mali. Consulté sur <https://www.africansecuritynetwork.org/HSGO/assets/strategie-rss.pdf>

Accords

L'Accord d'Alger, *dénommé Accord pour la paix et la réconciliation au Mali*, signé le 15 Mai au 20 Juin 2015 à Bamako.

Rapport

Fonds monétaire international. (2023, 16 novembre). *Le Sahel et la République centrafricaine font face à des défis complexes qui entravent leurs efforts de développement durable.*

Islamic Military Counter Terrorism Coalition. (2015, Mai). Rapport international mix : *faire face à l'exploitation des jeunes par les terroristes.*
<https://www.imctc.org/fr/eLibrary/INTReports/Documents/Report-Issu-13-FR.pdf>

Lyammouri, Rida, (2022, Mars). *Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono au Mali.* Policy Center for the New South.
https://centrecitoyen.org/wp-content/uploads/2024/12/RP_02-22_Lyammouri-conflit-NONIO-Mali.pdf

Union européenne, *Rapport projet atelier régional UE 2021 : Résumé des ateliers et études sur l'environnement favorable de l'Ouganda, du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau et du Mali, juin à août.* Bruxelles : Union européenne.

OCHA,(Octobre2024), MALI : suivie de la réponse humanitaire, Janvier à Juin 2024.

Union Européenne,(juillet 2021) Relation avec l'UE, l'Union Européenne et le Mali.
https://www.eeas.europa.eu/mali/lunion-europeenne-et-le-mali_fr?s=108

Résolution

La Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies, résolution 2100 du 25 Avril 2013.

Revue

DEMBÉLÉ, FS. *Equivoque de la Souveraineté sur les Ressources Naturelles des Etats Ouest-Africains.* Disiplinlerarası Afrika Çalışmaları Dergisi, 3/Özel Sayı (2025), 101-121

SISSOKO. E.F. & K. DEMBELE. (2023) « *ANALYSE DES CONSEQUENCES DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES DE LA CEDEAO EN 2022* : Examens de l'endettement et de la stabilité macroéconomique du Mali, Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume : 4 Numéro : 12 » pp :165 - 182.

Revue scientifique de l'École de Maintien de la Paix-Alioune Blondin Bèye (EMP-ABB). (2024, septembre). *Conflits djihadiste et terroriste dans la bande sahélo-saharienne : Acteurs, enjeux et perspectives.* Revue scientifique de l'EMP-ABB, 130–141.

Thèses et mémoires

Marie-Pier Allard-Caron, La coopération inter-organisationnelle et la gestion de la crise en Afrique : une étude de cas sur la crise Malienne de 2012 à 2022. Université Catholique de Louvain, année académique 2022-2023.

Anne-Sophie POCHET, *ANALYSE DE LA JUXTAPOSITION DE CRISES AU BURKINA FASO*, Université Catholique de Louvain, Année académique 2020-2021.

TRAORE. A.O. & AL (2024) « *L'analyse de l'incidence des Sanctions de la CEDEAO contre le Mali* », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 12 » pp : 162- 172.

Webographie

[https://information.tv5monde.com/afrique/mali-des-sanctions-tres-dures-adoptees-par-la-cedeao-63511?xtor=SEC-7-GOO-\[INFO_SE\]-\[119843614474\]-S-\[\]&gad_source=1&gclid=Cj0KCCQjwltKxBhDMARIsAG8KnqXWFkHVc1npYusMPhqSoHQEA8UBv_7qazs8EKGQmKtYYHI5EmKCs3caAn7-EALw_wcB](https://information.tv5monde.com/afrique/mali-des-sanctions-tres-dures-adoptees-par-la-cedeao-63511?xtor=SEC-7-GOO-[INFO_SE]-[119843614474]-S-[]&gad_source=1&gclid=Cj0KCCQjwltKxBhDMARIsAG8KnqXWFkHVc1npYusMPhqSoHQEA8UBv_7qazs8EKGQmKtYYHI5EmKCs3caAn7-EALw_wcB).

https://www.lepoint.fr/afrique/la-communaute-internationale-condamne-fermement-le-coup-d-etat-au-mali-19-08-2020-2388328_3826.php#11.

<https://youtu.be/sVryQvVPKv8?si=hVjZAowG3ZKDK46I>.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/276-speaking-bad-guys-toward-dialogue-central-malis-jihadists>.

<https://youtu.be/FpMS-TWx39g?si=hl8EGTTPHq-MUkDd>.

<https://www.jeuneafrique.com/32589/politique/nord-du-mali-de-l-irr-dentisme-touareg-la-guerre-tribale/>.

<https://youtu.be/IHWBx7qnE98?si=cl5fCivGHpSmCHUb>.

https://youtu.be/q_1Ypz2mNSc?si=qRL5iLUd--OPjK1w.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/03/27/faire-la-paix-au-mali-les-limites-de-l-acharnement-contre-terroriste_5442076_3212.html.

<https://travel.gc.ca/destinations/mali>.

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/mali-condamnations-internationales-de-l-attaque-de-bamako/3335544#>.

<https://information.tv5monde.com/afrique/mali-2012-2020-huit-ans-de-crisis-37204>.

<https://journals.openedition.org/echogeo/13374>.

<https://www.refugeesinternational.org/reports-briefs/crise-humanitaire-au-mali-surmilitarisee-et-occultee/>.

<https://search.app/JSsuUuDv5REM2NnX6>.

<https://www.unocha.org/publications/report/mali/mali-sui-vi-de-la-reponse-humanitaire-janvier-juin-2024#:~:text=Les%20r%C3%A9gions%20centrales%20et%20du,aux%20chiffres%20de%20d%C3%A9cembre%202023>.

